



Année 2024

Base de Données Commune Rapport d'analyse départemental

Association Prévention Spécialisée Nationale
112 rue d'Arras 59000 LILLE
secretariat@apsn-prev.fr
03.20.16.81.40
apsn-prev.org

Centre de ressources soutenu par

Nord
le Département est là →

Préambule

Créée en 2011 avec le soutien du Conseil Départemental du Nord, la Base de Données Commune vise à donner une meilleure lisibilité sur le profil des jeunes accompagnés. Elle illustre la capacité des associations de Prévention Spécialisée à unir leurs forces pour développer une expertise collective au service d'une politique jeunesse adaptée.

- ➔ **2019** : Diagnostic par les associations de Prévention Spécialisée, mettant en évidence plusieurs limites (absence de grille sur le travail de rue, manque d'opérationnalité des grilles existantes, difficulté à croiser les dynamiques d'accompagnement).
- ➔ **2020** : Création d'un groupe de pilotage pour refondre la base, avec l'ajout de nouvelles grilles, la mise à jour des critères et l'intégration de la dimension « travail avec la famille ».
- ➔ **2021** : Phase test avec 3 associations, puis généralisation malgré un ralentissement lié à l'incendie chez OVH. Accompagnement renforcé de l'APSN pour faciliter l'appropriation de l'outil.
- ➔ **2022** : Mise en place de groupes référents par l'APSN, élaboration d'une notice d'utilisation et poursuite de l'accompagnement via le Comité de Pilotage.
- ➔ **2023** : Début des séminaires annuels d'analyse des données à l'échelle des associations, poursuivant ainsi l'amélioration de l'outil et son appropriation par les équipes.
- ➔ **2024** : Maintien des séminaires annuels d'analyse des données à l'échelle des associations et mise en place de séances de travail afin de poursuivre une démarche de réflexion collective sur des thèmes spécifiques à l'intervention de prévention spécialisée, avec principal support la base de données commune.

Plusieurs séances de travail ont été réalisées sur l'année 2024 sur les thématiques suivantes :

- **Les accompagnements individuels**
- **La notion de décrochage scolaire**
- **Le travail de rue / présence sociale**

Une réunion de synthèse et d'échanges avec des chefs de service a permis de mettre en perspective ces dynamiques engagées.

Les travaux se poursuivront sur 2025 et une 4^{ème} thématique sera travaillée avec les professionnels.

- **L'accompagnement des jeunes majeurs en Prévention Spécialisée**

Enfin le rapport d'analyse départemental évolue en intégrant des données qualitatives, allant au-delà des indicateurs quantitatifs. Dans cette dynamique, l'APSN a sollicité les associations afin qu'elles contribuent à cette démarche en partageant des éléments qualitatifs sur leurs différentes actions.

Plusieurs chroniques / témoignages en lien avec les différentes modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée sont donc présents dans ce rapport.

Nous remercions l'ensemble des associations pour leur engagement et leur participation à cette démarche enrichissante.

Sommaire

1	ALLER VERS, UN CARNET DE BORD DU TRAVAIL DE RUE	4
1.1	Introduction	4
1.2	Les modalités de mise en œuvre	5
1.2.1	Durée des séquences de travail de rue	5
1.2.2	Jours des séquences de travail de rue	6
1.2.3	Horaires des séquences de travail de rue	7
1.2.4	Travail de rue réalisé avec des partenaires	8
1.2.5	Restitution des séquences de travail de rue	9
1.3	Les publics rencontrés	10
1.3.1	Typologie des jeunes rencontrés durant les séquences de travail de rue	10
1.3.2	Rendez-vous pris durant les séquences de travail de rue	12
1.3.3	Les sujets abordés durant les séquences de travail de rue	13
1.4	Travail de rue : vignettes de terrain	14
	« Rencontres imprévues en travail de rue : être au bon endroit, au bon moment »	14
	« Chronique d'un temps de travail de rue – Quartier Pont de Bois, 2024 »	15
	« Travail de rue et participation citoyenne : une dynamique au cœur du quartier »	16
	« Repérer, écouter, accompagner : une mission éducative sur le terrain »	17
	« Présence sociale et travail de rue : Clés de l'intervention éducative »	19
	« Créer du Lien, Prévenir, Agir : Le Travail de Rue en Action »	20
	« Le travail de rue : une présence discrète mais indispensable »	21
2	LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-EDUCATIFS	22
2.1	Introduction	22
2.2	Les situations des jeunes accompagnés	23
2.2.1	Le genre et l'âge des jeunes accompagnés	23
2.3	Les situations scolaires des jeunes accompagnés	24
2.3.1	Profil des collégiens accompagnés	25
2.3.2	Profil des lycéens accompagnés	26
2.4	Les diplômés des jeunes actifs (scolarité terminée)	27
2.5	Les situations professionnelles des jeunes actifs (scolarité terminée)	28
2.6	Les situations d'hébergement des jeunes accompagnés	29
2.7	Les aides financières des jeunes accompagnés	31
2.8	Les ressources financières des jeunes actifs	31
2.9	Les prises en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales	32

2.9.1	Les différentes mesures de prise en charge des jeunes accompagnés	32
2.10	Les situations des familles des jeunes accompagnés.....	33
2.10.1	Les configurations familiales	33
2.10.2	Les ressources financières des familles des jeunes accompagnés	33
3	LA MISE EN ŒUVRE DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS	34
3.1	Introduction.....	34
3.2	L'origine de la demande	34
3.3	La demande initiale.....	38
3.4	Les objectifs travaillés avec les jeunes.....	41
3.4.1	Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité.....	42
3.5	Les objectifs travaillés avec les familles mobilisée	43
3.6	Les modalités mobilisées durant les séquences d'accompagnement.....	44
3.7	Lieu de mise en œuvre des accompagnements individuels.....	45
3.8	Accompagnements individuels : vignettes terrain.....	46
« Tom : un chemin vers la résilience et l'autonomie »	46	
« Du sentiment de rejet à l'expérience du rejet, quand la violence s'installe ! »	48	
« Max, un parcours entre errance et reconstruction ».....	49	
« Ilyes : de la rupture familiale à un projet d'avenir ».....	50	
« Parcours chaotique de Séraphin : entre exclusions scolaires et tensions familiales »	52	
« Juliette : du chaos familial à la quête d'un futur sécurisant ».....	54	
« Un soutien éducatif et familial pour un changement durable ».....	55	
« L'accompagnement de Sisi : Le lien pour aller vers le soin ».....	56	
4	LES ACTIONS COLLECTIVES	57
4.1	Les actions collectives ponctuelles	58
4.1.1	Les types d'actions collectives ponctuelles	58
4.1.2	Les thématiques des actions collectives ponctuelles	59
4.1.3	Les acteurs à l'initiative et porteurs des actions collectives ponctuelles	60
4.1.4	Les partenaires aux actions collectives ponctuelles	61
4.1.5	Les modes de financement des actions collectives ponctuelles	62
4.1.6	Les moyens de communication	63
4.2	Les actions collectives intégrées à un projet ou à un dispositif.....	63
4.2.1	Le nombre d'actions collectives intégrées à un projet.....	63
4.2.2	Mixité géographique	64
4.2.3	Les thématiques des projets d'actions collectives	64

4.2.4	Les supports mobilisés	66
4.2.5	Les acteurs à l'initiative et le portage des projets d'actions collectives	67
4.2.6	Les partenaires participant aux projets d'actions collectives	68
4.2.7	Les modes de financement des projets d'actions collectives.....	68
4.2.8	La promotion et la valorisation des projets d'actions collectives.....	69
4.3	Les publics accompagnés qui participent aux actions collectives.....	69
4.4	Les actions collectives : vignettes terrain	72
	« La PASSERELLE ».....	72
	« ATLASS : Accueil Temporaire Local d'Accompagnement Scolaire et Social »	73
	« Espace Educatif ASI : Arrêt Sur Image Collège »	74
	« Séjour déconnecté en Vercors »	76
	« Projet Effet Papillon »	78
	« Médiation Box'Happy »	80
	« Action parent'aise Val de Sambre ».....	82
	« Créer le lien par le jeu et le sport ! »	84
	« La Parenthèse ».....	85
5	CONCLUSION	86

1 ALLER VERS, UN CARNET DE BORD DU TRAVAIL DE RUE

1.1 Introduction

L'aller vers constitue l'essence même de la démarche éducative en Prévention Spécialisée. L'offre de relation prime sur la demande, et l'éducateur privilégie une attitude de non-jugement du (des) jeune(s). Le travail de rue permet :

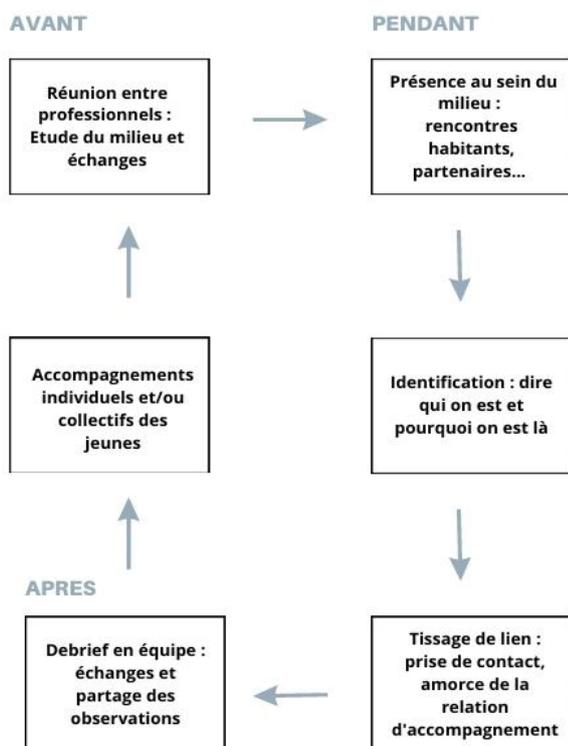
- De s'ancrer sur un territoire et d'aller vers des publics éloignés, voir en rupture avec les institutions de droit commun
- D'adapter les réponses à apporter en fonction des réalités vécues sur les territoires et ce par le biais des observations sociales.

En 2024, l'APSN a mis en place différents groupes de travail afin de poursuivre une démarche de réflexion collective sur des thèmes spécifiques à l'intervention de prévention spécialisée, avec principal support la base de données commune.

2 Séances de travail sur la thématique du travail de rue se sont déroulées avec les professionnels



LE TRAVAIL DE RUE : D'une démarche intuitive à un processus méthodologique



10 794 séquences de travail de rue ont été saisies dans la base de données

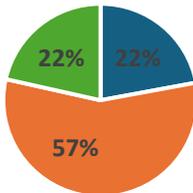
SOURCE : APSM

1.2 Les modalités de mise en œuvre

1.2.1 Durée des séquences de travail de rue



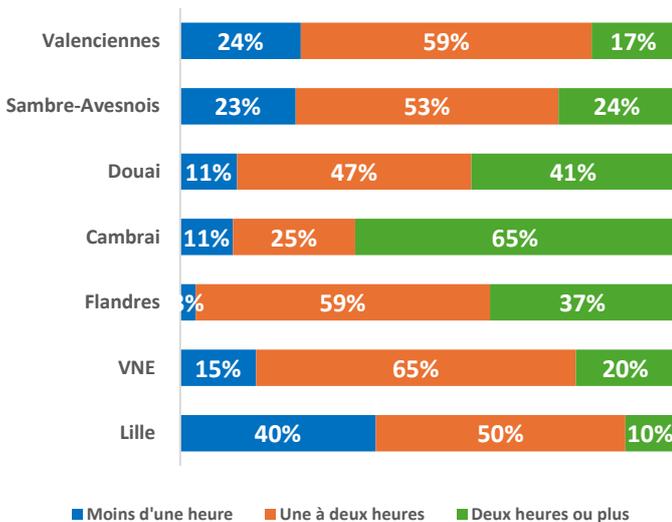
A l'échelle départementale



- Moins d'une heure
- Une à deux heures
- Deux heures ou plus

57 % des interventions de travail de rue durent entre 1 et 2 heures par quartier. Par rapport à l'année précédente, la proportion des séquences de 2 heures ou plus a diminué de 6 points, tandis que celles d'une durée de 1 à 2 heures ont augmenté de 6 points.

A l'échelle des directions déléguées de territoire



- Moins d'une heure
- Une à deux heures
- Deux heures ou plus

En comparaison avec les données départementales indiquées dans le graphique ci-dessus, nous constatons que :

- **Les séquences de travail de rue de plus de deux heures sont plus fréquentes** sur certains territoires. (65% pour les territoires de Cambrai, 41% pour les territoires de Douai, 37% pour les territoires des Flandres et 24% pour la Sambre-Avesnois.
- La proportion de séquences de travail de rue inférieure à une heure est nettement plus élevée sur les territoires de Lille (40%).

Par rapport à l'année N-1, les variations les plus marquées concernent les territoires suivants :

- **Sambre-Avesnois** : Forte augmentation de la proportion des séquences courtes moins d'une heure, (+12 points).
- **Flandres** : Forte diminution de la proportion des séquences longues (-23 points).

D'après ces graphiques, nous pouvons constater qu'en moyenne, une séquence de travail de rue dure généralement entre 1 et 2 heures, sauf sur les territoires de Cambrai où la majorité des séquences sont plus longues et durent plus de deux heures (65%).

1.2.2 Jours des séquences de travail de rue

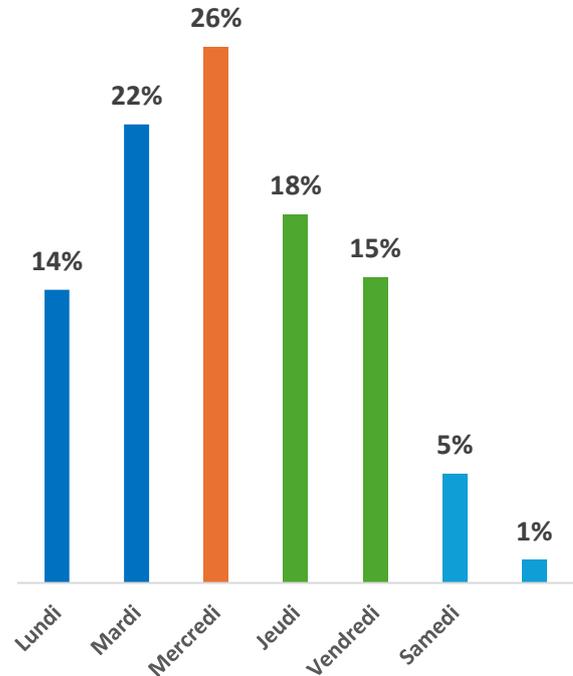
A l'échelle départementale

Les interventions de travail de rue sont planifiées de manière relativement stable chaque année et intégrées à l'organisation des structures.

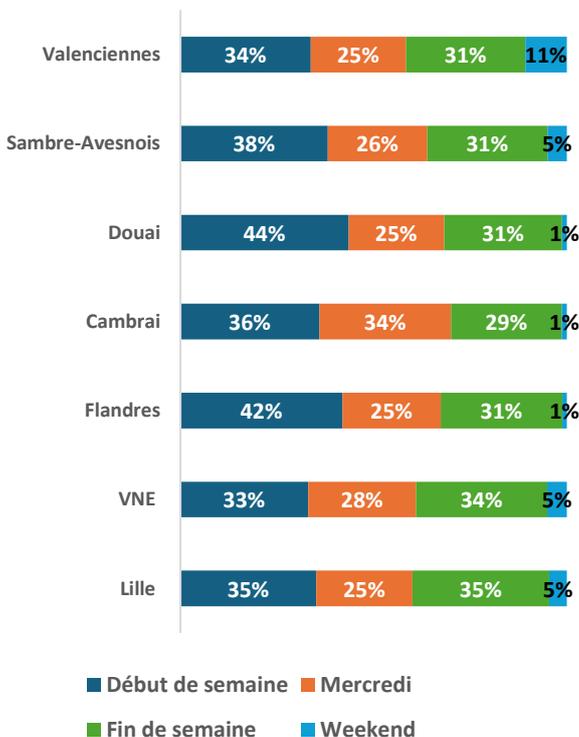
Pour rappel, les temps propices identifiés pour rencontrer les jeunes sur les territoires sont les mardis et mercredis.

Les Weekends sont généralement consacrés aux actions collectives. En raison de la taille des équipes, il est souvent difficile d'assurer simultanément du travail de rue.

De plus, sur certains territoires, les jeunes ont tendance à quitter leur quartier le week-end, notamment pour se rendre en centre-ville. Par conséquent, la présence des éducateurs dans la rue devient moins essentielle durant cette période.



A l'échelle des directions déléguées de territoire



Si l'on compare ces données avec les données à l'échelle départementale, nous pouvons relever les points suivants :

- Les temps de travail de rue sont répartis de façon plutôt équilibrée sur la semaine avec une planification plus importante soit en début de semaine, soit en fin de semaine pour tous les territoires excepté Cambrai (34% le mercredi).

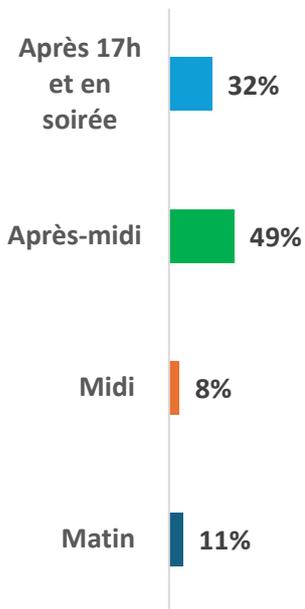
Par rapport aux données issues du précédent rapport :

- La proportion du temps de travail de rue en début de semaine a augmenté de 6 points sur les territoires de Douai et de 2 points sur les territoires des Flandres.
- La proportion du temps de travail de rue en fin de semaine a augmenté de 3 points sur les territoires du VNE.

1.2.3 Horaires des séquences de travail de rue

A l'échelle départementale

68% du travail de rue est ajusté aux horaires des collégiens (matin, midi, après-midi)



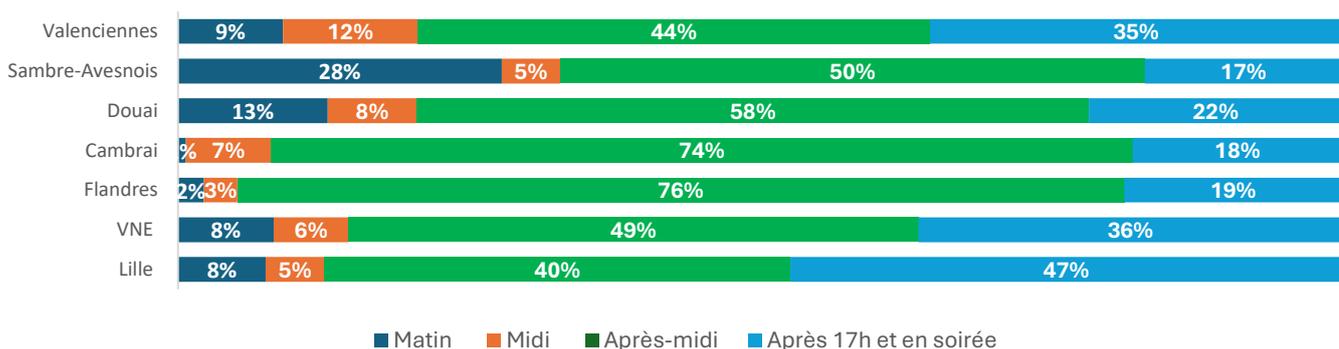
Notons que 32 % du travail de rue est réalisé après 17 heures et en soirée ce qui permet d'aller à la rencontre de jeunes en décrochage, en rupture avec les dispositifs de droit commun, d'être présents au-delà des horaires d'ouverture des principales institutions. Par ailleurs, c'est aussi ce qui permet aux éducateurs de s'ancrer sur le territoire, d'être identifiés et de repérer les phénomènes de regroupement.

Les interventions des équipes auprès des publics plus jeunes amènent à réaliser des séquences de travail de rue aux abords des collèges durant les horaires des collégiens et ce notamment en lien avec la fonction de l'Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire dans et hors les murs.

Les professionnels réalisent les séquences de travail de rue ancrés dans la vie locale tels que les marchés pour rencontrer les familles, les fêtes foraines, les city stades, les stations de métro et de bus, les clubs de foot, etc... car il s'agit de lieux de regroupement fréquentés par les jeunes.

En ce qui concerne les variations avec les données présentées dans le rapport en 2023, les temps de travail de rue réalisés l'après-midi sont plus fréquents que l'année dernière (+ 4 points).

A l'échelle des directions déléguées de territoire



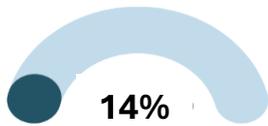
Les données du graphique ci-dessus montrent :

- La proportion des temps de travail de rue effectués après 17 heures est plus importante sur les territoires de Lille (47%), du VNE (36%) et de Valenciennes (35%)

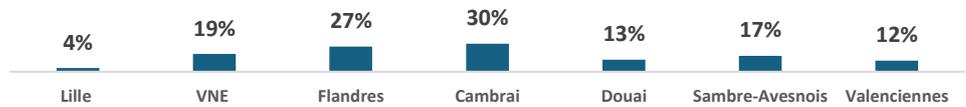
Les variations peuvent être également liées au nombre de postes ALSES dans chacune des associations de Prévention Spécialisée.

1.2.4 Travail de rue réalisé avec des partenaires

A l'échelle départementale



A l'échelle des directions déléguées de territoire



En comparant ces données à celles de l'année précédente, on observe qu'à l'échelle départementale, le travail de rue réalisé en collaboration avec des partenaires représentait 18 % des séquences, contre 14 % cette année, soit une baisse de 4 points.

À l'échelle des différents territoires, la proportion des séquences de travail de rue menées avec des partenaires a nettement diminué par rapport à l'année dernière : (-20 points) dans les Flandres, (-11 points) à Douai, (-9 points) en Sambre-Avesnois, et (-5 points) à Lille et sur le VNE.

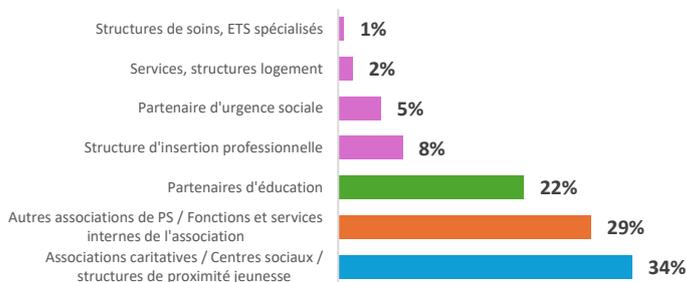
En revanche, sur le territoire de Cambrai, cette pratique a progressé de 7 points.

Il est essentiel de souligner que ces variations peuvent être influencées par le nombre de partenaires présents sur chaque territoire et par leur capacité à s'engager dans cette démarche.

Si le travail de rue en partenariat contribue à rapprocher certains acteurs des jeunes, il reste primordial de préserver l'approche éducative et de privilégier la création d'un lien de confiance. À ce titre, cette pratique ne peut pas être systématisée.

Focus : Typologie des partenaires mobilisés durant le travail de rue

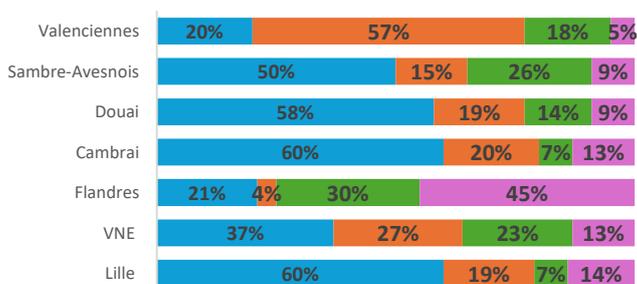
A l'échelle départementale



A l'échelle départementale, les partenaires principalement mobilisés lors des séquences de travail de rue restent les mêmes que l'année dernière. Cependant nous pouvons relever quelques variations (- 8 points pour les associations caritatives/ centres sociaux et structures de proximité jeunesse, (-5 points) pour les partenaires d'éducation et (+3 points) pour les partenaires d'insertion professionnelle.

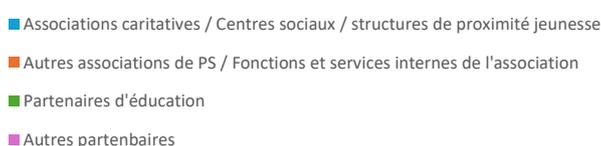
Nous observons que sur les territoires des Flandres et de Valenciennes, la proportion de séquences de travail de rue réalisées en collaboration avec les associations caritatives, les centres sociaux et les structures de proximité jeunesse est inférieure à la moyenne départementale, s'établissant à 21 % pour les Flandres et 20 % pour Valenciennes.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



En revanche, nous constatons une forte mobilisation des fonctions et services internes pour les séquences de travail de rue à Valenciennes, atteignant 57 %.

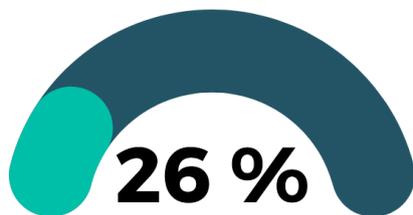
Par ailleurs, dans les Flandres, une part significative des partenaires impliqués appartient à la catégorie des « autres partenaires », comprenant principalement des structures d'urgence sociale, suivies de structures d'insertion professionnelle.



1.2.5 Restitution des séquences de travail de rue

A l'échelle départementale

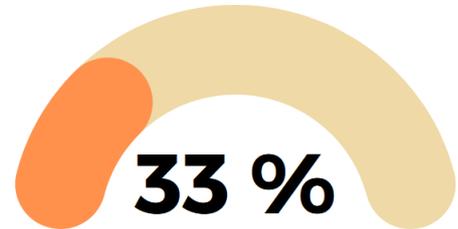
Présence des jeunes dans l'espace public



Au-delà de sa fonction d'aller vers les jeunes, le travail de rue est aussi un support pour l'observation sociale : repérer les pratiques des jeunes dans l'espace public et l'évolution de celles-ci.

Ces observations permettent d'ajuster les pratiques éducatives. Si de façon très majoritaire (74%), les séquences de travail de rue permettent de rencontrer des jeunes, les équipes éducatives développent progressivement d'autres modes de rencontres à travers le numérique.

Passage dans les lieux ressources

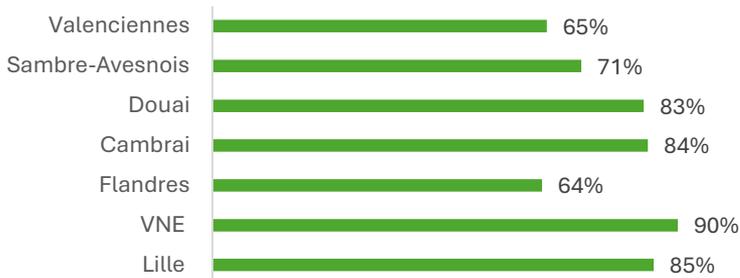


La proportion a baissé en 2024 passant à 28% (31 % en 2023). Cependant si on la compare au taux de passage dans les lieux ressources en 2021, on constate une évolution de 4 points (24% en 2021).

Les séquences de travail de rue permettent également de passer dans les lieux où les jeunes peuvent se regrouper : zones de commerces, cafés, Associations de quartier, structures d'accueil et de loisirs de proximité, Missions locales, P.I.J, centres sociaux, clubs sportifs...

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire

Présence des jeunes dans l'espace public

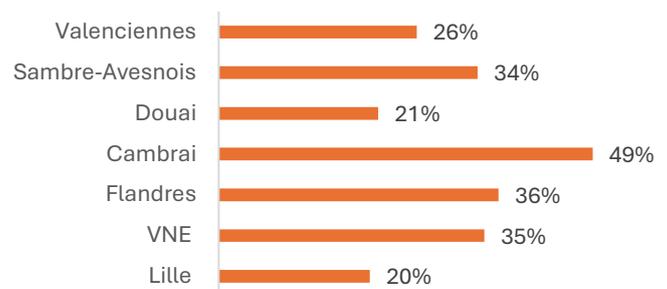


À l'échelle des territoires, la présence des jeunes dans l'espace public varie de manière significative.

Comparée à l'année précédente, cette présence a globalement augmenté sur l'ensemble des territoires, avec une hausse particulièrement marquée dans le sud du département, où elle atteint en moyenne 76 %, contre 71 % l'année dernière.

Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : une modification des habitudes et des dynamiques de regroupement des jeunes ou encore un développement de l'offre d'activités dans les quartiers.

Passage dans les lieux ressources



La fréquentation des lieux ressources dépend de plusieurs facteurs :

- La présence et la densité de ces structures sur le territoire,
- Leurs horaires d'ouverture et leur accessibilité

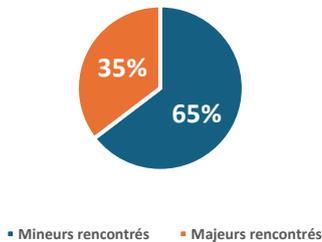
Cette année, nous observons une baisse de la fréquentation par les professionnels de ces lieux par rapport à l'année précédente, notamment sur les territoires de la Sambre-Avesnois (-18 points), des Flandres (-14 points) et du VNE (-3 points).

1.3 Les publics rencontrés

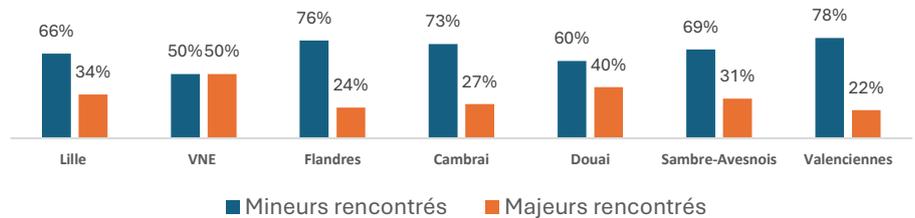
1.3.1 Typologie des jeunes rencontrés durant les séquences de travail de rue

Focus : Répartition mineurs / majeurs

A l'échelle départementale



A l'échelle des directions déléguées de territoire

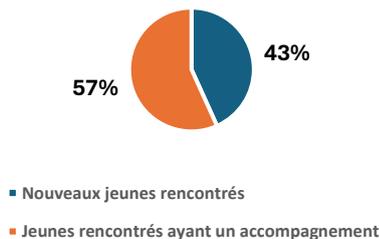


À l'échelle départementale, la majorité des jeunes rencontrés sont des mineurs, représentant 65 %, un chiffre stable par rapport à l'année dernière.

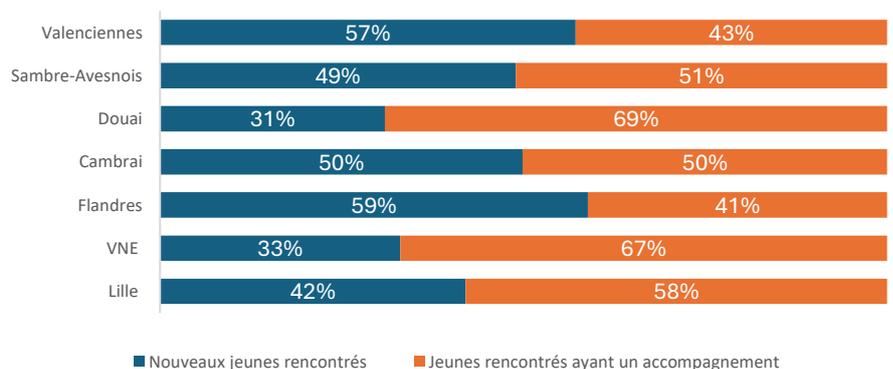
Cependant, deux territoires affichent une proportion de mineurs rencontrés inférieure à cette moyenne départementale : le VNE (50 %) et Douai (60 %). Fait notable, les territoires de Douai enregistraient l'an dernier une proportion de mineurs rencontrés supérieure à la moyenne départementale (76%), ce qui marque une inversion de tendance. Par ailleurs, par rapport à l'année dernière, on constate des variations importantes des proportions de majeurs rencontrés sur plusieurs territoires (-11 points en Sambre-Avesnois, +7 points dans les Flandres et +3 points sur le VNE).

Focus : Répartition des jeunes rencontrés ayant ou pas un accompagnement par la Prévention Spécialisée

A l'échelle départementale



A l'échelle des directions déléguées de territoire



La proportion de nouveaux jeunes rencontrés est nettement supérieure à la moyenne départementale sur trois territoires : 59 % dans les Flandres, 57 % à Valenciennes et 49 % en Sambre-Avesnois.

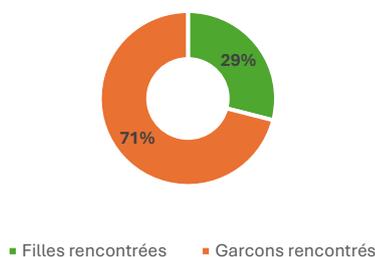
En revanche, sur les territoires de la Sambre-Avesnois, de Douai, du VNE et de Lille, la proportion de jeunes bénéficiant d'un accompagnement est plus élevée que celle des nouveaux jeunes rencontrés.

Cette répartition peut être influencée par plusieurs facteurs, notamment :

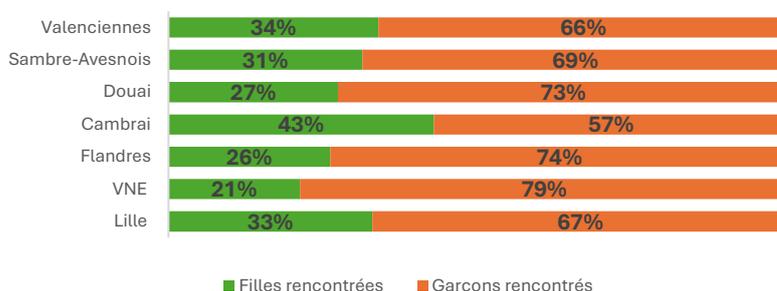
- Par la présence sociale et le travail de rue menés aux abords des collèges, qui favorisent des interactions récurrentes avec un public déjà connu.
- Par l'ancienneté des équipes implantées sur un territoire qui joue un rôle clé dans la stabilité des accompagnements et l'évolution des dynamiques de rencontre avec les jeunes.

Focus : Répartition par sexe

A l'échelle départementale



A l'échelle des directions déléguées de territoire



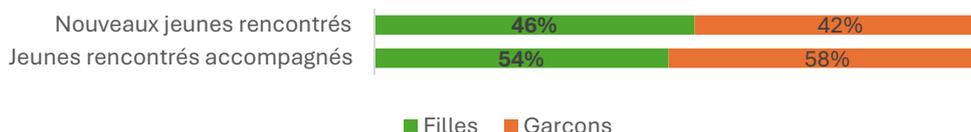
De manière générale, les filles sont moins visibles dans l'espace public. Cependant, elles participent davantage aux séjours organisés et aux actions collectives. Par ailleurs, la présence sociale et le travail de rue menés aux abords des collèges favorisent leur rencontre, en créant des opportunités d'échange adaptées à leurs espaces de socialisation.

Par rapport à l'année dernière, on observe une augmentation de la présence des filles dans l'espace public et ce, sur pratiquement l'ensemble des territoires. Seuls les territoires de Douai et Cambrai font exception avec des taux équivalents à l'année dernière mais qui restent significatifs.

Cette évolution peut être liée à une meilleure adaptation des interventions de la Prévention Spécialisée dans l'espace public ainsi qu'à une diversification des approches permettant de les mobiliser plus efficacement.

Focus : Répartition des jeunes accompagnés ou non par sexe

A l'échelle départementale

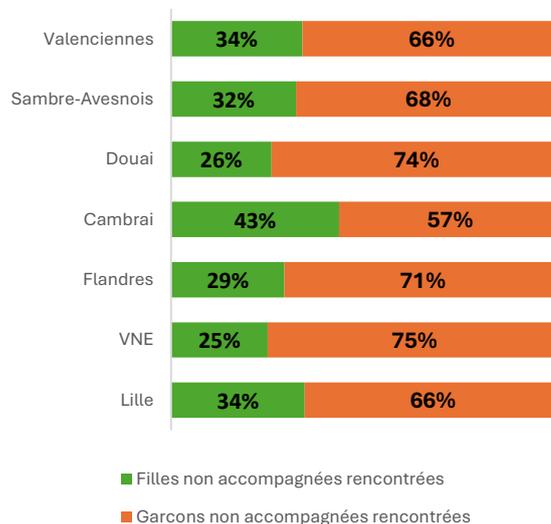


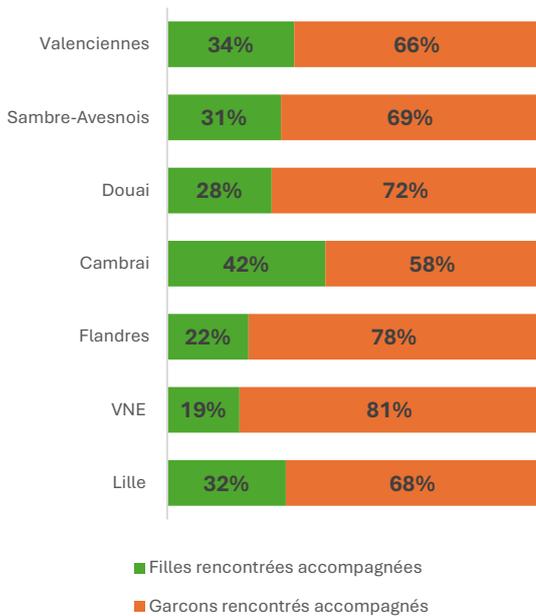
A l'échelle des directions déléguées de territoire

Ce graphique illustre la proportion de filles et garçons rencontrés non accompagnés par la Prévention spécialisée.

Le taux de filles non accompagnées rencontrées varie entre 25 % (VNE) et 43 % (Cambrai), tandis que celui des garçons est plus élevé, atteignant 75 % sur les territoires du VNE.

Cambrai reste le territoire où les proportions sont les plus équilibrées entre filles et garçons non accompagnés.





Ce graphique illustre la répartition des filles et des garçons rencontrés mais déjà accompagnés par la Prévention Spécialisée.

On constate que, sur l'ensemble des territoires, les garçons sont systématiquement plus rencontrés que les filles.

La proportion de filles accompagnées rencontrées varie entre 19 % à VNE et 42 % à Cambrai, tandis que celle des garçons oscille entre 58 % à Cambrai et 81 % à VNE.

L'écart le plus marqué entre les filles et les garçons accompagnés est observé sur les territoires du VNE (72 points d'écart), tandis que Cambrai présente la différence la plus faible (16 points d'écart).

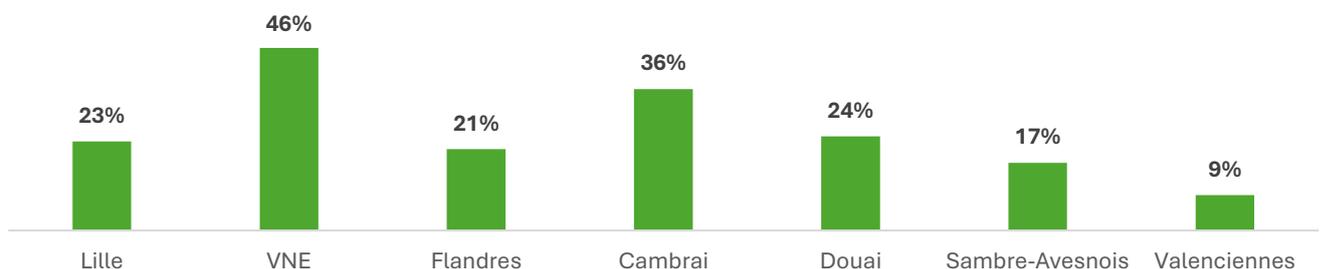
Les garçons sont plus nombreux parmi les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée, avec des variations selon les territoires. Cambrai se distingue encore comme le territoire où l'écart entre filles et garçons est le plus réduit.

1.3.2 Rendez-vous pris durant les séquences de travail de rue (source : 2 311 rendez-vous)



21% des séquences de travail de rue ont amené à la prise d'un ou plusieurs rendez-vous qu'ils soient individuels ou collectifs. Il faut parfois plusieurs séquences de travail de rue avant de pouvoir engager un accompagnement qu'il soit individuel ou collectif avec des jeunes.

A l'échelle des directions déléguées de territoire



Comparé à l'année dernière, nous observons une augmentation des séquences de travail de rue ayant abouti à des rendez-vous, qu'ils soient individuels ou collectifs, sur plusieurs territoires : (+4 points) à Douai, (+7 points) en Sambre-Avesnois et (+3 points) à Valenciennes.

1.3.3 Les sujets abordés durant les séquences de travail de rue

A l'échelle départementale

Sujets abordés	%
Scolarité	33%
Loisirs / Sport/Culture	32%
Environnement/ Cadre de vie/ Ambiance et aménagement du territoire / Mobilité	22%
Insertion professionnelle / formation	18%
Sujets d'actualité	16%
Thématique familiale	10%
Relations avec les pairs / relations affectives et sexuelles	7%
Santé/ Addictions /Conduites à risques	6%
Problèmes avec les institutions de droit commun/ Relations avec la police / Justice / Problèmes financiers	4%
Thématique logement	3%
Construction de l'identité/ Religion-racisme- discrimination	1%



À l'échelle départementale, comme l'année précédente, les thématiques les plus souvent abordées restent la scolarité, les loisirs, le sport, la culture, l'environnement, le cadre de vie, l'ambiance et l'aménagement du territoire, ainsi que la mobilité.

Nous notons également que l'insertion professionnelle et la formation, ainsi que les sujets d'actualité, figurent parmi les cinq thèmes les plus fréquemment discutés. Par ailleurs, la thématique familiale progresse significativement, gagnant quatre places dans le classement des sujets abordés.

A l'échelle des directions déléguées de territoire

Ps : en rouge, les taux supérieurs à la donnée départementale.

Thématiques abordées	Lille	VNE	Flandre	Cambrai	Douai	Sambre-Avesnois	Valencienne
Scolarité	41%	33%	22%	30%	46%	30%	31%
Loisirs / Sport/Culture	45%	30%	27%	27%	40%	28%	27%
Environnement/ Cadre de vie/ Ambiance et aménagement du territoire / Mobilité	21%	13%	13%	11%	17%	19%	13%
Insertion professionnelle / formation	20%	25%	8%	20%	26%	17%	14%
Sujets d'actualité	14%	13%	10%	15%	34%	17%	16%
Thématique familiale	16%	7%	6%	21%	11%	6%	12%
Relations avec les pairs / relations affectives et sexuelles	9%	7%	2%	5%	17%	4%	6%
Santé/ Addictions /Conduites à risques	7%	8%	2%	8%	14%	6%	5%
Problèmes avec les institutions de droit commun/ Relations avec la police / Justice / Problèmes financiers	7%	8%	1%	5%	7%	2%	2%
Thématique logement	6%	3%	1%	4%	5%	1%	3%
Construction de l'identité/ Religion-racisme- discrimination	2%	2%	1%	1%	2%	1%	1%

Alors qu'à l'échelle départementale, la scolarité est le sujet le plus fréquemment abordé, elle se classe en deuxième position sur les territoires de Lille et de la Sambre-Avesnois, où elle est devancée par les loisirs, le sport et la culture.

Nous observons également que sur les territoires de Cambrai et Douai, les thématiques liées à l'environnement, au cadre de vie, à l'ambiance, à l'aménagement du quartier et à la mobilité ne figurent pas parmi les cinq sujets les plus abordés.

Dans le VNE, les discussions autour de l'insertion et de la formation professionnelle occupent la deuxième place, tandis qu'à Cambrai, les échanges sur la famille se positionnent en troisième place.

Enfin, il est essentiel de souligner que l'interaction sociale entre les jeunes et les éducateurs peut également influencer les thématiques abordées.

VIGNETTES DE TERRAIN

« *Rencontres imprévues en travail de rue : être au bon endroit, au bon moment* »

Association CAPEP

« Mardi après-midi, 16h, je pars sur le terrain sans objectif précis, juste observer et me laisser porter par les rencontres. Il fait frais malgré le soleil, c'est les vacances d'avril.

Près du terminus du tram, le centre-ville est calme. En remontant vers la mairie, j'aperçois D, une jeune que j'accompagne, avec deux garçons (12-14 ans). Ils discutent avec S, une femme d'une cinquantaine d'années installée sous une tente près du CCAS. D me lance plusieurs regards insistants, visiblement mal à l'aise. Je me présente et engage la conversation avec S, qui s'alcoolise et craint les foyers d'urgence. Elle évoque son fils, ignorant sa situation. Je lui propose de repasser le lendemain, ce qu'elle accepte. Je préviens ensuite mes collègues du 115 pour signaler sa présence et ses craintes.

En poursuivant ma marche, je recroise D et ses amis au centre commercial et m'assure qu'ils vont bien. Je n'évoque pas la situation de D, ne connaissant pas ses liens avec eux. Plus loin, dans une librairie, j'échange avec une collégienne hésitante entre deux livres.

Passionnée de dark romance, elle me confie aimer lire pour s'évader mais déteste l'école. Je lui propose mon aide et lui laisse mes coordonnées.

Un peu plus tard, un homme d'une trentaine d'années m'interpelle près du parc, curieux de mon métier. Il semble nouvellement arrivé en ville, je lui parle de l'association et lui laisse ma carte. Près de la piscine, deux collégiennes passent en discutant. L'une trébuche, nous rions et engageons la conversation. Elles profitent du beau temps mais n'expriment aucun besoin particulier.

Ce temps de rue illustre l'importance de la spontanéité : sans attente particulière, j'ai pu nouer plusieurs contacts et répondre à des besoins variés. Certains jours, il ne se passe rien, d'autres, on est au bon endroit au bon moment. L'adaptabilité est essentielle dans ce travail. »

VIGNETTES DE TERRAIN

« Chronique d'un temps de travail de rue – Quartier Pont de Bois, 2024 »

Association AVANCE

Ce jour-là, avec mon collègue ALSSES, nous avons décidé d'effectuer un temps de travail de rue (TDR) dans le quartier de Pont de Bois. L'objectif était double : aller à la rencontre des jeunes et échanger avec les professionnels du CAL (Centre d'Animation Locale).

Mon collègue avait prévu un rendez-vous avec une famille congolaise. Ne les trouvant pas au point de rencontre initiale, nous les avons contactés pour leur proposer de nous rejoindre au CAL. À leur arrivée, nous nous sommes isolés avec l'équipe éducative et la famille, composée des parents et de leurs deux enfants, en âge d'être scolarisés au collège et au lycée.

Ce temps d'échange a permis de réfléchir collectivement à des solutions adaptées à leurs besoins : scolarisation, logement, aides spécifiques (alimentaires, vestimentaires, hygiène) et accompagnement administratif. Grâce à la complémentarité des acteurs, un véritable maillage partenarial s'est mis en place pour les accompagner au mieux.

Cet exemple illustre la flexibilité du travail de rue : s'adapter aux besoins, saisir les opportunités et mobiliser les ressources en temps réel. Définis en équipe, ces temps se déroulent en binôme et intègrent parfois une présence chez des partenaires (mission locale, maison de quartier...). Le travail de rue repose sur une présence régulière dans des lieux stratégiques (sorties de métro, parcs...) où se regroupent des jeunes en voie de marginalisation.

L'objectif est d'établir un lien de confiance, d'être identifiable sans être assimilé à d'autres professionnels. Avec le temps, ces échanges informels permettent des avancées concrètes : prise de rendez-vous pour des démarches administratives, rencontres avec des professionnels de l'emploi, rédaction de CV ou encore demandes d'aides spécifiques. En créant des espaces de dialogue et en favorisant des rencontres adaptées aux réalités du terrain, le travail de rue devient un levier essentiel d'accompagnement et de transformation sociale.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Travail de rue et participation citoyenne : une dynamique au cœur du quartier »

Association HORIZON 9

Le temps de travail de rue en prévention spécialisée consiste à intervenir directement dans les quartiers ou zones sensibles pour établir une relation de confiance avec les jeunes et les aider à éviter les risques sociaux.

Le travail de rue est en premier lieu une intention, l'intention d'aller au-devant des jeunes et du quartier. Il permet également d'observer, saisir l'ambiance du moment, afin parfois de repérer des lieux ou des temps propices à une présence intensifiée.

À la suite d'une réunion d'équipe le cadre nous interpelle concernant une habitante du quartier qui se plaint des jeunes qui squatte devant chez elle. Nous décidons donc dans le cadre de notre travail de rue de se rendre sur le lieu.

Nous allons donc à la rencontre de ce groupe constitué de jeunes collégiens qui squatte devant l'immeuble. Nous en connaissons deux d'entre eux scolarisés dans le collège où nous avons un poste ALSSES. Cela facilite la prise de contact nous leur proposons de les rencontrer au local et de comprendre ce qu'ils font de la rue.

Les discussions tournent autour du fait qu'ils ne savent pas quoi faire, qu'ils ne font rien de mal et qu'ils s'ennuient après l'école.

Nous leur proposons de participer à la concertation qu'organise la mairie sur la réhabilitation du quartier et notamment à la création d'espace pour les jeunes. Nous leur disons donc que cela est une super opportunité pour eux de proposer des idées sur cet espace.

Les premières réflexions avec les jeunes se font dans la rue puis au local autour d'un goûter. Ensuite nous nous rendons aux réunions organisées par la mairie où les jeunes rencontrent la fameuse habitante qui se plaignait d'eux. Le dialogue s'installe un peu tendu au début mais finalement cela se passe plutôt bien.

Des temps dans le quartier sont organisés depuis, où les jeunes donnent le choix des installations qu'ils aimeraient avoir sur le quartier.

Aujourd'hui nous travaillons avec ce groupe sur les travaux de réaménagement de certains espaces du quartier.

Ce temps de travail de rue nous a également permis de rencontrer d'autres jeunes par l'intermédiaire des collégiens que nous connaissons. Nous les accompagnons dans leurs orientations après la troisième.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Repérer, écouter, accompagner : une mission éducative sur le terrain »

Association AJA

Contexte :

Lors de nos interventions régulières dans le quartier des Présidents à Maubeuge, nous avons repéré Justine, 19 ans, au domicile d'un jeune que nous accompagnons dans le cadre d'une réinsertion professionnelle.

D'abord observée de manière discrète et distante, elle a progressivement commencé à échanger avec nous, ce qui nous a permis d'identifier une situation de grande vulnérabilité : rupture familiale, précarité, instabilité psychologique et sociale. Après plusieurs rencontres, nous avons partagé nos observations avec un partenaire de Réussir en Sambre Avesnois (Mission Locale). Il s'est avéré que Justine était connue de leurs services, mais que son inscription n'avait jamais été finalisée. Elle avait disparu des radars pendant près d'un an, rendant difficile tout suivi ou accompagnement institutionnel.

Les discussions avec elle ont révélé une situation plus complexe que ce que nous imaginions :

- Fin de son accompagnement ASE à ses 18 ans, la laissant sans famille d'accueil ni structure d'accompagnement.
- Problèmes de santé mentale, exacerbés par son isolement et son mode de vie précaire.
- Fréquentations à risque, incluant des relations toxiques et potentiellement dangereuses.
- Consommation de drogues et comportements autodestructeurs.
- Suspicion d'exploitation, notamment un risque d'être utilisée par un réseau de prostitution.

Face à cette situation, il était essentiel d'adopter une approche prudente et progressive pour ne pas la brusquer et éviter une rupture du lien.

Séquence de travail de rue :

Observation et repérage :

Justine est repérée à plusieurs reprises dans le quartier et au domicile d'un jeune en réinsertion. Au départ, elle reste silencieuse et sur la défensive. Son comportement montre une certaine méfiance vis-à-vis des adultes et des structures d'accompagnement.

Nos échanges avec la Mission Locale révèlent qu'elle était suivie, mais qu'elle a disparu de leur réseau depuis un an, coupant tout contact avec les services d'insertion.

Création d'un lien de confiance :

Nous entamons une approche patiente en échangeant avec elle sur des sujets quotidiens, sans évoquer immédiatement sa situation personnelle. Petit à petit, elle accepte de parler davantage et finit par évoquer ses difficultés. Depuis ses 18 ans, elle ne bénéficie plus d'aucune aide de l'ASE, ce qui l'a plongée dans une grande précarité. Elle admet des périodes de mal-être psychologique, avec des épisodes de grande détresse. Elle reconnaît que ses fréquentations sont problématiques, mais qu'elle se sent piégée par son environnement.

Elle consomme des substances qui lui permettent de "tenir le coup", mais elle n'a pas conscience des dangers. Elle laisse entendre, sans le dire explicitement, qu'elle pourrait être sous influence d'un réseau qui l'exploite. Nous évitons toute confrontation directe, privilégiant une posture d'écoute et de soutien afin qu'elle ne se braque pas.

... /...

- **Identification des besoins et accompagnement :**

La situation de Justine nécessite une approche pluridisciplinaire, impliquant plusieurs partenaires. Nos priorités sont de :

1. Assurer sa sécurité : En fonction de ses révélations, nous la sensibilisons aux dangers de son entourage et essayons de la convaincre d'accepter un hébergement temporaire sécurisé.
2. Réactiver son suivi social et médical : Nous travaillons avec la Mission Locale et des structures spécialisées comme le Centre Hospitalier de Maubeuge pour lui offrir un suivi adapté à sa santé mentale et à sa précarité (séjour en Hôpital Psychiatrique).
3. L'aider à retrouver une stabilité : L'objectif est de l'orienter vers des dispositifs adaptés à son âge et à sa situation (logement, insertion, soutien psychologique). Notamment une proposition d'orientation vers l'EPIDE qui pourrait lui convenir.
4. Maintenir une relation de confiance : Ne pas la brusquer, mais rester un repère fiable pour elle, afin qu'elle sache qu'elle peut solliciter de l'aide à tout moment.

- **Suivi et maintien du lien :**

Le suivi de Justine est délicat, car elle oscille entre des périodes de confiance et des moments où elle disparaît. Nous restons vigilants et essayons de maintenir un contact, même léger, en passant régulièrement dans le quartier et en lui proposant des rencontres informelles. Elle souhaite renouer avec la Mission Locale pour finaliser son inscription. Elle exprime également un intérêt pour un hébergement plus stable, sans encore franchir le pas.

Notre objectif à long terme est de lui permettre de sortir de ce cercle de vulnérabilité en l'aidant à retrouver des repères positifs et un accompagnement sécurisé.

- **APPORT DU TRAVAIL DE RUE :**

POUR LE JEUNE :

- Identification précoce d'une situation de grande vulnérabilité.
- Travail en réseau avec les partenaires pour proposer un accompagnement global.
- Prévention des risques liés à l'exploitation et aux comportements autodestructeurs.
- Création d'un lien de confiance permettant une intervention progressive et adaptée.

POUR LES EDUCATEURS :

- Identification précoce d'une situation de grande vulnérabilité.
- Travail en réseau avec les partenaires pour proposer un accompagnement global.
- Prévention des risques liés à l'exploitation et aux comportements autodestructeurs.
- Création d'un lien de confiance permettant une intervention progressive et adaptée.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Présence sociale et travail de rue : Clés de l'intervention éducative »

Association AAE

La présence sociale, outil de la Prévention Spécialisée

En tant qu'éducatrice de rue, ma présence sociale sur le quartier Carnot-Dolet à Saint-Pol-sur-Mer repose sur une approche de proximité avec les habitants, notamment les jeunes et leurs familles. Par une présence régulière sur le terrain, j'ai pu établir des liens de confiance, favoriser l'écoute et identifier les besoins et problématiques spécifiques du quartier.

Lors de mes observations, j'ai constaté que le quartier Carnot-Dolet est marqué par un manque de dynamique collective et un faible sentiment d'appartenance. L'individualisation des habitants se traduit par une participation limitée aux initiatives locales et une faible mobilisation autour des actions proposées. Ce manque d'investissement communautaire impacte les liens sociaux et rend plus difficile la mise en place de projets collectifs fédérateurs.

Par ailleurs, certaines difficultés persistent, notamment la précarité sociale et des tensions ponctuelles entre jeunes, renforcées par un manque d'espaces adaptés à leurs besoins. Bien que des structures et partenaires locaux existent, ils sont parfois méconnus ou peu sollicités, ce qui souligne la nécessité de renforcer l'orientation et la médiation vers ces ressources.

À travers mon action éducative, j'essaie donc de favoriser l'accès aux dispositifs existants, tout en proposant des initiatives adaptées aux réalités du terrain, afin de renforcer le lien social, encourager l'implication des habitants et travailler sur une meilleure appropriation du quartier par ses habitants.

Le Travail de rue :

Le travail de rue est une démarche essentielle dans mon action éducative sur le quartier Carnot-Dolet. Il représente un temps de travail important, car il permet d'aller directement à la rencontre des jeunes et des habitants dans leur environnement quotidien.

Cette approche favorise une relation de proximité et de confiance, loin du cadre institutionnel, ce qui facilite les échanges et permet une meilleure compréhension des réalités vécues sur le territoire, cette démarche se concrétise par une présence régulière dans les espaces fréquentés par les jeunes (places, halls d'immeubles, squares, abords des établissements scolaires, etc.).

Cette disponibilité sur le terrain permet d'entrer en contact avec des jeunes qui ne fréquentent pas forcément les structures classiques et qui peuvent être éloignés des dispositifs d'accompagnement existants.

Le travail de rue se construit dans la durée : il ne s'agit pas seulement d'un temps d'observation, mais d'un véritable travail de médiation et d'accompagnement. Les discussions informelles permettent d'identifier des besoins, des difficultés ou encore des aspirations, et ouvrent la porte à un travail plus approfondi sur des thématiques variées (insertion, prévention, loisirs, santé, etc.).

VIGNETTES DE TERRAIN

« Créer du Lien, Prévenir, Agir : Le Travail de Rue en Action »

Association APSM-AZIMUTS

1. Présence et Observations sur le Terrain

En 2024, nous avons réalisé en moyenne deux séances hebdomadaires de travail de rue à Mons-en-Barœul, couvrant l'ensemble des quartiers prioritaires (hors Haut de Mons).

Nous avons constaté que la rue est majoritairement occupée par un public masculin, âgé de 16 à 30 ans en journée, et de 11 à 17 ans en fin de journée, notamment aux sorties des collèges. Les jeunes filles, bien que présentes, sont plus souvent de passage, sans occupation prolongée de l'espace public.

Notre travail a permis d'aller à la rencontre des publics les plus marginalisés, d'identifier leurs besoins et d'apporter un accompagnement adapté. Une présence lors d'événements de quartier a aussi facilité la prévention et la gestion de tensions, en collaboration avec la Municipalité et la Préfecture.

2. Apports du Travail de Rue

Pour les Éducateurs

- **Renforcement du lien de confiance** : Présence informelle facilitant les échanges directs.
- **Intervention ciblée et personnalisée** : Identification précise des besoins des jeunes.
- **Meilleure compréhension du terrain** : Adaptation des actions aux réalités locales.
- **Développement des compétences** : Écoute, gestion des conflits, adaptation aux imprévus.
- **Prévention des risques** : Anticipation des comportements à risque, médiation et gestion de conflits.

Pour les Jeunes

- **Accompagnement accessible et rassurant** : Échanges sans cadre institutionnel formel.
- **Expression des besoins** : Favorise une écoute active et une relation horizontale.
- **Confiance en soi et valorisation** : Soutien favorisant l'estime de soi et l'engagement.
- **Implication dans des projets collectifs** : Participation à des activités favorisant la cohésion sociale.
- **Prévention des comportements à risque** : Soutien contre la marginalisation et le décrochage.

3. Conclusion

Le travail de rue constitue un levier essentiel pour la prévention spécialisée. En instaurant un lien direct et humain avec les jeunes, il permet d'agir efficacement sur leurs besoins immédiats tout en favorisant leur intégration sociale et leur autonomie.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Le travail de rue : une présence discrète mais indispensable »

Association FCP

Le travail des éducateurs de rue du FCP Seclin, qui œuvrent souvent dans la discrétion, n'est pas toujours compris, ou mal connu. Leur défi est d'aller à la rencontre de jeunes. L'équipe réalise en moyenne 2 séquences hebdomadaires, en binôme ou en solo.

Le travail de rue est réalisé en fonction des conditions climatiques. Les éducateurs vont au-devant de jeunes qu'ils repèrent, aussi bien dans la rue que devant le collège ou le lycée. Les jeunes sont fréquemment en difficultés scolaires, et parfois en rupture familiale.

Les éducateurs de rue du club de prévention explorent les territoires du quartier de la Mouchonnière et des alentours. Ils sont souvent les seuls interlocuteurs (adultes) disponibles pour les jeunes en demande d'aide. Les liens de confiance, indispensables au travail de libre adhésion, ne sont pas toujours faciles à mettre en place, ils se tissent entre ces éducateurs en prévention spécialisée et les jeunes en difficulté. Les éducateurs les accompagnent pour les aider à grandir et à trouver leur place dans la société.

Le travail de rue permet aux éducateurs d'être repérés dans le quartier, et progressivement, d'en faire partie. Il permet d'être accessible pour les habitants, les partenaires, les commerçants, etc. Ainsi, l'équipe développe une connaissance, une expertise du territoire lui permettant d'élaborer un diagnostic, et des actions correspondant aux besoins des jeunes.

Cette connaissance permet également le partage d'analyse avec les partenaires du territoire tels que les services départementaux de proximité, les personnels de l'Éducation Nationale, les services municipaux, etc.

Le travail de rue bénéficie également aux habitants, qui trouvent dans cette pratique, une possibilité d'interpellation directe de l'équipe. Les adultes peuvent transmettre des informations et peuvent questionner l'équipe sur des sujets relatifs à leur famille, leur environnement, etc.

Quant aux jeunes, après une phase de connaissance, ils investissent souvent l'équipe sur des questions liées à leur vie quotidienne. Ils se regroupent souvent sur des lieux identifiés par les éducateurs.

Ainsi, ils facilitent les rencontres avec les éducateurs.

Un plan ANRU a démarré cette année 2024, ce qui a bouleversé la géographie du quartier, et notamment des lieux ressources tels que le City Park, espace privilégié de regroupement des jeunes, qui a été supprimé juste avant l'été, ce qui a impacté l'occupation du quartier par les jeunes, et le travail de rue.

2 LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-EDUCATIFS

2.1 Introduction

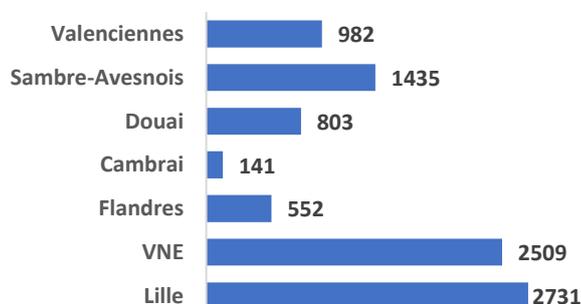
La saisie des données concernant les accompagnements socio-éducatifs individuels se réalisent à partir de 3 fiches :

- **La fiche jeune** : Elle comprend l'ensemble des renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, **l'origine de la demande et la demande initiale**.
- **La fiche « situation »** : Elle comprend tous les éléments liés à **la situation des jeunes** (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de protection de l'enfance etc...). La fiche situation **intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs**. **Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes**.
- **La fiche « d'intervention accompagnement individuel »** : Les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires. **Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités mobilisées**.

En 2024, l'APSN a mis en place différents groupes de travail afin de poursuivre une démarche de réflexion collective sur des thèmes spécifiques à l'intervention de prévention spécialisée, avec principal support la base de données commune.

2 Séances de travail sur la thématique des accompagnements individuels se sont déroulées avec les professionnels

***A l'échelle départementale,
9 866 jeunes sont accompagnés par la Prévention Spécialisée***

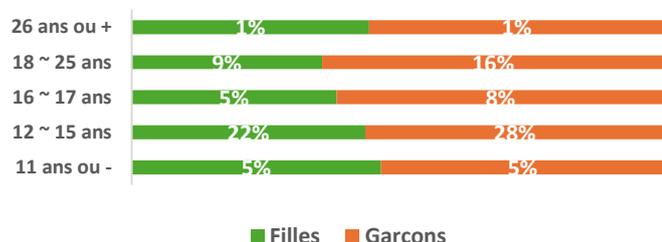


Ces données reflètent une photographie au temps T de l'extraction ; il est donc tout à fait possible que des écarts puissent exister entre ces données et celles qui figureront dans chacun des rapports d'activité des associations de Prévention Spécialisée. Précisons également que la taille des équipes est différente selon les associations.

2.2 Les situations des jeunes accompagnés

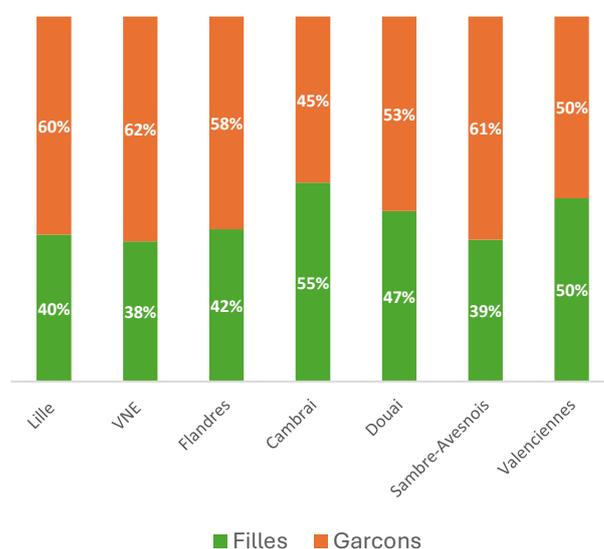
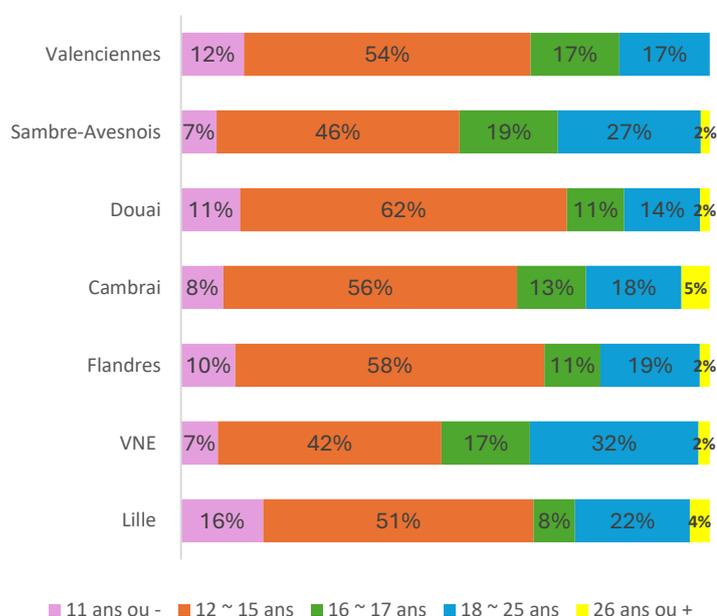
A l'échelle départementale

2.2.1 Le genre et l'âge des jeunes accompagnés



73 % des jeunes accompagnés sont des mineurs, contre 48 % en 2016. Cette augmentation s'explique notamment par l'orientation définie dans le cadre de référence de la Prévention Spécialisée, qui vise à accompagner un public plus jeune, ainsi que par le déploiement et le renforcement des fonctions ALSES au cours des dernières années.

A l'échelle des directions déléguées de territoire



Les tendances principales que nous pouvons relever sont les suivantes :

- La tranche d'âge des 12-15 ans est majoritaire sur tous les territoires (entre 42 % et 62 %).
- Les 16-17 ans et 18-25 ans sont moins représentés mais restent significatifs, avec des variations selon les territoires.
- La proportion des 18-25 ans est plus élevée sur les territoires du VNE et de la Sambre-Avesnois.

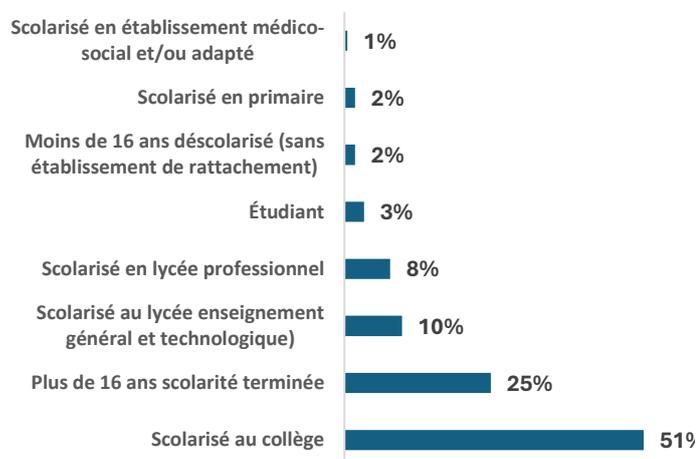
Le graphique ci-dessus montre que :

- Les garçons sont majoritaires sur tous les territoires, excepté sur les territoires de Cambrai.
- Les filles représentent entre 38 % et 50 %, la part la plus élevée étant Cambrai (55%).

Comme l'année dernière, les 12-15 ans dominent sur les territoires, ce qui démontre une forte concentration de jeunes adolescents dans les accompagnements socioéducatifs menés par la Prévention Spécialisée,

2.3 Les situations scolaires des jeunes accompagnés

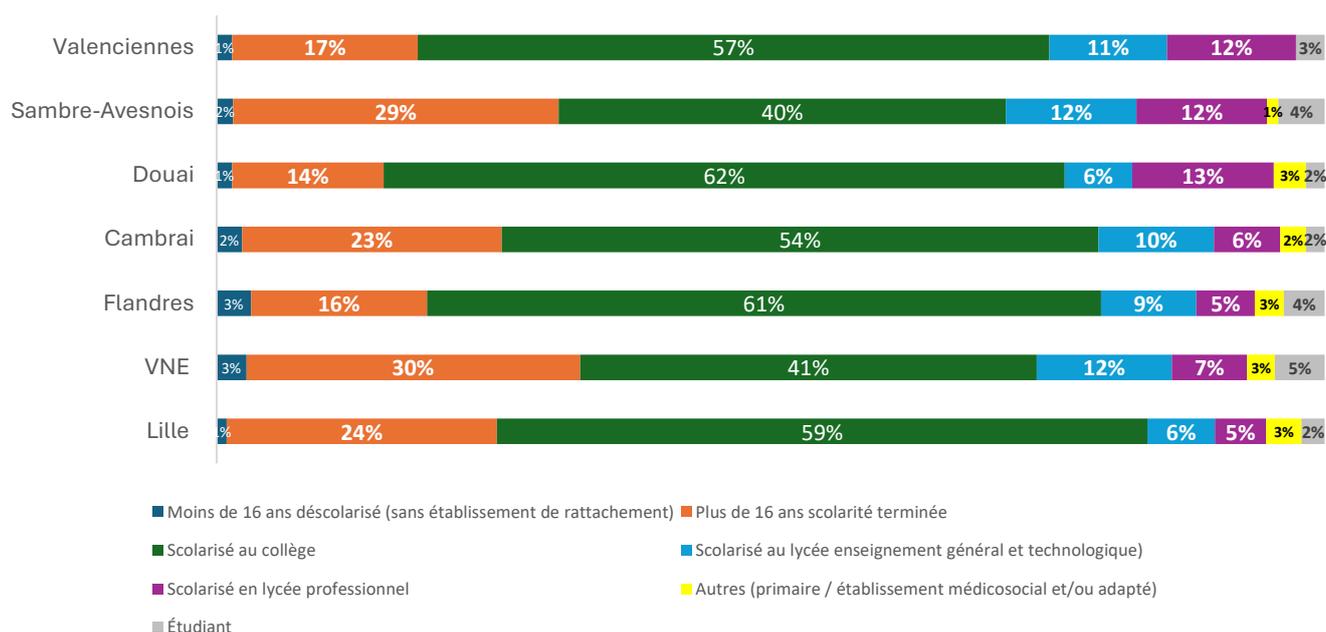
A l'échelle départementale



Ce graphique représente la répartition des jeunes en fonction de leur situation scolaire. Nous pouvons relever les points suivants :

- Par rapport l'année dernière, la part des jeunes accompagnés scolarisée au collège a augmenté de 3 points.
- **Un quart des jeunes (25 %) ont plus de 16 ans et ont fini leur scolarité**, ce qui peut inclure des jeunes ayant arrêté leurs études après le lycée ou avant d'entamer des études supérieures.
- **10 % sont scolarisés en lycée général et technologique, et 8 % en lycée professionnel.**

A l'échelle des directions déléguées de territoire

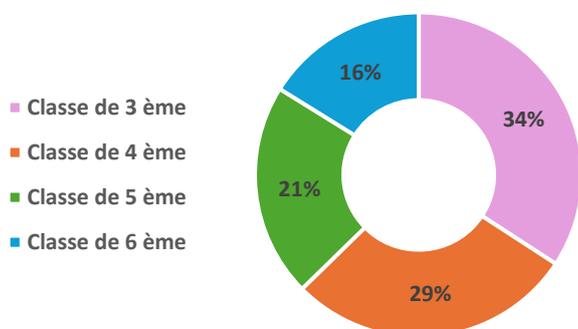


A l'échelle des différents territoires, nous observons :

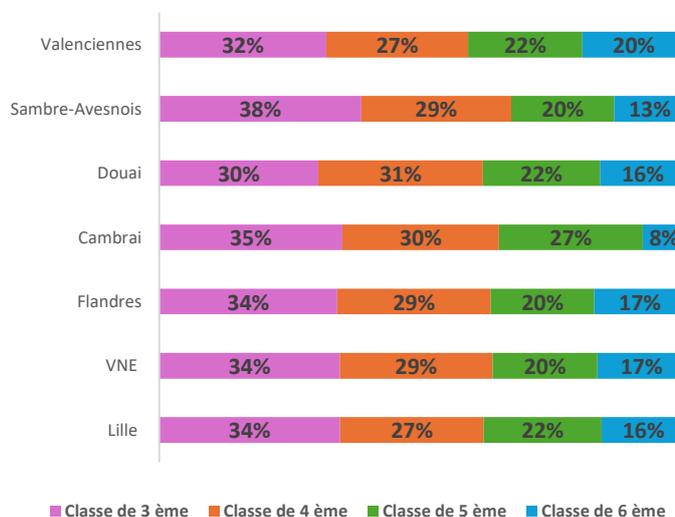
- Des disparités entre les territoires : Par exemple, **la part des jeunes de plus de 16 ans avec une scolarité terminée est particulièrement élevée sur les territoires du VNE (30%) et de la Sambre-Avesnois (29%), tandis qu'elle est plus faible sur les territoires de Douai (14%).**
- **Une part significative des jeunes encore inscrits dans un parcours scolaire.**

2.3.1 Profil des collégiens accompagnés

A l'échelle départementale



A l'échelle des directions déléguées de territoire



A l'échelle départementale, les données sont sensiblement identiques à celles de l'année dernière.

A l'échelle des territoires, nous pouvons retenir les points suivants :

- Les collégiens en classe de 3^{ème} sont plus représentés sur les territoires de la Sambre-Avesnois 38% et de Cambrai avec 35% des collégiens accompagnés.
- Sur les territoires de Douai, on observe une part plus importante de collégiens en classe de 4^{ème} (31%), légèrement au-dessus des autres territoires.
- Les collégiens en classe de 6^{ème} sont moins représentés sur les territoires de Cambrai (8%) et de la Sambre-Avesnois (13%).

Si nous comparons aux données issues de rapport 2022, des variations significatives sont présentes et peuvent être corrélées avec :

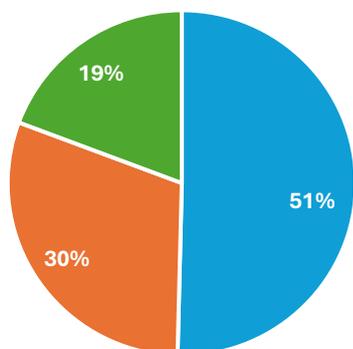
- Le nombre de jeunes qui entrent en 6^{ème} et ceux qui sortent du collège,
- Le passage d'une classe à l'autre,
- La poursuite de l'accompagnement du jeune
- Le développement de nouveaux accompagnements.

Par exemple sur les territoires de Cambrai, la proportion des collégiens en classe de 6^{ème} est moins importante cette année (-13 points). A contrario, les proportions des collégiens en classe de 5^{ème} et en classe de 4^{ème} sont plus significatives cette année (+8 points et +9 points).



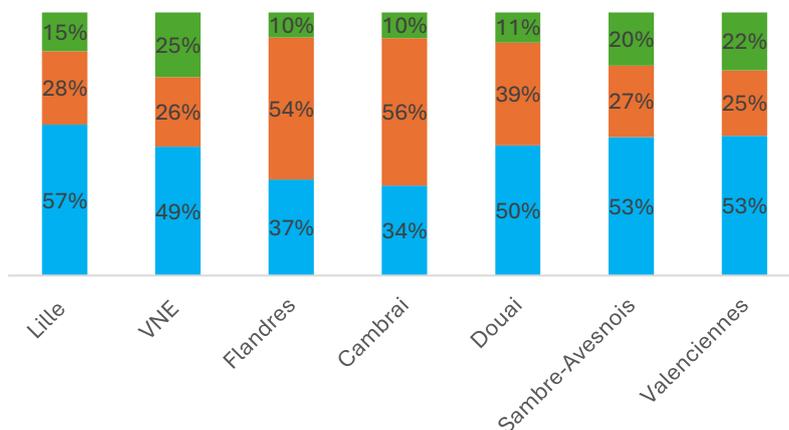
2.3.2 Profil des lycéens accompagnés

A l'échelle départementale



■ Seconde ■ Première ■ Terminale

A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



■ Seconde ■ Première ■ Terminale

À l'échelle départementale :

- La majorité des lycéens accompagnés par la Prévention Spécialisée sont en classe de seconde (51 %).
- Les élèves de première représentent également une proportion significative (30 %).
- Les élèves en classe de terminale sont moins représentés, ce qui pourrait s'expliquer par un décrochage scolaire avant la fin du cycle lycéen.

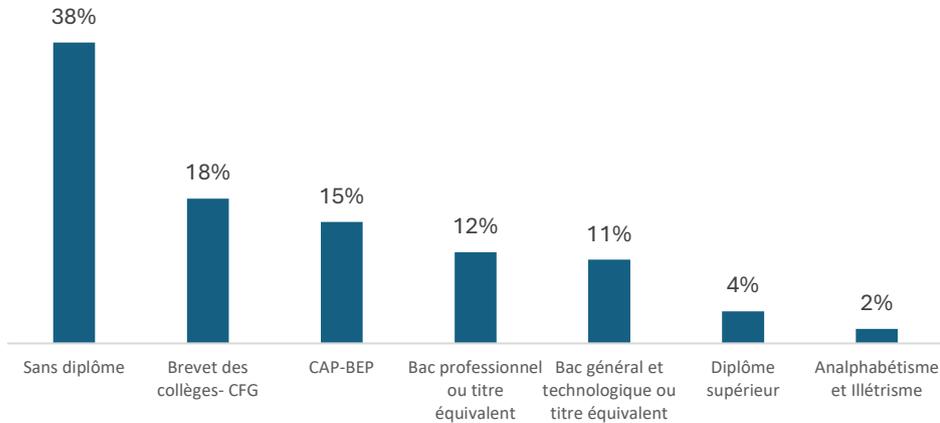
À l'échelle des territoires :

- La proportion de lycéens en seconde, accompagnés par la Prévention Spécialisée est supérieure à la moyenne départementale dans trois territoires : **Lille (57 %), Sambre-Avesnois (53 %) et Valenciennes (53 %).**
- **Les territoires des Flandres et Cambrai font exception**, avec une majorité d'élèves accompagnés en classe de première (respectivement 54 % et 56 %).
- La part des élèves en terminale est plus élevée à **Valenciennes (22 %) et sur le VNE (25 %).**



2.4 Les diplômes des jeunes actifs (scolarité terminée)

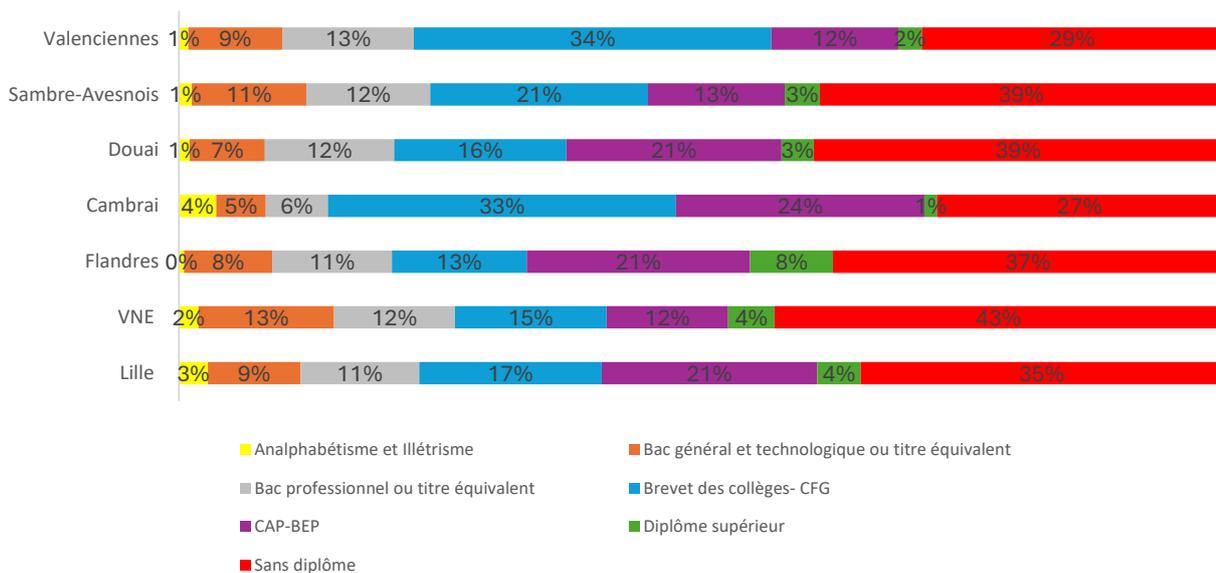
A l'échelle départementale



Une majorité significative des jeunes accompagnés (38 %) n'a pas de diplôme, ce qui peut poser des difficultés en matière d'insertion professionnelle.

Le faible taux de diplômés du supérieur (4 %) montre un accès restreint aux études longues pour les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée.

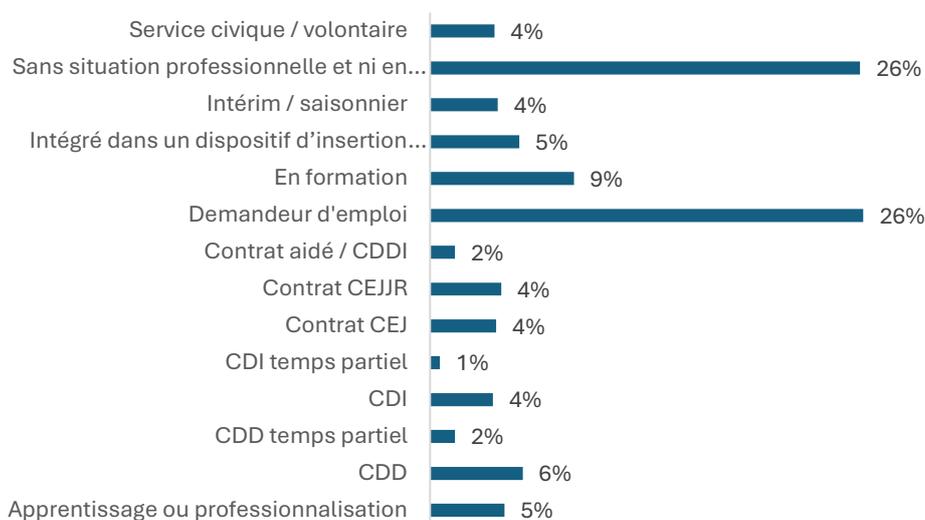
A l'échelle des directions déléguées de territoire



- Les territoires du VNE présente le taux le plus élevé de personnes sans diplôme (43 %), bien au-dessus des autres territoires ce qui le place parmi les villes les plus vulnérables en termes d'éducation.
- Les territoires des Flandres se démarquent avec 8 % de diplômés du supérieur, le taux le plus élevé.

2.5 Les situations professionnelles des jeunes actifs (scolarité terminée)

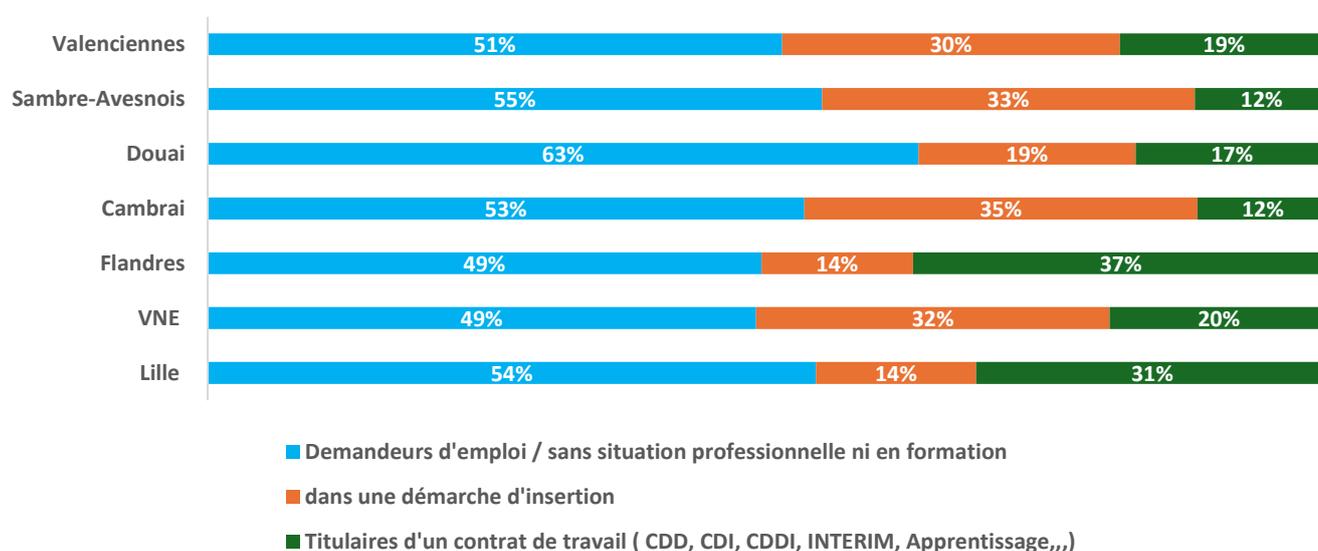
A l'échelle départementale



Une grande partie des jeunes (52 %) est dans une situation de précarité : soit en recherche d'emploi, soit sans situation professionnelle.

Le faible taux de CDI (4 %) indique une instabilité professionnelle importante. Les contrats courts (CDD, intérim, apprentissage) restent précaires et minoritaires.

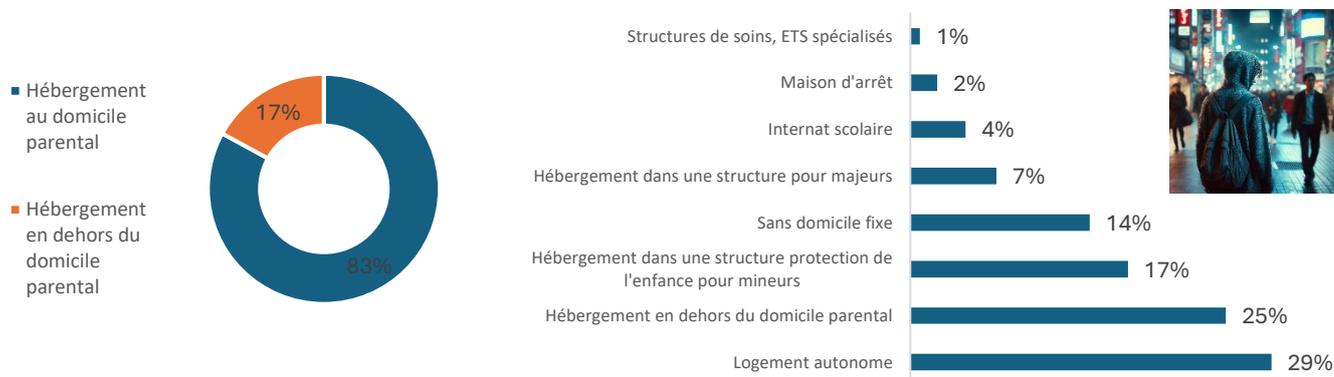
A l'échelle des directions déléguées de territoire



- Les territoires de Douai ont le plus fort taux de précarité professionnelle (63 % sans emploi ou sans formation).
- Les territoires où le taux de contrats de travail est le plus élevé sont : les Flandres (37 %), Lille (31 %) et le VNE (20 %).
- Cambrai a la plus forte proportion de personnes en démarche d'insertion (35 %), suivie de Sambre-Avesnois (33 %).

2.6 Les situations d'hébergement des jeunes accompagnés

A l'échelle départementale



A l'échelle départementale, la majorité des jeunes restent hébergés par leurs parents, ce qui est généralement lié à la dépendance financière, aux études, ou au manque d'autonomie.

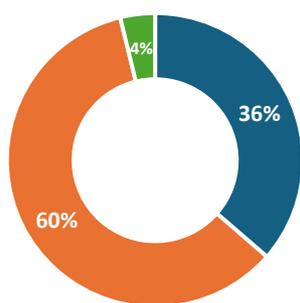
Cependant, une part non négligeable (17 %) vit ailleurs, ce qui peut refléter diverses situations : indépendance précoce, placement en structure d'accueil, ou précarité.

Concernant les 17 % des jeunes hébergés en dehors du domicile parental, nous observons :

- **29 % des jeunes vivant hors du domicile parental sont en logement autonome**, ce qui montre une transition vers l'indépendance.
- **17 % sont pris en charge dans une structure de protection de l'enfance**, ce qui concerne les jeunes mineurs en difficulté familiale ou sociale.
- **7 % sont hébergés dans des structures pour majeurs**, ce qui peut concerner des foyers d'accueil ou des centres d'hébergement d'urgence.

Focus : hébergement dans une structure pour mineurs et majeurs

Structures pour mineurs

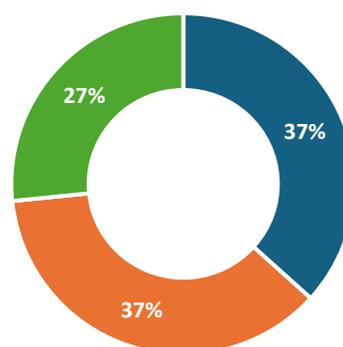


- Familles d'accueil
- Structures d'hébergement de l'ASE
- Structures d'hébergement de la PJJ

La majorité des jeunes sont placés dans des structures de l'ASE, ce qui montre un recours important aux foyers et établissements spécialisés.

Un peu plus d'un tiers des jeunes bénéficient d'un accueil en famille, ce qui peut favoriser un développement plus stable et individualisé.

Structures pour majeurs

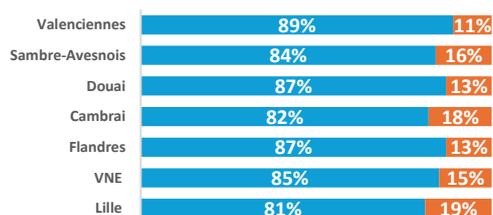


- Hébergement CHRS
- Hébergement FJT
- Hébergement temporaire

Alors que la part des jeunes majeurs hébergés en CHRS était de 41% l'année dernière, elle est de 37% cette année.

La part des jeunes en hébergement temporaire a augmenté de 5 points par rapport à l'année dernière.

A l'échelle des Directions déléguées de territoire



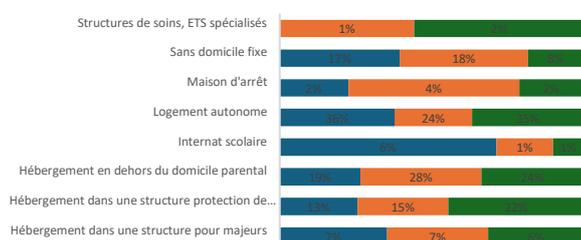
■ Hébergement au domicile parental
 ■ Hébergement en dehors du domicile parental

Sur le graphique ci-contre, nous pouvons observer des tendances similaires sur les territoires.

- ⇒ La majorité des jeunes vivent au **domicile parental**, avec des taux variants entre **81 % (Lille)** et **89 % (Valenciennes)**.
- ⇒ L'hébergement **en dehors du domicile parental** est minoritaire, représentant entre **11 % et 19 %** selon les territoires.

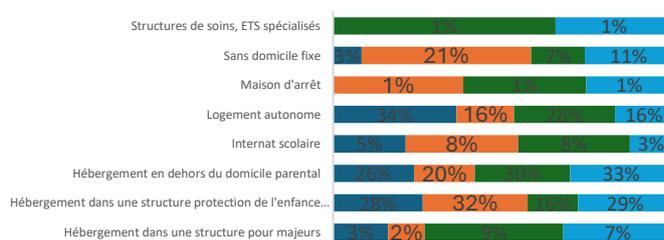
Le graphique met en évidence des variations territoriales dans les modes d'hébergement des jeunes. Si la **grande majorité vit toujours au domicile parental**, certains territoires présentent une part plus importante de jeunes vivant en dehors du domicile parental.

Territoires Nord du Département



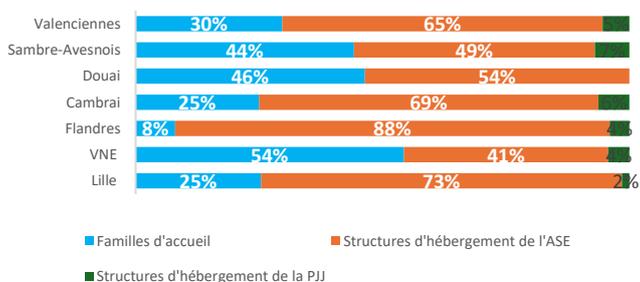
■ Lille ■ VNE ■ Flandres

Territoires Sud du Département

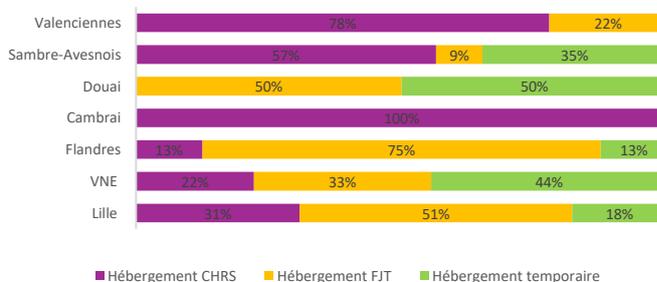


■ Cambrai ■ Douai ■ Sambre-Avesnois ■ Valenciennes

Focus : hébergement dans une structure pour mineurs et majeurs



■ Familles d'accueil ■ Structures d'hébergement de l'ASE
 ■ Structures d'hébergement de la PJJ



■ Hébergement CHRS ■ Hébergement FJT ■ Hébergement temporaire

Ces graphiques illustrent la répartition des solutions d'hébergement pour **mineurs** (gauche) et **majeurs** (droite) selon les territoires.

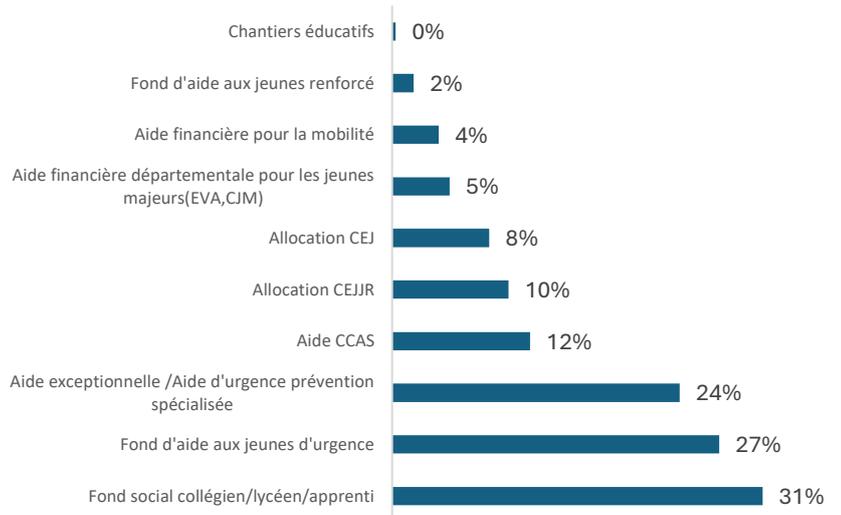
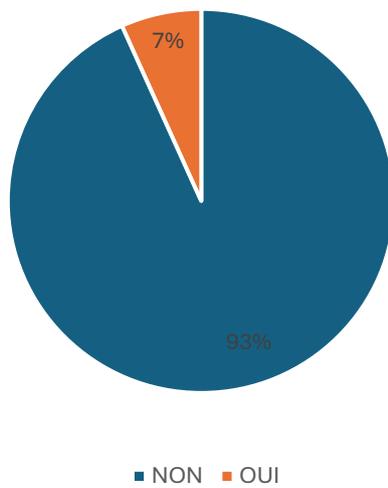
Hébergement des mineurs (référence : hébergement dans une structure de protection de l'enfance pour mineurs)

- La majorité des jeunes mineurs sont hébergés dans des structures ASE, excepté sur les territoires du VNE où 54% des jeunes sont placés dans des familles d'accueil. Nous constatons également une part importante de jeunes hébergés en familles d'accueil sur les territoires de Cambrai et de la Sambre Avesnois
- Les **structures PJJ** sont minoritaires dans tous les territoires, avec des proportions très faibles.

Hébergement des majeurs (référence : hébergement dans une structure pour majeurs)

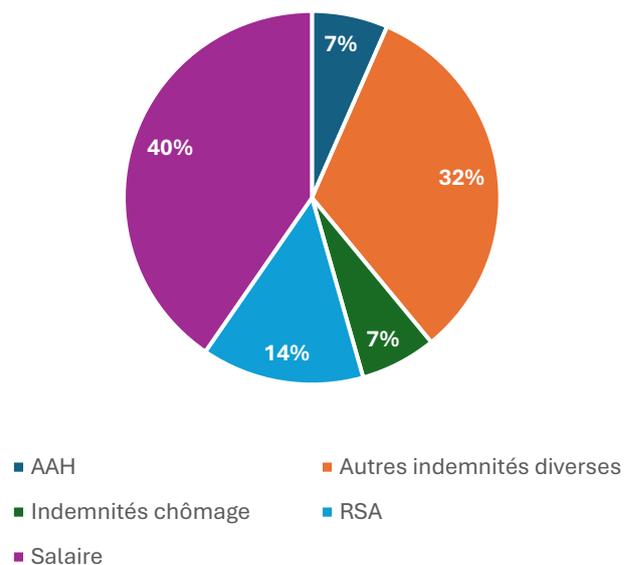
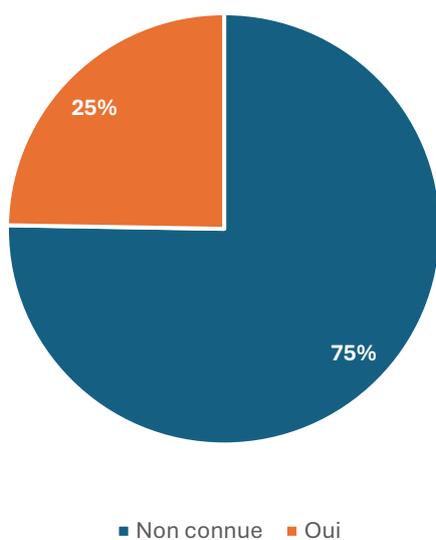
- Les **CHRS** dominent à **Valenciennes (78 %)** mais restent minoritaires ailleurs.
- Les **FJT** sont la principale solution à **Douai (50 %)**, **VNE (33 %)** et **Lille (31 %)**.

2.7 Les aides financières des jeunes accompagnés

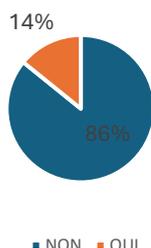


- Le premier graphique montre que les aides financières sont connues et renseignées pour seulement 7 % des jeunes accompagnés.
- Le second montre la multitude d'aides financières dont les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée disposent.

2.8 Les ressources financières des jeunes actifs

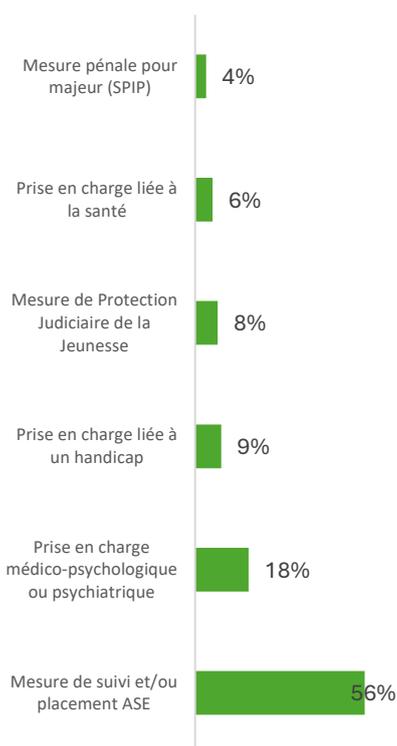


2.9 Les prises en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales



Pour 14 % des jeunes accompagnés les prises en charges protection de l'Enfance et/ ou médico-sociales sont connues par les éducateurs au moment de la saisie des informations.

2.9.1 Les différentes mesures de prise en charge des jeunes accompagnés



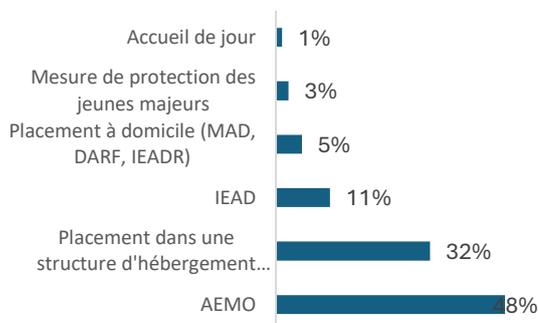
Ce graphique illustre la répartition des prises en charge ou mesures appliquées aux 14 % des jeunes accompagnés pour lesquels l'information est disponible. Voici les principales observations :

- ⇒ **La mesure de suivi et/ou placement ASE domine** : Avec 56 %, la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) représente la majorité des mesures de prise en charge. Cela montre que plus de la moitié des jeunes pour lesquels une mesure de prise en charge est connue, relèvent de la protection de l'enfance, nécessitant un suivi ou un placement.
- ⇒ **Prise en charge médico-psychologique ou psychiatrique significative** : 18 % des jeunes bénéficient d'un accompagnement lié à des troubles psychologiques ou psychiatriques. Ce chiffre souligne l'importance des enjeux de santé mentale pour les jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée.

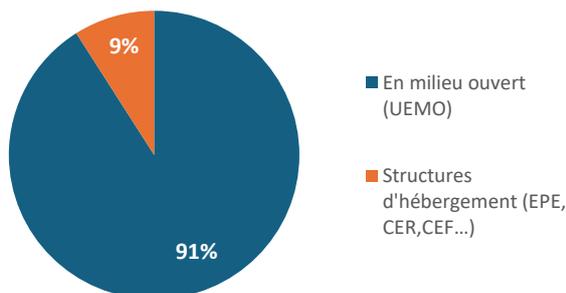
En conclusion, ce graphique met en évidence, une part importante de jeunes accompagnés par la Prévention spécialisée avec des mesures de suivi et/ ou placement ASE. Il souligne également l'importance croissante des problématiques de santé mentale, devenues un enjeu majeur dans l'accompagnement des jeunes. Cela justifie la présence de psychologues de rue au sein des Associations de Prévention Spécialisée, bien que ces postes restent précaires. Nous œuvrons à leur pérennisation au travers l'action-recherche menée par l'APSN.

NB : Certains jeunes peuvent avoir plusieurs prises en charge en même temps, si on rapporte les mesures au nombre de jeunes, les prises en charges médico-psychologique ou psychiatrique concernent 27% des jeunes et ceux ayant une mesure de suivi et/ ou placement ASE représentent 58% des jeunes avec des mesures de prise en charge

Focus mesures ASE



Focus mesures de Protection Judiciaire de la Jeunesse

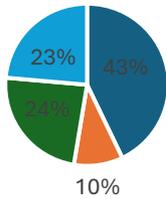


Les mesures en milieu ouvert restent majoritaires.

2.10 Les situations des familles des jeunes accompagnés

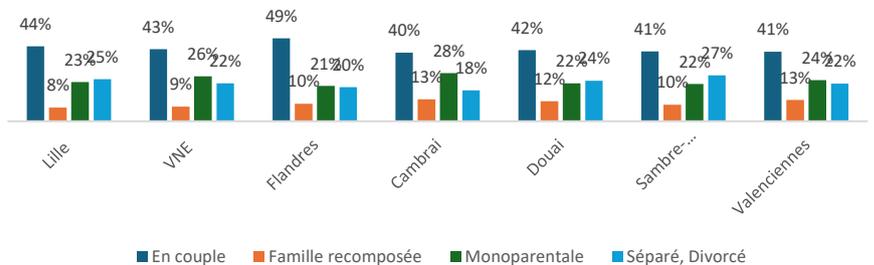
2.10.1 Les configurations familiales

A l'échelle Départementale



■ En couple ■ Famille recomposée
■ Monoparentale ■ Séparé, Divorcé

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoires



■ En couple ■ Famille recomposée ■ Monoparentale ■ Séparé, Divorcé

Selon l'INSEE, les deux tiers des familles ayant au moins un enfant mineur sont des familles dites « classiques ». En Prévention Spécialisée, les configurations des familles des jeunes accompagnés peuvent être considérées « classiques » pour 43%.

A l'échelle départementale, nous pouvons observer que :

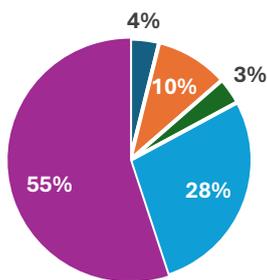
- Les familles monoparentales représentent une part significative (24 %)
- 23 % des familles sont issues d'une séparation ou d'un divorce, ce qui peut impliquer des enjeux d'organisation familiale et de stabilité pour les jeunes.

A l'échelle des territoires, nous pouvons observer :

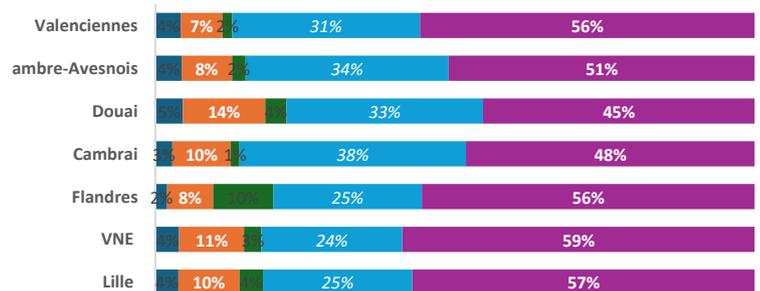
- Les familles monoparentales sont particulièrement présentes sur les territoires du VNE et de Cambrai.
- Le taux de familles recomposées reste relativement faible.
- Les situations de séparation ou de divorce varient selon les territoires, mais restent significatives, indiquant un facteur à prendre en compte dans l'accompagnement des jeunes.

Ces données permettent d'observer la diversité des structures familiales. Le taux élevé de familles monoparentales et de situations de séparation/divorce indique des enjeux potentiels en matière de soutien familial et d'accompagnement social.

2.10.2 Les ressources financières des familles des jeunes accompagnés



■ AAH ■ Autres indemnités diverses ■ Indemnités chômage ■ RSA ■ Salaire



■ AAH ■ Autres indemnités diverses ■ Indemnités chômage ■ RSA ■ Salaire

Selon l'INSEE, 12,5% des enfants n'ont aucun parent en emploi.

- **Le salaire** est la principale source de revenus dans tous les territoires, bien qu'avec des disparités. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de confort financier et que les salaires sont relativement faibles et les contrats précaires.
- **Le RSA** est une source de revenus importante, notamment sur les territoires sud du Département, indiquant une forte précarité économique.

3 LA MISE EN ŒUVRE DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

3.1 Introduction

L'accompagnement éducatif en Prévention Spécialisée repose sur une approche individualisée, adaptée aux besoins spécifiques des jeunes rencontrés. Les données présentées ici illustrent le travail mené par les éducateurs auprès des jeunes en difficulté, mettant en lumière les différentes étapes de l'accompagnement.

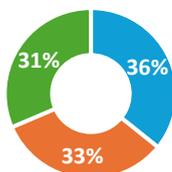
Chaque accompagnement débute par une demande initiale qui émane du jeune lui-même, de sa famille ou d'un partenaire institutionnel. L'origine de l'accompagnement peut ainsi être liée à des problématiques multiples : ruptures familiales, décrochage scolaire, conduites à risque, ou encore absence de projet d'insertion. Il est essentiel de préciser que les éducateurs travaillent aussi avec la dimension de la non-demande, qui est une demande qui est à comprendre et donc l'émergence peut prendre plus de temps.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes, les éducateurs mobilisent diverses modalités d'intervention : entretiens individuels, médiation familiale, mise en relation avec des partenaires, participation à des actions collectives (sport, culture, chantiers éducatifs), et accompagnement vers des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des éducateurs est d'instaurer une relation de confiance permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs difficultés et potentialités, d'identifier des leviers de changement et de progresser à leur rythme vers un mieux-être personnel et social.

3.2 L'origine de la demande

A l'échelle départementale

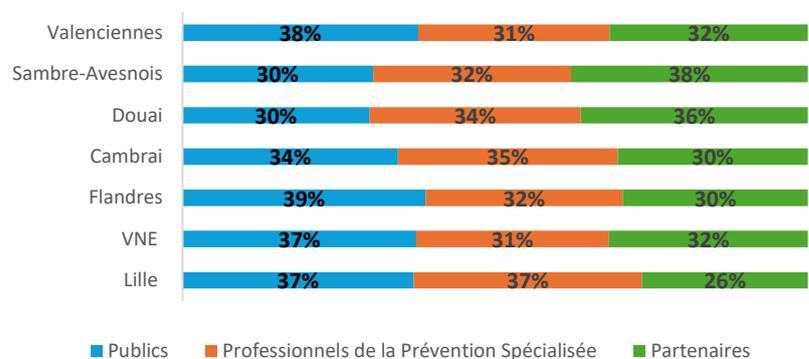


- Publics
- Professionnels de la Prévention Spécialisée
- Partenaires

- Les **Publics** représentent **36%** du total.
- Les **Professionnels de la Prévention Spécialisée** comptent pour **33%**.
- Les **Partenaires** représentent **31%** de l'ensemble.

Cette répartition équilibrée témoigne d'une collaboration tripartite relativement bien répartie.

A l'échelle des Directions Déléguées de territoires

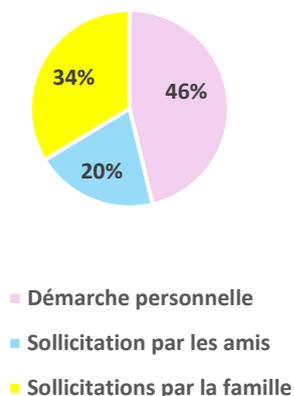


A l'échelle des différents territoires, nous pouvons observer une certaine homogénéité dans la répartition des trois catégories, avec de légères variations.

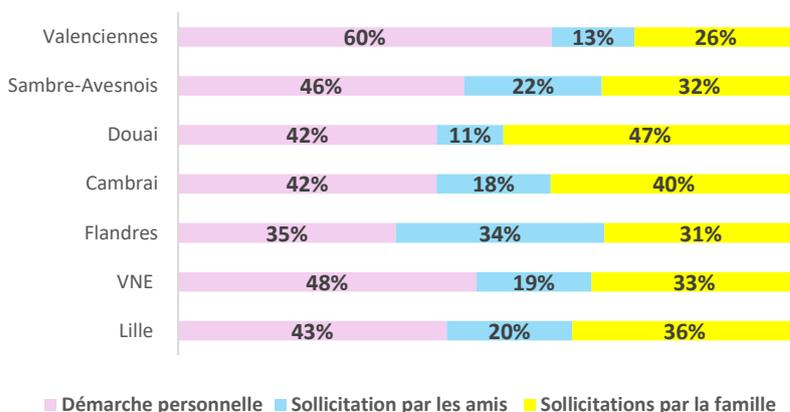
- Les **Publics** représentent la part la plus importante dans la plupart des territoires, notamment dans Flandres (39%) et Lille (37%).
- La part des **Professionnels de la Prévention Spécialisée** varie entre 31% et 37%, avec un pic à Cambrai et Lille (35-37%).
- Les **Partenaires** jouent un rôle important, notamment à Sambre-Avesnois (38%) et Valenciennes (32%), mais leur part est plus faible à Lille (26%).

Focus sur les publics

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



Les deux graphiques illustrent les différentes voies d'engagement des individus dans une démarche d'accompagnement émanant des publics, en distinguant trois principales sources : **la démarche personnelle, la sollicitation par les amis et les sollicitations par la famille.**

Le premier graphique montre la répartition globale des origines des accompagnements à l'échelle départementale et le second détaille les tendances par territoires.

Graphique 1 :

- **46 % des personnes** se sont engagées via une **démarche personnelle**.
- **34 % des engagements** résultent des **sollicitations de la famille**, ce qui montre une influence notable du cercle familial.
- **20 % des engagements** proviennent des **sollicitations par leurs amis**, ce qui indique que la sphère sociale joue un rôle moindre, mais non négligeable.

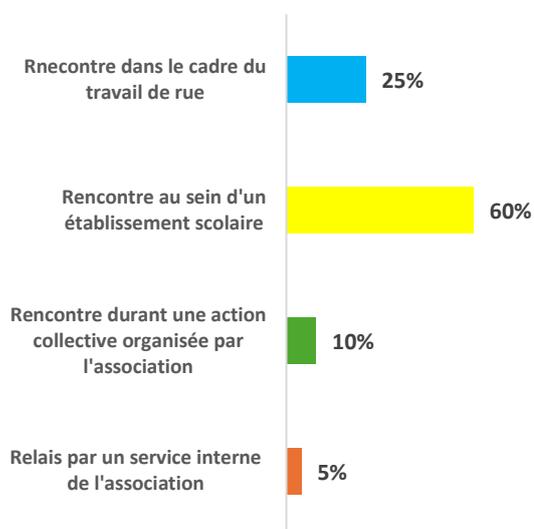
Graphique 2 :

- **La démarche personnelle domine globalement**, notamment à **Valenciennes (60 %)**, **VNE (48 %)** et **Sambre-Avesnois (46 %)**.
- **L'influence de la famille est particulièrement forte** à **Douai (47 %)**, **Cambrai (40 %)** et **Lille (36 %)**, traduisant une implication marquée du cadre familial dans ces territoires et une connaissance des fratries.
- **La sollicitation par les amis est plus présente sur les territoires des Flandres (34 %) et de la Sambre-Avesnois (22 %)**, ce qui montre que dans certains territoires, les pairs jouent un rôle plus actif dans l'engagement.

Ces données mettent en évidence l'importance des dynamiques sociales et familiales dans le processus d'accompagnement des jeunes. Bien que la démarche personnelle soit majoritaire, le rôle de la famille et des amis est important.

Focus sur les orientations par les professionnels de la Prévention Spécialisée

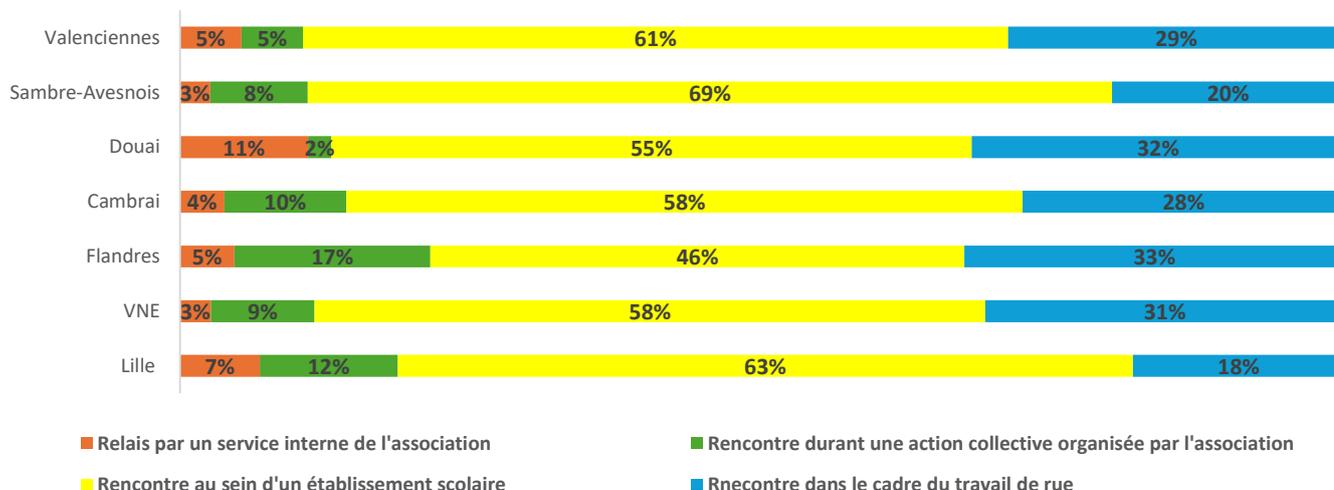
A l'échelle départementale



Les modalités de rencontre entre les jeunes et l'association résultent de différents canaux d'entrée en contact mis en évidence ici.

- **60 % des jeunes ont été rencontrés dans un établissement scolaire**, ce qui en fait le canal principal d'entrée en contact avec l'association.
- **25 % des rencontres ont eu lieu dans le cadre du travail de rue**, soulignant l'importance du contact direct sur le terrain.
- **10 % des jeunes ont été rencontrés lors d'une action collective organisée par l'association**, indiquant la plus-value des actions collectives proposées.
- **5 % ont été identifiés via un service interne de l'association**, un canal moins important mais néanmoins présent.

A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



La proportion des rencontres au sein des établissements scolaires est la plus importante sur l'ensemble des territoires avec trois territoires supérieurs à la donnée départementale (Sambre Avesnois, Lille et Valenciennes). Ces proportions importantes sont à corréliser avec la présence des ALSES dans les établissements scolaires.

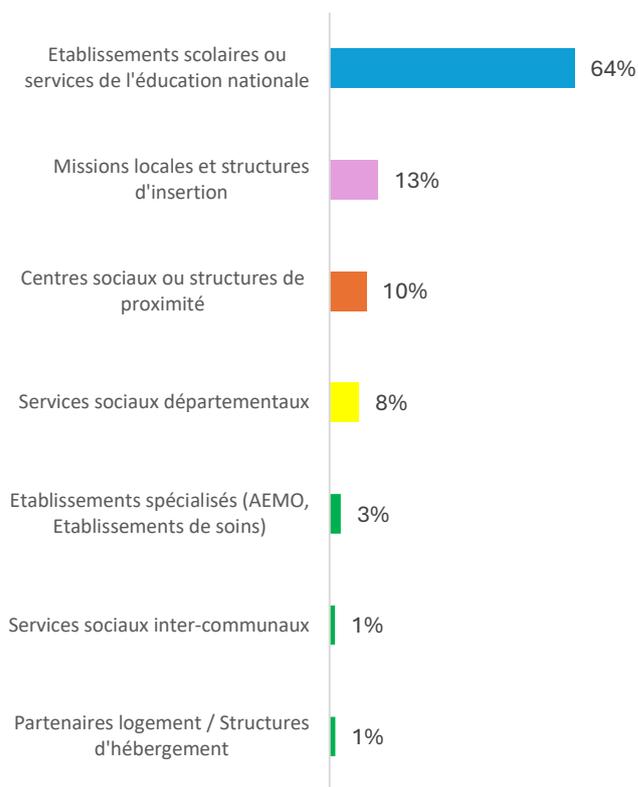
Le travail de rue est également un canal important, ce qui reflète des réalités locales où les jeunes sont plus accessibles dans l'espace public.

Les services internes restent un canal minoritaire partout, mais sont plus représentés sur les territoires de Lille (**7 %**) et de Douai (**11 %**).

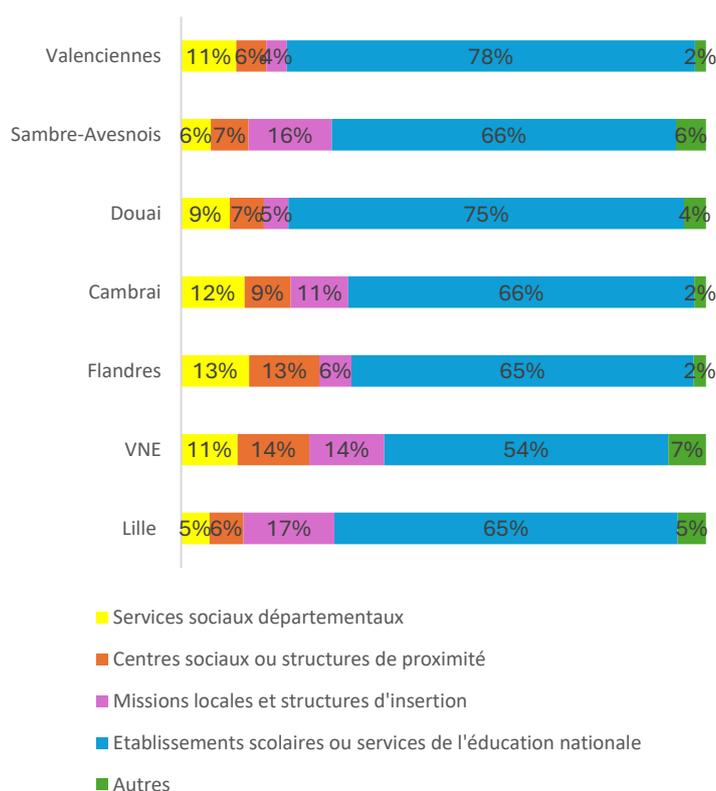
Nous pouvons retenir que les établissements scolaires constituent le principal levier de rencontre, complété par le travail de rue, qui permet d'atteindre des jeunes hors du cadre institutionnel. Les actions collectives et les services internes jouent des rôles complémentaires.

Ces différences témoignent de la diversité des stratégies d'intervention selon les réalités des territoires.

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



A l'échelle départementale :

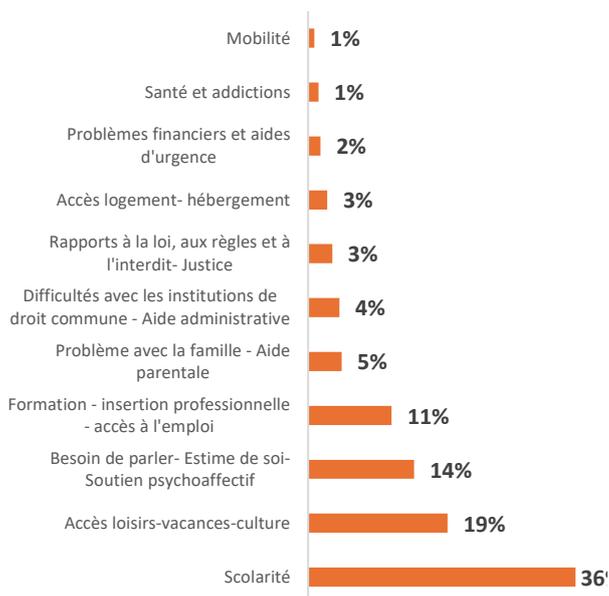
- **Les établissements scolaires ou services de l'éducation nationale sont à l'origine de 64 % des accompagnements, ce qui en fait le principal partenaire de la Prévention Spécialisée. (+ 3 points par rapport à l'année dernière).**
- **Les missions locales et structures d'insertion sont à l'origine de 13 % des accompagnements, jouant un rôle important pour les jeunes en décrochage scolaire ou en recherche de formation.**

A l'échelle des différents territoires :

- **Les établissements scolaires sont à l'origine de la majorité des accompagnements sur tous les territoires avec des taux particulièrement élevés sur les territoires de Douai (75 %), de Valenciennes (78 %), de Cambrai (66 %) et de Lille (65 %).**
- **Les orientations effectuées par les missions locales et structures d'insertion représentent 17% des orientations à Lille et 16% dans la Sambre-Avesnois**
- **Les services sociaux départementaux sont également à l'origine des accompagnements notamment sur les territoires de Cambrai (12 %), des Flandres (13 %), du VNE (11 %) et de Valenciennes (11%).**
- **Les centres sociaux ont un impact plus marqué sur les territoires du VNE et des Flandres.**

3.3 La demande initiale

A l'échelle départementale



Ce graphique illustre les **demandes initiales formulées en début d'accompagnement** par les jeunes, leurs familles ou les partenaires. Il met en évidence les principales préoccupations et besoins exprimés en début d'accompagnement.

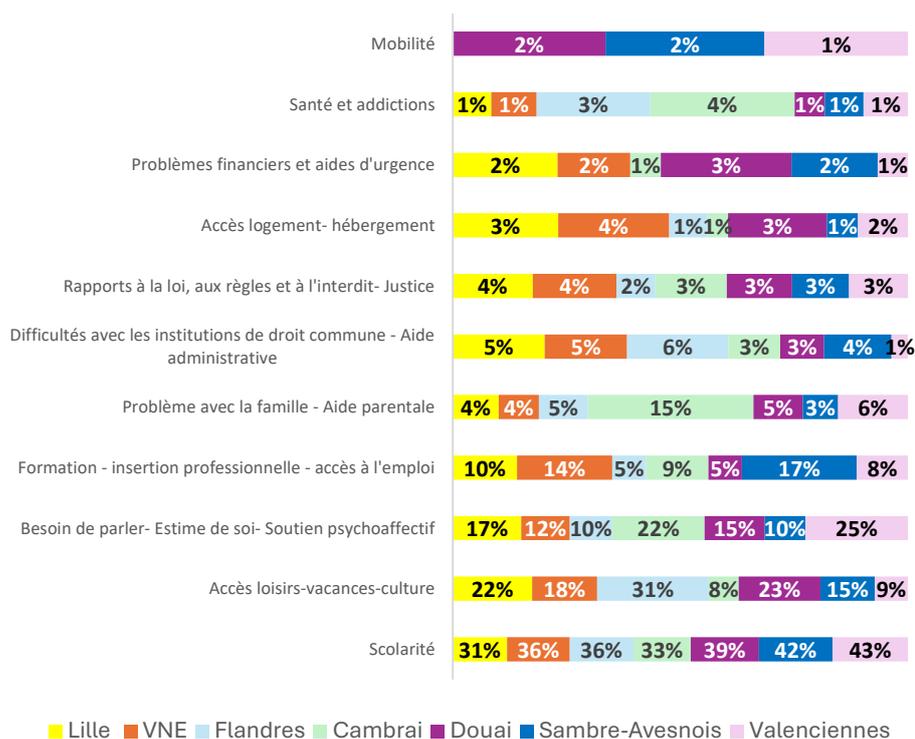
Les tendances générales sont les suivantes :

- **La scolarité (36 %)** est la demande la plus fréquente, soulignant l'importance des difficultés scolaires comme facteur majeur de vulnérabilité. Ces demandes sont également plus fréquentes au regard de la présence d'éducateurs au sein des collèges (les A.L.S.E.S).
- **Les loisirs, vacances et culture (19 %)** sont aussi une préoccupation importante, montrant un besoin d'activités structurantes et d'accès à des espaces de socialisation.
- **Le besoin de parler, l'estime de soi et le soutien psychoaffectif (14 %)** arrivent en troisième position, mettant en lumière l'importance des enjeux liés à la santé mentale et au bien-être émotionnel.
- **L'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi (11 %)** sont des préoccupations notables, traduisant les défis liés à l'insertion des jeunes dans le monde du travail.

NB : Une demande initiale qui peut évoluer

Il est important de noter que **la demande exprimée en premier lieu ne fait pas nécessairement partie des objectifs réellement travaillés**. Elle peut souvent constituer **un prétexte à l'entrée en relation** pour les jeunes et les familles ou résulter **d'une interprétation erronée des partenaires**. L'accompagnement permet ainsi de clarifier les véritables besoins et d'adapter les actions en conséquence.

A l'échelle des Directions Déléguées de territoires



La scolarité est une préoccupation majeure partout, mais avec des écarts marqués.

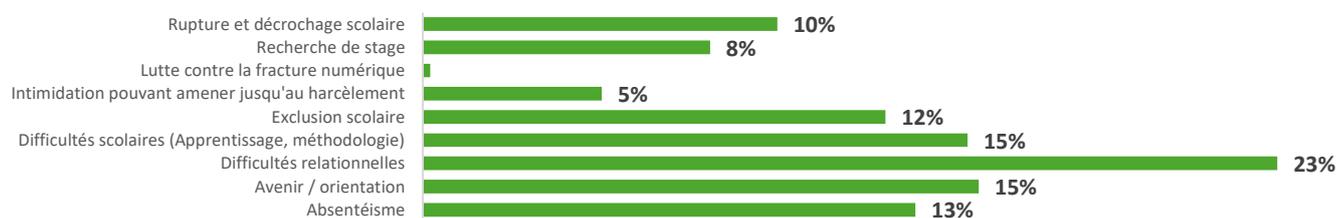
L'accès aux loisirs et à la culture varie fortement, étant une demande peu exprimée sur les territoires de Cambrai et de Valenciennes mais significative sur les territoires de Douai et de Lille.

Le besoin de soutien psychoaffectif diffère selon les territoires : il atteint 25 % sur les territoires de Valenciennes et 22 % sur les territoires de Cambrai, alors qu'il est plus faible sur les territoires des Flandres et de la Sambre Avesnois avec des taux à 10%.

L'insertion professionnelle est plus exprimée dans certains territoires : 14 % à VNE et 17% dans la Sambre-Avesnois, contre seulement 5% dans les Flandres.

Focus : Quand la demande initiale concerne la scolarité

A l'échelle départementale



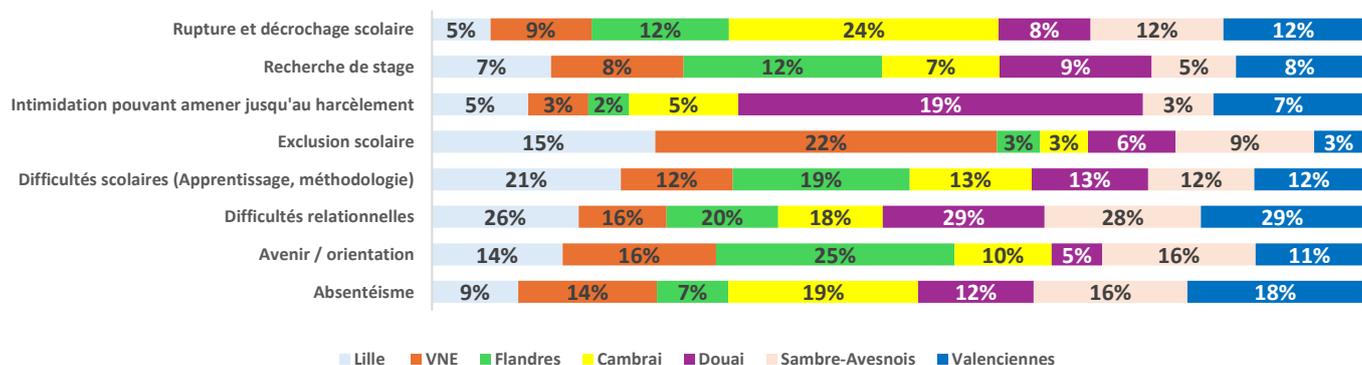
Ce graphique apporte un **éclairage plus précis sur les problématiques scolaires** rencontrées par les jeunes accompagnés (référence : 36% des demandes liées à la scolarité).

Analyse des tendances :

- **Les difficultés relationnelles (23 %)** constituent la première cause de demande d'accompagnement scolaire, ce qui souligne l'importance du climat social et des interactions dans la réussite éducative.
- **Les difficultés scolaires liées à l'apprentissage et à la méthodologie (15 %)**, ainsi que **l'orientation (15 %)**, sont des enjeux majeurs.
- **L'absentéisme (13 %)** et **l'exclusion scolaire (12 %)** montrent que le maintien dans le système éducatif est un défi récurrent.
- **Le décrochage scolaire (10 %)** reste un problème préoccupant, souvent lié aux autres difficultés évoquées.
- **La recherche de stage (8 %)** est une problématique spécifique, notamment pour les élèves en formation professionnelle.
- **L'intimidation et le harcèlement (5 %)** sont des sujets présents mais souvent sous-déclarés, nécessitant une vigilance accrue.

Les demandes liées à la scolarité sont variées et nécessitent **des réponses adaptées**.

A l'échelle des directions déléguées de territoire



Les territoires de Douai et de Valenciennes sont fortement touchés par les difficultés relationnelles (29 %).

L'exclusion scolaire est particulièrement élevée dans VNE (22 %), ce qui traduit une problématique disciplinaire marquée.

Le décrochage scolaire est très présent à Cambrai (24 %), alors qu'il est moins fréquent dans d'autres territoires.

La recherche de stage est une préoccupation plus marquée dans VNE (14 %) et Flandres (8 %), suggérant des défis d'accès à l'alternance ou à la formation professionnelle.

L'intimidation et le harcèlement scolaire sont davantage exprimés et/ou signalés à Douai (19 %)

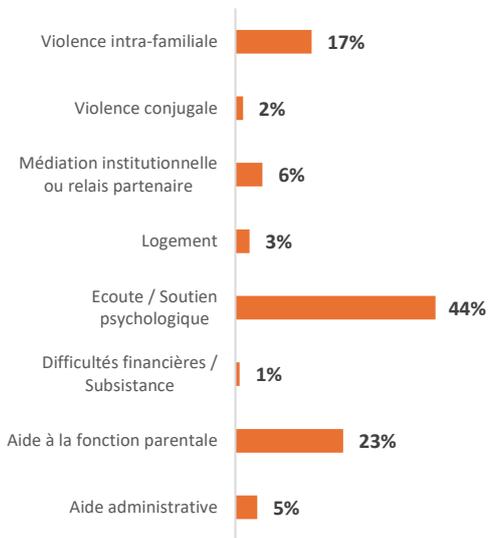
Les difficultés d'apprentissage sont uniformément réparties, bien que VNE (12 %) et Sambre-Avesnois (13 %) affichent des taux plus élevés.

L'exclusion scolaire : Une responsabilité partagée

L'exclusion scolaire ne découle pas uniquement du comportement des jeunes. La manière dont l'Éducation nationale répartit ses moyens, forme ses équipes et applique ses politiques disciplinaires joue un rôle majeur dans la fréquence des exclusions. Une approche plus préventive et éducative pourrait permettre de réduire ces exclusions en proposant un accompagnement adapté aux élèves en difficulté.

Focus : Quand la demande initiale concerne les problèmes avec la famille et/ou l'aide parentale

A l'échelle départementale



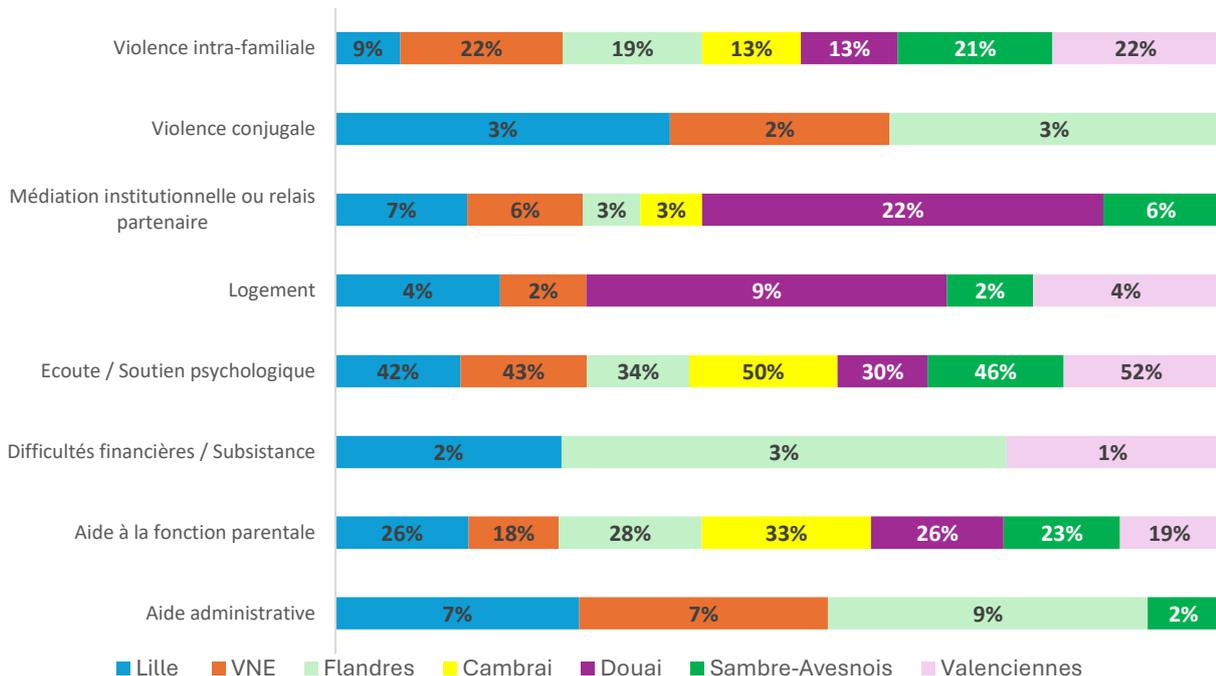
Ce graphique met en évidence les **principaux motifs de demande d'accompagnement liés à la famille et à la parentalité**.

- **L'écoute et le soutien psychologique (44 %) sont de loin la demande la plus exprimée**, soulignant un besoin fort d'accompagnement émotionnel et psychologique au sein des familles des jeunes accompagnés.
- **L'aide à la fonction parentale (23 %) est également une demande importante**, mettant en avant des difficultés dans l'éducation des enfants et le rôle parental.
- **Les violences intra-familiales (17 %) sont un problème préoccupant**, ce qui révèle des tensions et conflits au sein des foyers.

Ces résultats montrent que les jeunes et les familles **expriment avant tout un besoin d'écoute et de soutien psychologique**, ainsi qu'un **accompagnement dans la parentalité**.

Les violences intra-familiales, bien qu'en proportion plus faible, restent un enjeu de taille nécessitant une attention particulière.

A l'échelle des directions déléguées de territoire

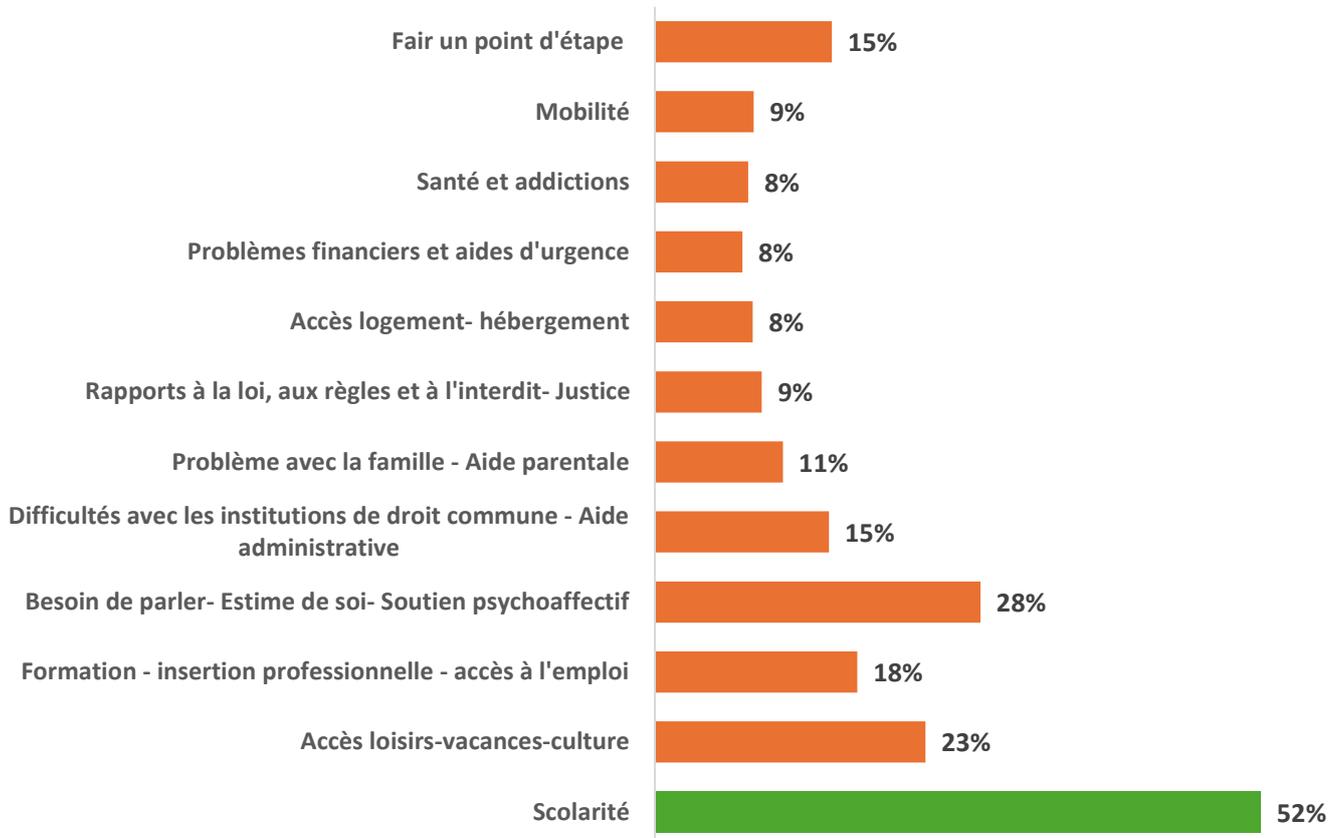


- **L'écoute et le soutien psychologique restent la première demande dans tous les territoires**, mais son importance varie. Certains territoires affichent des proportions bien plus élevées que d'autres.
- **L'aide à la fonction parentale est également une demande forte, mais sa proportion varie selon les territoires.**
- **Les violences intra-familiales présentent des écarts importants entre les territoires.**

Ce graphique met en évidence que si les grandes tendances sont similaires entre les territoires (forte demande de soutien psychologique et d'aide parentale), **il existe des disparités locales importantes sur certaines problématiques** comme les violences intra-familiales ou la médiation institutionnelle.

3.4 Les objectifs travaillés avec les jeunes

A l'échelle départementale



Plusieurs objectifs peuvent être travaillés en même temps.

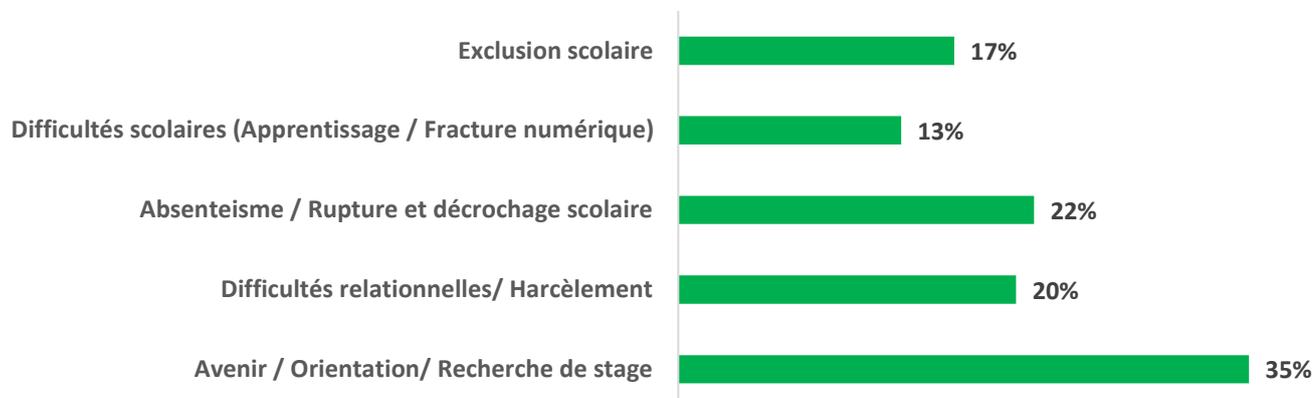
Le volet scolaire est largement travaillé. Cette proportion importante peut s'expliquer non seulement par la préoccupation centrale qu'est l'éducation, mais aussi par la **présence d'éducateurs au sein des collèges (A.L.S.E.S.)**, qui facilite l'identification et le recensement des besoins scolaires. Leur proximité et leur rôle d'accompagnement au quotidien peuvent ainsi amener un nombre plus élevé de demandes de soutien dans ce domaine.

On constate également que la **dimension psychosociale** (besoin de parler, estime de soi) occupe une place importante (28%) et affirme un fort besoin d'écoute et d'accompagnement des jeunes, **d'où le déploiement des postes de psychologues de rue en Prévention Spécialisée.**

Le panel d'objectifs présenté dans le graphique montre qu'il est crucial de garder une approche globale pour prendre en compte tous les aspects de la vie des jeunes accompagnés.

3.4.1 Focus sur les objectifs travaillés en lien avec la scolarité

A l'échelle départementale



Avenir / Orientation / Recherche de stage (35%)

Cet item arrive nettement en tête. Cette proportion est à corréler avec les proportions de jeunes en classe de 4 -ème et de 3 -ème relativement importantes. Cela souligne également à quel point les questions liées à l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que la recherche de stages, sont prioritaires dans les actions de prévention spécialisée.

Absentéisme / Rupture et décrochage scolaire (22%)

Même si ce pourcentage est moins élevé, il reste significatif. L'absentéisme et le décrochage scolaire constituent souvent un signe d'alerte de difficultés plus larges (familiales, psychologiques, relationnelles, sociales).

Les actions de prévention spécialisée consistent souvent à rétablir un lien entre le jeune, l'institution scolaire et la famille, afin de proposer des solutions et ainsi éviter une rupture définitive.

Difficultés relationnelles / Harcèlement (20%)

- La prévention spécialisée joue un rôle clé dans la médiation, l'accompagnement et la sensibilisation des jeunes, ainsi que dans le repérage et le traitement précoce de ces problèmes relationnels.

Exclusion scolaire (17%)

Ce chiffre concerne des situations plus critiques où le jeune a été, ou risque, d'être exclu de l'établissement scolaire.

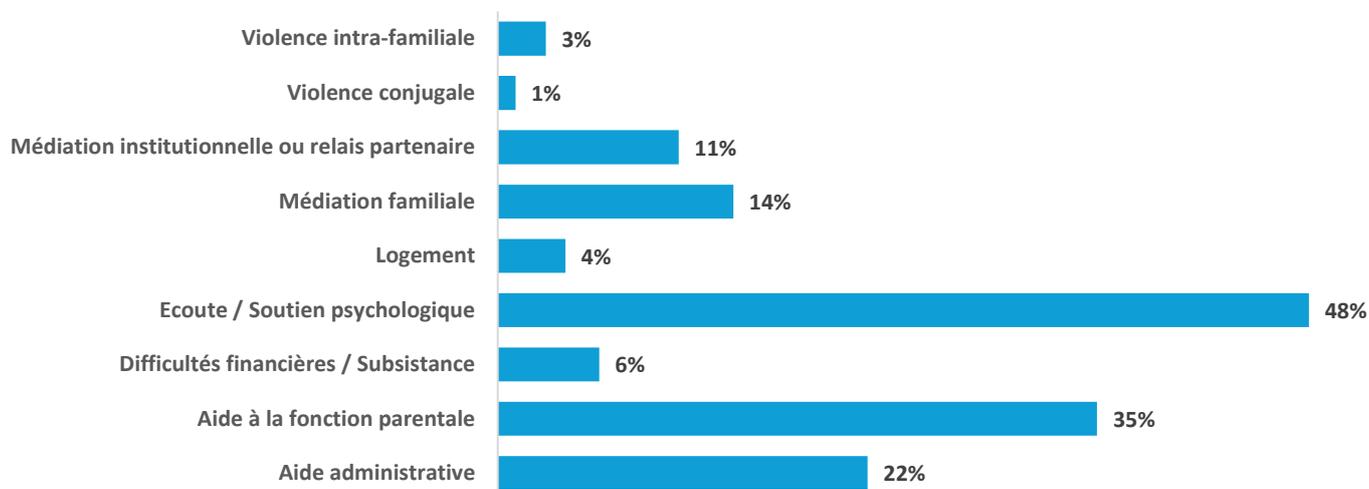
La prévention spécialisée peut alors intervenir pour proposer des alternatives (dispositifs relais, suivi individualisé) et favoriser la réintégration ou l'orientation vers un nouveau parcours.

Ce graphique met en évidence :

- **Un besoin fort d'accompagnement vers l'avenir :**
- **Des problématiques relationnelles omniprésentes :** Avec 61%, les difficultés relationnelles et le harcèlement sont des enjeux majeurs, nécessitant des actions de prévention, de médiation et de soutien.

3.5 Les objectifs travaillés avec les familles mobilisée (19%- graph p.44)

A l'échelle départementale



Ce graphique porte sur les objectifs travaillés avec les familles des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée. Plusieurs objectifs peuvent être travailler en même temps.

Écoute / Soutien psychologique (48%)

Cet item domine nettement : près de la moitié des interventions familiales se concentrent sur un besoin d'écoute et de soutien psychologique. Cela peut recouvrir différentes réalités : stress familial, difficultés de communication, souffrance psychique d'un parent ou de l'ensemble de la famille.

Le rôle de la prévention spécialisée est alors d'offrir un espace de parole, d'orienter vers des professionnels de la santé mentale si nécessaire, et de soutenir la famille dans son ensemble pour le bien-être du jeune accompagné.

Aide à la fonction parentale (35%)

Deuxième axe le plus mobilisé. Il s'agit d'aider les parents dans leur rôle éducatif, souvent face à des problématiques comme la gestion de l'autorité, le soutien scolaire, la communication intra-familiale, etc.

Les actions peuvent prendre la forme d'ateliers collectifs, de rendez-vous individuels, de conseils pratiques et d'accompagnement dans la relation parent-enfant.

Aide administrative (22%)

Un peu plus d'un cinquième des familles ont besoin d'un soutien dans les démarches administratives. Cela peut concerner des formalités liées à la scolarité, à l'emploi, à la santé ou à l'accès aux droits.

La Prévention Spécialisée joue souvent un rôle de médiation, d'information et d'orientation vers les services adéquats (CAF, CPAM, etc.).

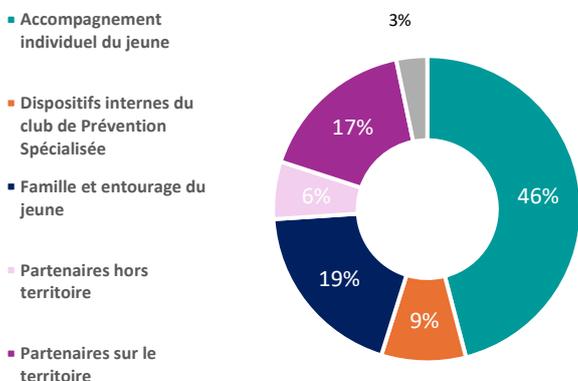
Nous pouvons retenir :

Un besoin important de soutien psycho-social et éducatif : Près de la moitié des familles ont besoin d'une écoute et d'un soutien psychologique, et plus d'un tiers des familles nécessitent un accompagnement dans la fonction parentale.

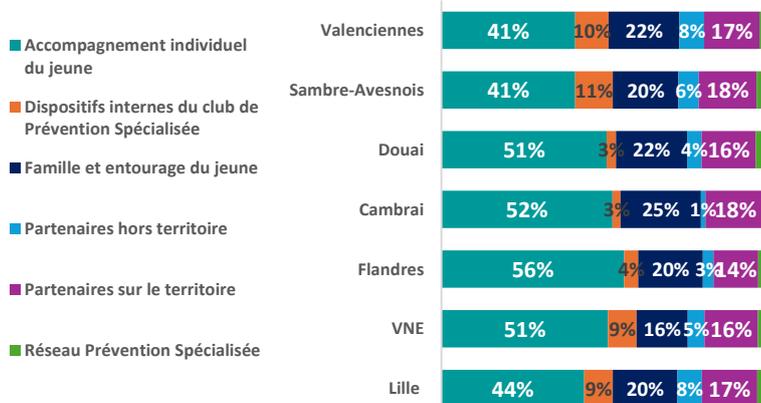
L'accompagnement des familles par la prévention spécialisée met en évidence un besoin majeur d'écoute, de soutien psychologique et d'aide parentale, complété par une demande de médiation et d'accompagnement administratif. Cela souligne la **nécessité d'une approche globale** pour soutenir les familles et contribuer au bien-être et à la réussite des jeunes.

3.6 Les modalités mobilisées durant les séquences d'accompagnement

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



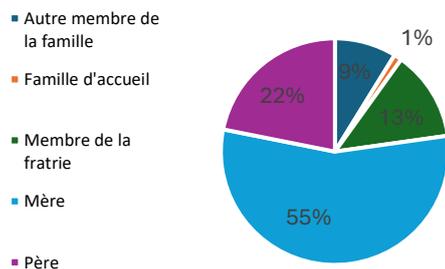
Lors d'un accompagnement socioéducatif, plusieurs configurations sont possibles :

- Un temps d'accompagnement en relation individuelle entre l'éducateur et le jeune.
- Un temps d'accompagnement impliquant à la fois le jeune et un ou plusieurs partenaires.
- Un temps d'accompagnement où un membre de la famille est également présent.

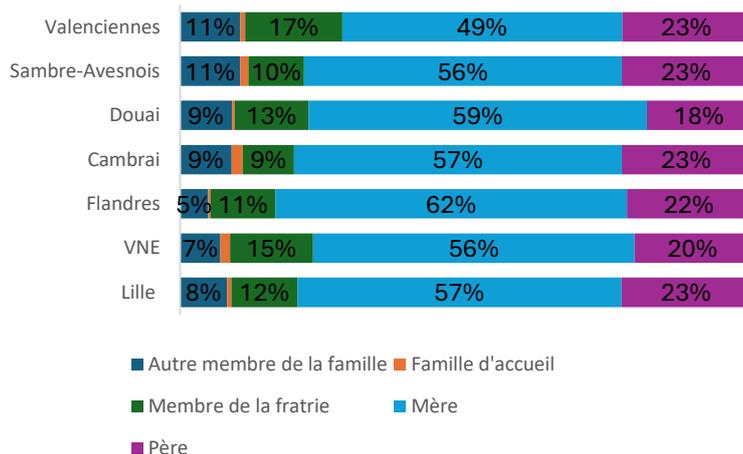
Il arrive également que le jeune soit absent, et que l'éducateur échange uniquement avec des partenaires ou des membres de sa famille.

Focus : Quand la famille est mobilisée

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



A l'échelle départementale, 55% des accompagnements socioéducatifs impliquent la mère, ce qui en fait l'interlocuteur principal, 22% concernent le père, une proportion bien inférieure, et 15% impliquent un membre de la fratrie.

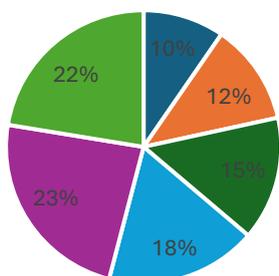
NB : Les données sont présentées en base 100, ce qui signifie que chaque catégorie est analysée séparément. Toutefois, le père et la mère peuvent être sollicités ensemble, ce qui fait grimper leur mobilisation totale à 85% pour la mère et 35% pour le père.

Le père est bien moins impliqué seul, mais sa participation augmente lorsqu'il est sollicité avec la mère.

3.7 Lieu de mise en œuvre des accompagnements individuels

A l'échelle départementale

- Autres structures
- Domicile de la personne
- En distanciel
- Extérieur
- Local du club de prévention spécialisée
- Milieu scolaire

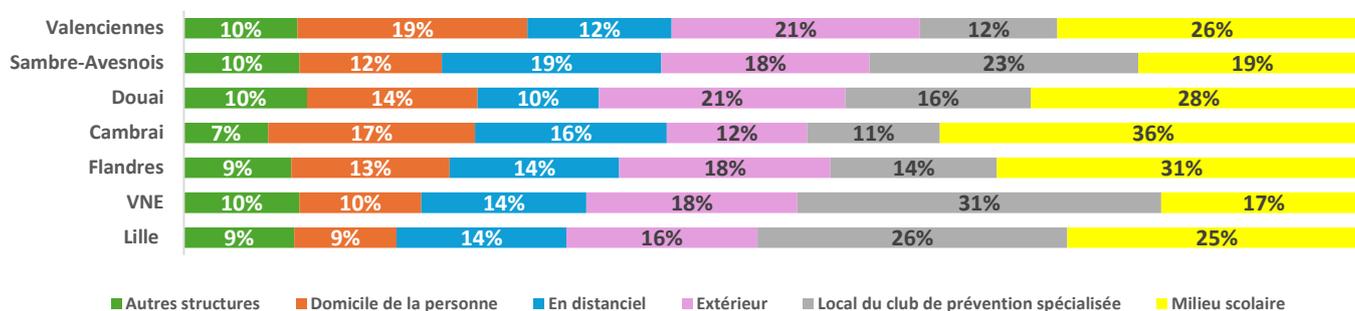


- **Les interventions au domicile (12 %)** témoignent d'une approche plus individualisée, essentielle pour certains jeunes et leurs familles.
- **Enfin, les autres structures (10 %)** montrent une coordination avec d'autres acteurs sociaux et éducatifs.

Ce graphique illustre la diversité des lieux où se déroulent les accompagnements individuels en prévention spécialisée. Il met en évidence la capacité d'adaptation des professionnels aux besoins et aux réalités des jeunes accompagnés.

- **Le local du club de prévention spécialisée (23 %)** est le lieu le plus fréquent pour les accompagnements, soulignant son rôle central comme espace d'accueil et de soutien.
- **Les interventions en extérieur (22 %)** sont également très répandues, montrant l'importance du travail de rue et du contact direct avec les jeunes dans leur environnement quotidien.
- **Le milieu scolaire (18 %)** est un autre cadre clé, traduisant une collaboration avec les établissements scolaires pour accompagner les jeunes en difficulté.
- **L'accompagnement en distanciel (15 %)** révèle l'adaptation des pratiques aux nouvelles habitudes de communication, permettant un accompagnement même à distance.

A l'échelle des Directions Déléguées de Territoire



- **Une présence forte en milieu scolaire :** L'accompagnement en milieu scolaire est particulièrement marqué à Cambrai (36 %), Flandres (31 %) et Douai (28 %), soulignant une forte implication dans les établissements scolaires.
- **Des interventions en extérieur variables :** Les accompagnements en extérieur oscillent entre 12 % (Cambrai) et 21% (Douai et Valenciennes), témoignant d'une approche de rue plus ou moins développée selon les territoires.
- **Le local du club de prévention spécialisée comme repère :** Sur les territoires du VNE (31 %) et de Lille (26 %), le local joue un rôle central, alors que son usage est plus limité à Cambrai (11 %) et Valenciennes (12 %).
- **Un recours au distanciel modéré :** Bien que présent sur tous les territoires, l'accompagnement à distance reste minoritaire, allant de 10 % (VNE) à 19 % (Valenciennes).
- **Des interventions au domicile fluctuantes :** Elles varient de 9 % (Lille) à 19 % (Valenciennes), illustrant des différences dans les pratiques d'intervention auprès des jeunes.

Ces chiffres illustrent la souplesse de la prévention spécialisée, qui s'ajuste aux besoins des jeunes en les rencontrant dans des lieux variés, en fonction de leur situation et de leurs préférences. Cette capacité à aller vers eux, que ce soit dans la rue, à l'école, chez eux ou même à distance, est essentielle pour instaurer une relation de confiance et favoriser un accompagnement efficace.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Tom : un chemin vers la résilience et l'autonomie »

Association CAPEP

Lorsque je rencontre Tom, 19 ans, durant l'été 2022, les choses se passent mal à la maison, le discours est rompu. Sa maman et son beau-père ne supportent plus son comportement, lui de son côté ne se sent pas entendu. De multiples traumatismes le hantent (abus par son frère, cancer, scène de violence) et ses difficultés cognitives ne l'aident pas. Il a tendance à raconter sa vie à qui veut l'entendre dans la rue, générant 2 types de réactions : la pitié et la moquerie. Ne pas se sentir entendu ou reconnu est son quotidien. Tout le monde connaît Tom.

Très rapidement, il m'exprime ses envies, ses angoisses et ce qu'il vit tous les jours. Le discours est rarement positif, il a tout simplement beaucoup de colère ancrée en lui. Pour ses projets, on se rapproche des structures qui peuvent l'aider, pour sa colère, on essaye de comprendre ensemble d'où elle vient. Il refuse de parler avec un professionnel car il ne veut pas être "enfermé", car ça lui est déjà arrivé. Il ne veut pas non plus prendre ses traitements pour ses problèmes de santé, parce qu'il n'en a "pas besoin". Malgré ça il va souvent à l'hôpital car il fait des malaises.

En parallèle, je passe aussi du temps avec sa maman. Elle m'explique ce que Tom fait à la maison, ce qu'il raconte à l'extérieur, ce qu'il fait quand il traîne les rues, que ce n'est plus possible, qu'elle ne veut plus, qu'elle n'en peut plus. On en discute à trois, plusieurs fois, on cherche des solutions, on fait des contrats, histoire que chacun s'engage à faire que cela aille mieux. Mais les bonnes résolutions de chacun sont rapidement oubliées plusieurs fois.

On arrive quand même à travailler quelques petites choses : la prise des traitements médicaux, la consultation d'un psychologue pour les traumas, le fait de se confier à n'importe qui, de traîner dans des endroits risqués. Tout cela prend du temps et quelquefois il y a des marches arrière.

A la maison, ça reste très compliqué. Jusqu'au jour, où Tom est à la rue. Je le croise un matin à l'arrêt de tram, "il me dit ça y est, elle m'a foutu dehors". On en avait déjà parlé, il était conscient que ça arriverait, mais on avait déjà mis les choses en place. Le 115 était prévenu depuis deux semaines, on avait même déjà rencontré une structure.

Avec Tom et le SISEP, on fait toutes les démarches pour son dossier MDPH, pour les recherches de travail et même de logement. Ce sont des choses qui prennent du temps, qui ont démarré avant qu'il ne soit SDF.

Pendant plusieurs mois, je suis l'interface entre Tom et sa maman, problèmes administratifs, récupération de vêtements, de papiers... Tom veut toujours des nouvelles, mais sa famille n'en veut plus. Le discours est rompu et il l'est toujours aujourd'hui. Cela a pris du temps pour Tom de faire le deuil de cette relation, que la colère s'en aille.

Après un an en hébergement d'urgence, au moment où la situation de logement allait se débloquer, où on attendait une date pour la réunion de la démarche référents de parcours avec tous les partenaires étant relié ou pouvant être relié à la situation de Tom. Tom a décidé de partir vivre à Lille avec sa petite amie dans une situation précaire.

Les professionnels des HU lui ont renvoyé que c'était "une connerie", que partir comme ça était un risque idiot, qu'il allait lui arriver des sales trucs (et vu qu'on est en plein COPIL, je ne vais pas rentrer dans les détails), que ce n'était pas la peine de revenir.

Je lui ai fait part de mes inquiétudes avant qu'il ne parte, des risques qu'il prenait, que son projet que l'on travaillait depuis des mois allait aboutir. Mais je lui ai aussi dit que c'était son choix et que j'étais sûr qu'il arriverait à nous surprendre. Qu'il prenne soin de lui et que je restais disponible au téléphone.

On est resté en contact pendant 5 mois, je le conseillais à distance sur les démarches qu'il pouvait réaliser pour stabiliser sa situation à Lille. Il m'expliquait toutes les histoires qu'il lui arrivait et aussi l'avancée de ses démarches.

Ça ne se passait pas bien, mais il trouvait les ressources pour s'en sortir. Il y a un mois, il m'a appelé et m'a dit "tu veux une bonne nouvelle ? Je suis revenu aux HU, on peut se voir la semaine prochaine ?".

Depuis peu, on remet les choses à plat pour réenclencher les choses, pour aller vers ses objectifs. D'un point de vue extérieur, on pourrait croire qu'on a perdu notre temps, qu'on aurait pu aller plus vite, que s'il n'était pas parti, il aurait son logement et un travail.

Mais je n'ai pas la présomption de savoir ce qui est le mieux pour Tom, c'est sa vie, ses choix, ses envies. Je peux être force de proposition, mais c'est toujours lui qui a le choix. Ce dont Tom a besoin, c'est d'une écoute attentive et de ne pas se sentir jugé.

D'échanger pour comprendre les choses, d'identifier ses propres besoins, à son rythme. De se sentir libre de dire les choses comme il le pense. De faire ses choix et d'aller là où il souhaite aller. Au travers de l'écoute que l'on a dans notre métier, on rend cela possible pour ceux qui ne pensait plus que cela est possible.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Du sentiment de rejet à l'expérience du rejet, quand la violence s'installe ! »

Association AVANCE

Sylvain a grandi dans une famille stable jusqu'à l'arrivée de son petit frère, qui bouleverse son équilibre relationnel avec sa mère. Rapidement, des tensions apparaissent : violences verbales envers elle et son cadet, exigences éducatives rigides, absence de démonstration affective maternelle et comparaisons constantes avec ses aînés plus brillants selon la mère.

C'est le 17 janvier 2022 que nous les rencontrons dans le cadre d'un dispositif de soutien à la parentalité coanimé par moi-même et notre psychologue de rue.

Au fil des séances, Sylvain cherche en vain l'approbation de sa mère, qui, elle, se dit isolée et exprime le souhait de l'éloigner. Le père, peu impliqué, ne semble pas jouer de rôle actif dans cette relation conflictuelle. L'entrée au collège ne fait qu'aggraver la situation : propos violents envers une enseignante, agression sur un camarade, exclusion. Pour lui offrir un cadre valorisant, nous lui proposons deux projets éducatifs : un court-métrage dans le cadre du festival CLAP D'OR et une activité sportive (« Sport dans la rue »).

Sylvain s'y investit pleinement, trouvant dans le groupe une reconnaissance et une valorisation qui lui fait défaut au sein de la cellule familiale. Il est respecté, force de proposition et recherche une présence maternelle rassurante chez les éducatrices. Sa mère, cependant, persiste dans son rejet, voyant en lui un mauvais exemple pour son plus jeune fils.

Nous lui proposons un accompagnement thérapeutique et orientons Sylvain vers notre psychologue de rue pour mettre des mots sur ses souffrances. Un nouvel incident au collège conduit à une plainte et à une prise en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Malgré tout, Sylvain souhaite maintenir son accompagnement au club de prévention, qui reste pour lui un repère essentiel face au rejet maternel et un espace où il tente de se (re)construire.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Max, un parcours entre errance et reconstruction »

Association HORIZON 9

Max a bénéficié d'un accompagnement éducatif depuis 2021, il avait alors 12 ans. Cet accompagnement avait pour objectif de travailler son intégration, son comportement et plus précisément ses fréquentations dont l'influence « néfaste » compliquait son intégration au sein de l'établissement et du quartier.

Max présentait en effet, des difficultés à se positionner face aux jeunes « perturbateurs » qu'il pouvait rencontrer en classe et au sein du collège. Bien que respectueux, il a pu en s'identifier et s'accrocher à ces camarades qui ont une influence « néfaste » dans son comportement et son attitude au collège : bavardage, insolence, retard, absence...

L'accompagnement proposé par Horizon9 et sa maman avait pour objectif d'aider Max à se positionner face aux jeunes « perturbateurs » et de lui faire prendre conscience de sa responsabilité vis à vis de ses actes et ses choix. Nous avons ensuite proposé à Max de participer à un chantier éducatif puis un séjour en Normandie avec l'équipe éducative.

Ce séjour a été l'occasion pour l'équipe d'apprendre à le connaître davantage, de favoriser la relation et le lien de confiance avec celui-ci. La proximité au quotidien avec les adultes lui a permis d'ouvrir davantage le dialogue, de faire part de ses centres d'intérêts et plus particulièrement de ses besoins et difficultés. Max a en effet verbalisé être un manque de figure paternelle et des difficultés d'intégration au collège. Il a reconnu avoir parfois un comportement inadapté pouvant nuire à l'ambiance de la classe. Il souhaitait dès la rentrée repartir sur de bonnes bases. Selon sa maman, ce séjour aurait eu un effet positif dans l'attitude et le comportement de Max qui a été beaucoup plus « stable » durant le mois d'août 2021.

Mais dès la rentrée de septembre 2021, Max s'est très vite fait remarquer auprès du corps enseignant pour les mêmes soucis de comportement. Malgré les échanges lors d'entretiens individuels et visite à domicile, Max n'a pas su se remobiliser, il est exclu en octobre 2021, à la suite de faits de violences.

Sa maman décide de quitter Roubaix pour rejoindre de la famille à Toulon. En 2022, Max fugue de Toulon et erre à Roubaix. Son comportement s'est dégradé au sein du quartier. Des sorties collectives lui ont été proposées par l'équipe d'Horizon9, mais en vain. De plus, la communication avec sa maman s'était également dégradée. Mais un lien a tout de même été maintenu via Snapchat.

En décembre 2024, il est déféré au parquet de Lille. J'ai eu l'opportunité de me rendre sur place afin d'échanger avec lui. A la fois content de ma venue mais également « gêné » que je suis puisse le voir dans ce contexte. Il est contraint à un placement à l'UEHC de Douai. Il multiplie les fugues. Un lien a été effectué avec un professionnel de l'UEHC afin d'expliquer le contexte du jeune.

Le jeune souhaite me rencontrer afin de me faire part de son évolution. Il a en effet pris de conscience des erreurs qu'il a pu commettre, des conseils que j'ai pu lui donner et que je puisse rencontrer son éducateur référent de l'UEHC afin de réfléchir aux objectifs et orientation du projet du jeune. Max s'est remobilisé et à décider d'intégrer une formation à l'AFPA afin de faire une alternance en électricité.

La spécificité de la prévention spécialisée, notamment le fait d'avoir des marges de manœuvre pour accompagner les jeunes, le principe de la libre adhésion pour des jeunes comme Max qui ont besoin de ne pas être « contraint » a permis de maintenir le lien avec lui tout au long de son parcours d'errance, d'être là dans les moments difficiles. Cela lui a permis de garder un soutien, un appui pour pouvoir se relever et garder espoir. Le lien et la confiance maintenus avec sa maman à Roubaix, mais également à Toulon ont également été d'une grande importance dans ce suivi, qui se ressent encore aujourd'hui.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Ilyès : de la rupture familiale à un projet d'avenir »

Association AJA

Situation avant l'intervention des éducateurs

Avant l'accompagnement éducatif, Ilyès était confronté à des difficultés multiples. Son comportement de fugue récurrent a généré des tensions au sein de la famille, en particulier avec sa mère, et a conduit à des conflits importants. Le jeune s'est souvent retrouvé en dehors de son domicile, fréquentant des amis peu recommandables et commettant des actes déviants, comme des effractions et l'usage de substances illicites. Cette situation a créé un climat de tension familiale, avec une mère angoissée et une faible communication entre le jeune et ses proches. La situation scolaire et professionnelle d'Ilyès était également préoccupante, il était totalement déscolarisé et n'était inscrit dans aucun établissement.

Intervention des éducateurs

Les éducateurs ont mené plusieurs actions dont les objectifs principaux étaient de remobiliser le jeune, de restaurer un dialogue avec la famille, de l'accompagner dans sa démarche professionnelle et de réinstaurer un cadre. Des actions ciblées ont été menées telles que des entretiens individuels avec le jeune, des interventions familiales pour apaiser les tensions, des actions sportives, culturelles et un accompagnement spécifique dans des dispositifs tels que la promo 16/18 et le Service National Universel (SNU).

Objectifs travaillés :

- Remobilisation de la famille et du jeune autour de la structure et des règles.
- Renforcement de la communication parentale et apaisement des conflits familiaux.
- Suivi éducatif et professionnel dans le cadre de la formation et de l'insertion.
- Sensibilisation au respect des règles et aux conduites à risque.

Partenaires et dispositifs mobilisés :

- **Dispositif Promo 16/18** : Un programme de formation et d'insertion professionnelle pour les jeunes, avec des ateliers pratiques, de la sensibilisation au handicap et de la découverte de divers métiers, plateaux techniques, etc.
- **SNU (Service National Universel)** : Programme de citoyenneté et de cohésion sociale visant à renforcer la responsabilité et l'implication des jeunes dans la société.
- **Mission locale** : Accompagnement des mineurs et jeunes majeurs vers l'insertion professionnelle.

Résultats et situation après l'intervention des éducateurs

Les interventions ont permis à Ilyès de réintégrer un cadre plus structuré, avec une amélioration notable de son comportement et de ses interactions familiales. Il a exprimé une volonté de respecter les règles et de participer aux dispositifs proposés. Le suivi avec sa mère a permis de réduire les tensions, et des solutions de compromis ont été trouvées pour gérer ses sorties. Le jeune a montré des signes d'ouverture dans les dispositifs de formation et d'insertion professionnelle, avec un intérêt croissant pour les métiers du handicap.

Observations qualitatives :

- Ilyès a progressivement pris conscience des conséquences de ses actes.
- Les échanges avec la mère ont permis de mieux comprendre les enjeux familiaux et ont facilité l'élaboration de stratégies pour apaiser les tensions.
- Des progrès ont été réalisés dans son autonomie et son engagement dans les dispositifs d'insertion.

Le dispositif Promo 16/18 ans

Le dispositif Promo 16/18 accompagne les jeunes de 16 à 18 ans en rupture avec la scolarité, en leur offrant une formation pratique et des opportunités d'insertion professionnelle. L'objectif est de leur faire découvrir des métiers, et de leur fournir les outils nécessaires pour réussir leur insertion professionnelle.

Financements mobilisés :

Le dispositif est financé par des subventions publiques, en collaboration avec la Mission locale et divers partenaires de l'insertion professionnelle

Nombre de participants : Les groupes sont constitués de 10 à 15 jeunes

Observations qualitatives :

- Les jeunes ont pu bénéficier d'une découverte des métiers en lien avec des secteurs en tension.
- Les ateliers ont également permis de créer une dynamique de groupe et de renforcer la cohésion sociale parmi les participants.
- Des progrès ont été observés dans l'implication des jeunes et leur attitude face aux apprentissages.

Service National Universel (SNU)

Le SNU est un programme de cohésion nationale destiné à renforcer l'engagement des jeunes dans des actions citoyennes. Il vise à promouvoir l'esprit d'équipe, la solidarité et la responsabilité chez les jeunes adultes.

Financements mobilisés :

L'État et les collectivités territoriales, avec un soutien logistique des forces armées et partenaires locaux.

Nombre de participants : Environ 10 jeunes (16 et 17 ans) ont intégré le centre de Boulogne-sur-Mer.

Observations qualitatives :

- Le séjour a permis aux jeunes de prendre part à des activités collectives, renforçant leur capacité à travailler en équipe et à respecter des règles communes.
- Les participants ont développé des compétences en discipline personnelle et en engagement citoyen.
- Le programme a été perçu positivement, avec des retours d'expérience encourageants sur l'implication des jeunes dans les activités proposées.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Parcours chaotique de Séraphin : entre exclusions scolaires et tensions familiales »

Association AAE

Le jeune SERAPHIN est aujourd'hui âgé de 14 ans. Repéré et suivi par la prévention spécialisée depuis plusieurs années, il semble reproduire inlassablement les mêmes schémas, à savoir l'exclusion des différents dispositifs qu'il peut intégrer. Tant au niveau de la scolarité qu'en ce qui concerne des structures de droit commun telles que les maisons de quartier ou autres.

La problématique semble principalement liée au comportement du jeune et aux actes violents dont il est l'auteur.

Scolarisé au collège Lucie Aubrac jusqu'aux vacances de la Toussaint en 2023, il a été orienté vers l'éducateur de rue des Glacis (lieu de résidence de sa mère) à la suite de son exclusion de l'établissement. C'est dans ce cadre qu'il intègre le collège Jules Ferry à Coudekerque-Branche à la reprise des cours après les vacances (octobre 2023) en classe de 4ème.

L'année scolaire va se dérouler tant bien que mal malgré l'ambiance bienveillante et chaleureuse de l'établissement. Malgré le profil des jeunes (plutôt calmes) qui le fréquentent. La situation va se dégrader petit à petit et le jeune sera exclu définitivement de l'établissement en fin d'année scolaire (fin juin 2024) pour un énième acte de violence, à savoir le jet d'une paire de ciseaux à la tête d'une camarade de classe. Les ciseaux s'étant plantés à l'arrière du crâne de la jeune fille, heureusement sans gravité. Il sera orienté en 3ème prépa-pro au lycée de l'EPID pour la rentrée de septembre 2024.

Là encore, les multiples provocations et écarts de comportement ont conduit à une exclusion définitive à l'aube des vacances de Noël 2024, soit un peu plus de trois mois après la rentrée. Tout cela malgré un grand potentiel dans les apprentissages, peu ou mal exploité. Le seul point positif à mettre en avant concerne des temps d'atelier au cours desquels le comportement était plus adapté. Toutefois, cela ne tenait pas dans le temps.

Concernant la dynamique familiale, le jeune vit entre le domicile de sa mère et celui de son père situé dans un autre quartier de l'agglomération. La fratrie est composée d'un frère aîné (24 ans) vivant au domicile du père. D'un autre frère âgé de 13 ans et de sa sœur (8 ans). Tous trois vivent principalement chez leur mère. Hormis SERAPHIN qui retourne chez son père lorsque la situation est trop tendue chez madame. Les rapports entre les deux frères de 13 et 14 ans sont empreints de complicité, de rivalité et de violence. Les disputes sont fréquentes et sont sources de conflits au domicile de madame. La violence physique est banalisée par les jeunes qui s'inscrivent progressivement dans la défiance. Ils multiplient les petites incivilités.

SERAPHIN justifie toujours ses actes et les situations dans lesquelles il se retrouve en les minimisant. En se situant dans le déni et le mensonge. En se victimisant également. SERAPHIN, mais également son frère qui jusque-là apparaissait plus modéré, semble prendre de plus en plus d'assurance.

Le passage à l'acte avec des conséquences plus ou moins graves est tout à fait possible.

Dans la sphère privée mais aussi sur l'espace public. Les exclusions des différents établissements scolaires en attestent car elles sont entre autres liées à des actes de violence caractérisée. Si on laisse de côté l'absentéisme, le manque de travail, l'insolence et les provocations multiples.

Son profil témoigne d'une personnalité attachante et charmante. Il se situe dans la séduction et semble rechercher l'exclusivité dans la relation. Par la suite s'instaure le rapport de force, la provocation et la manipulation avec une grande difficulté à gérer ses émotions.

SERAPHIN tente systématiquement de sortir du cadre fixé. Il s'oppose très régulièrement et veut dominer son entourage pour parvenir à ses fins. Il ne supporte pas la frustration. Son comportement s'illustre également par des stratégies d'évitement. Que cela concerne la scolarité ou encore l'accompagnement de l'éducateur de la prévention spécialisée, le jeune témoigne à la fois d'une recherche d'attention, mais il se montre également fuyant.

Face à ce constat, face aux actes posés par leur fils et face aux exclusions des différents établissements scolaires, les parents de SERAPHIN ne semblent pas tenir un discours commun. Monsieur est très difficilement mobilisable invoquant des raisons professionnelles.

Il se montre distant à l'égard des professionnels qui œuvrent dans le champ de l'éducation et qui sont amenés à intervenir auprès de son fils. On pourrait croire que monsieur ne mesure pas la gravité la situation. Madame quant à elle a semblé se montrer plus à l'écoute. Elle a adhéré à l'idée de l'accompagnement de l'éducateur de prévention spécialisée. Mais de manière cyclique et finalement non aboutie. Car lorsque les difficultés se sont accentuées, madame s'est elle aussi montrée fuyante et difficilement mobilisable, rejetant la responsabilité de la prise en charge sur monsieur.

Les pistes de travail mises en place par l'éducateur de rue ont suscité l'adhésion de madame mais cela ne s'est pas traduit dans les faits. Notamment en ce qui concerne la mise en relation avec une assistante sociale du département pour effectuer un travail sur la dynamique familiale et les difficultés de la prise en charge. En ce qui concerne également un service interne de l'Association d'Actions éducatives et Sociales (A.A.E.S) spécifique à la médiation familiale.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Juliette : du chaos familial à la quête d'un futur sécurisant »

Association FCP

Juliette, 17 ans, est une jeune que l'équipe de prévention spécialisée de Marcq-en-Baroeul connaît bien. Depuis 2016, elle a toujours été investie dans les actions collectives mises en place dans son quartier de la Briqueterie. Elle faisait partie d'un groupe de jeunes filles impliquées dans la vie locale et avait notamment participé à l'embellissement du local destiné aux jeunes. Très vite, les éducateurs ont perçu en elle une vraie volonté de s'impliquer, mais aussi une grande vulnérabilité.

Le partenariat étroit entre les éducateurs, le collège de secteur et la famille a permis de mieux comprendre sa situation. Derrière son engagement se cachait une réalité bien plus difficile : des violences conjugales et intrafamiliales, des hospitalisations répétées, un climat pesant qui impactait lourdement sa scolarité. Malgré son désir d'y arriver, l'instabilité familiale a fini par avoir raison de son parcours scolaire. Par protection pour sa mère, elle a choisi d'arrêter l'école à 15 ans, souhaitant être présente à ses côtés.

À la suite d'un déménagement, Juliette et sa famille ont disparu « des radars ». Mais il y a trois ans, alors que la famille revenait sur le secteur, les éducateurs ont su repérer leur retour et recréer du lien, notamment grâce au petit frère de Juliette. Ce travail de repérage et de suivi, essentiel dans la prévention spécialisée, a permis de renouer progressivement le contact.

Malheureusement, la situation familiale restait extrêmement fragile : violences conjugales, déscolarisation du petit frère, isolement de Juliette qui, sans formation ni emploi, se retrouvait sans perspective.

Juliette a tenté de construire une nouvelle vie lorsqu'elle a rencontré un jeune homme et a donné naissance à un enfant. Mais très vite, la relation avec le père de son enfant s'est dégradée, jusqu'à donner lieu à des violences, y compris sur le bébé. Là encore, la vigilance des éducateurs a été déterminante. Dès que la situation a été repérée, une intervention rapide et coordonnée a été mise en place.

Accompagnée par les équipes, Juliette a pu engager les démarches nécessaires pour sécuriser son enfant et sortir de cette relation toxique.

Aujourd'hui, grâce à l'investissement des professionnels et à un travail en réseau efficace, Juliette est accompagnée de manière adaptée. En lien avec la PMI et la MNS, un cadre sécurisant a été mis en place pour elle et son enfant. Les éducateurs poursuivent leur travail de proximité pour l'aider à reconstruire un projet de vie sécurisant : une demande de logement est en cours pour lui permettre de prendre son indépendance et de sortir de ces schémas de reproduction.

Parallèlement, un accompagnement spécifique est mis en place pour le petit frère de Juliette, aujourd'hui intégré à un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire, lui offrant ainsi une nouvelle chance d'avancer en dehors du foyer familial.

Enfin, au sein de la famille, un travail de médiation a été engagé afin d'apaiser les tensions et recréer du lien familial.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Un soutien éducatif et familial pour un changement durable »

Association AEP

N. est élève de 6e au collège Pierre de Ronsard. Il a fait l'objet de plusieurs exclusions en raison de comportements inadaptés : propos déplacés à connotation sexuelle et sexiste, actes de violence envers ses camarades et certains adultes.

L'information est transmise par la CPE au poste ALSES qui intervient pour comprendre les facteurs à l'origine de ces comportements et proposer un cadre d'accompagnement structurant.

Lors des premiers échanges, N. adopte une posture défensive, minimisant ses actes.

Toutefois, il exprime une forme d'incompréhension face aux réactions des adultes et évoque des tensions récurrentes à la maison.

L'ALSES engage un travail d'écoute et d'observation pour mieux cerner ses difficultés.

Afin de favoriser un changement durable, une rencontre est organisée avec sa mère dans le cadre du projet Parent'Aise, qui vise à renforcer le dialogue et le cadre éducatif au sein des familles.

N participe également à des entretiens réguliers avec la psychologue du collège pour travailler sur la gestion de ses émotions et de son impulsivité.

Parallèlement, plusieurs actions sont mises en place par le poste ALSES pour l'aider à mieux s'intégrer :

- **Médiation avec certains élèves et adultes**, afin de restaurer un climat scolaire apaisé.
- **Participation à des ateliers sur le respect et l'égalité**, pour travailler sur ses représentations et déconstruire certains discours sexistes.
- **Engagement dans des activités collectives du service**, afin de canaliser son énergie et favoriser des interactions positives avec ses pairs : activité sportive, atelier cuisine.
- **Mise en place d'un accompagnement éducatif individualisé**, avec un suivi renforcé par l'ALSES et la psychologue de rue du service.

Un suivi régulier est instauré avec la famille et l'équipe éducative pour ajuster l'accompagnement selon les évolutions de N. Une réflexion est en cours sur l'intégration d'un cadre extérieur structurant (club sportif, stage éducatif) pour l'aider à développer des comportements plus adaptés.

VIGNETTES DE TERRAIN

« L'accompagnement de Sisi : Le lien pour aller vers le soin »

Association Itinéraires

Dans le cadre de mon activité en Prévention spécialisée, j'ai accompagné Sisi, une jeune femme de 18 ans, présentant de profondes souffrances psychologiques (tentative de suicide, automutilation, trouble de l'attention), déscolarisée et en perte de repères.

Sollicitée par la Mission Locale, mon rôle a été d'instaurer un lien de confiance, essentiel pour l'aider à exprimer son mal-être et retrouver un équilibre.

La relation éducative a été un levier central, nécessitant des rencontres régulières pour la rassurer, l'aider à verbaliser ses difficultés et identifier ses ressources.

Ce travail de proximité a permis à Sisi de prendre conscience de ses compétences et de se projeter dans un parcours de soins.

La relation avec sa famille, souvent en incompréhension face à ses troubles, a nécessité un travail de médiation pour restaurer le dialogue et sensibiliser son entourage à ses besoins.

L'insertion professionnelle a été mobilisée comme un prétexte éducatif, permettant d'identifier progressivement ses freins et de l'aider à se reconstruire.

L'intégration dans un CEJR et le dispositif Majyc d'itinéraires ont permis de lui proposer un cadre souple, s'adaptant à son rythme, avec un objectif de revalorisation personnelle.

Cet accompagnement illustre la spécificité de la Prévention spécialisée : une présence éducative constante dans les interstices du quotidien, favorisant la reconstruction des liens familiaux, l'accès aux soins et la mobilisation des ressources des jeunes.

Loin d'être une simple orientation, il s'agit d'un engagement dans la durée, où l'éducateur joue un rôle d'appui, de repère et de médiateur, pour permettre à la jeune de reprendre confiance en elle et de construire un avenir plus apaisé.

Aujourd'hui, Sisi a intégré un établissement de soins et notre lien se poursuit.

4 LES ACTIONS COLLECTIVES

La prévention spécialisée repose sur une approche individualisée tout en s'appuyant sur des actions collectives pour favoriser la socialisation, l'engagement et le développement des jeunes accompagnés. Ces actions peuvent prendre des formes diverses et s'inscrire dans des temporalités variées, allant de l'intervention ponctuelle à des projets structurants sur le long terme.

Les actions collectives ponctuelles : des leviers pour la relation éducative

Les actions "one shot", souvent organisées sous forme d'activités de loisirs, de sorties ou d'ateliers courts, constituent un outil essentiel pour entrer en contact avec les jeunes et instaurer une relation de confiance. Elles permettent de :

- **Créer du lien** en mobilisant les jeunes autour d'un temps convivial et informel
- **Favoriser l'accroche éducative** en proposant un cadre sécurisant et non contraignant
- **Sensibiliser à certaines thématiques** (santé, citoyenneté, addictions, emploi, etc.) de manière accessible et attractive
- **Offrir une première expérience d'engagement**

Exemples :

- Organisation d'une sortie culturelle ou sportive
- Atelier d'échange sur un thème précis (ex. : lutte contre les discriminations)
- Intervention d'un professionnel sur un sujet de prévention (santé, insertion, etc.)

Bien que ponctuelles, ces actions sont stratégiques car elles servent souvent de **point d'entrée vers un accompagnement plus approfondi**.

Les actions collectives inscrites dans des projets à moyen ou long terme

Au-delà des interventions ponctuelles, certaines actions s'inscrivent dans des dynamiques de projet qui visent à accompagner les jeunes sur une durée plus longue.

Ces projets permettent de **travailler des objectifs individuels tout en s'appuyant sur la dynamique de groupe**.

Ces actions visent à :

- **Développer des compétences sociales** par l'engagement dans un projet collectif
- **Travailler l'estime de soi et la confiance** à travers des activités valorisantes
- **Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives** en impliquant les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets
- **Favoriser la cohésion sociale** et l'entraide à travers l'expérience du collectif.

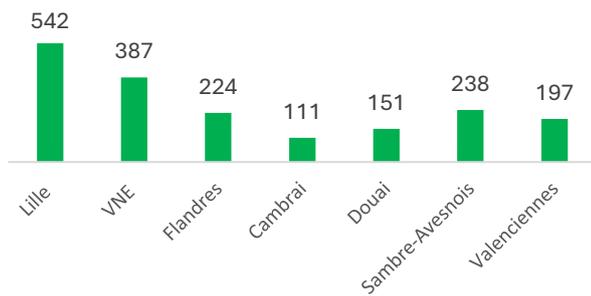
Exemples :

- Projets de chantier éducatif avec un objectif d'insertion professionnelle
- Actions de médiation et de citoyenneté impliquant les jeunes dans la vie du quartier

Ces actions collectives structurantes permettent d'installer une **progression éducative** en lien avec les besoins et les potentialités de chacun.

En 2024, à l'échelle départementale
1850 actions collectives ponctuelles
251 projets
4 432 actions menées dans le cadre des projets
3 512 jeunes accompagnés participent aux actions collectives
11 479 autres participations (jeunes non accompagnés et familles)

4.1 Les actions collectives ponctuelles

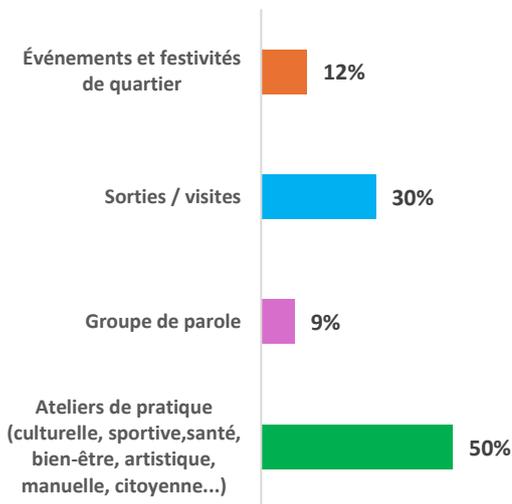


En 2024, les associations de Prévention Spécialisée ont organisé **1 850 actions collectives, soit 309 de plus qu'en 2023.**

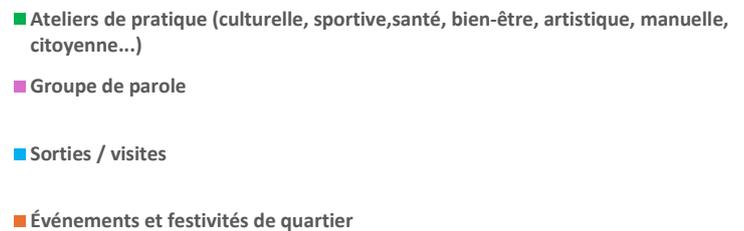
Toutefois, le nombre d'actions varie considérablement d'une association à l'autre. Cette disparité s'explique par plusieurs facteurs, notamment les ressources humaines et financières disponibles, ainsi que l'accessibilité aux offres de loisirs, culturelles et sportives sur les différents territoires.

4.1.1 Les types d'actions collectives ponctuelles

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



A l'échelle départementale, nous pouvons observer :

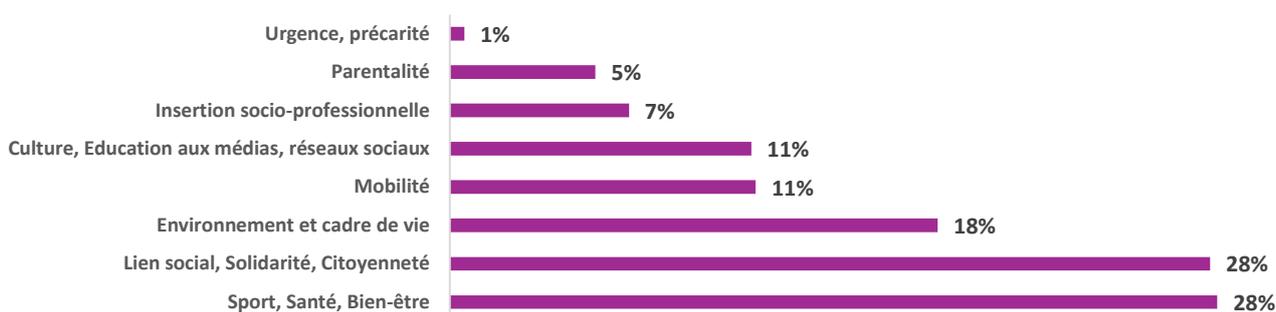
- **Les ateliers de pratique** (culturelle, sportive, santé, bien-être, artistique, manuelle, citoyenne...) sont les plus fréquents, représentant **50 %** des actions collectives.
- **Les sorties et visites** occupent **30 %**, ce qui montre une volonté d'ouverture vers l'extérieur.
- **Les événements et festivités de quartier** constituent **12 %**, ce qui reste un volume limité par rapport aux autres actions.
- **Les groupes de parole** ne représentent que **9 %**, indiquant une pratique moins répandue mais néanmoins présente.

A l'échelle des différents territoires, on observe les différences suivantes :

- La majorité des territoires privilégient les ateliers de pratique, à l'exception de Douai, où les sorties et visites dominent (**50 %**).
- Sambre-Avesnois se distinguent par une forte prédominance des ateliers de pratique (**60 %**).
- Les sorties et visites sont particulièrement développées sur les territoires de Douai (**50 %**) et de Valenciennes (**37 %**), alors qu'elles occupent une place moindre ailleurs.
- Les groupes de parole restent peu répandus, sauf sur les territoires de Cambrai (**28 %**).
- Les événements et festivités de quartier connaissent des disparités : ils sont plus fréquents à Cambrai (**17 %**) et dans les Flandres (**17 %**) et moins fréquents sur les autres territoires.

4.1.2 Les thématiques des actions collectives ponctuelles

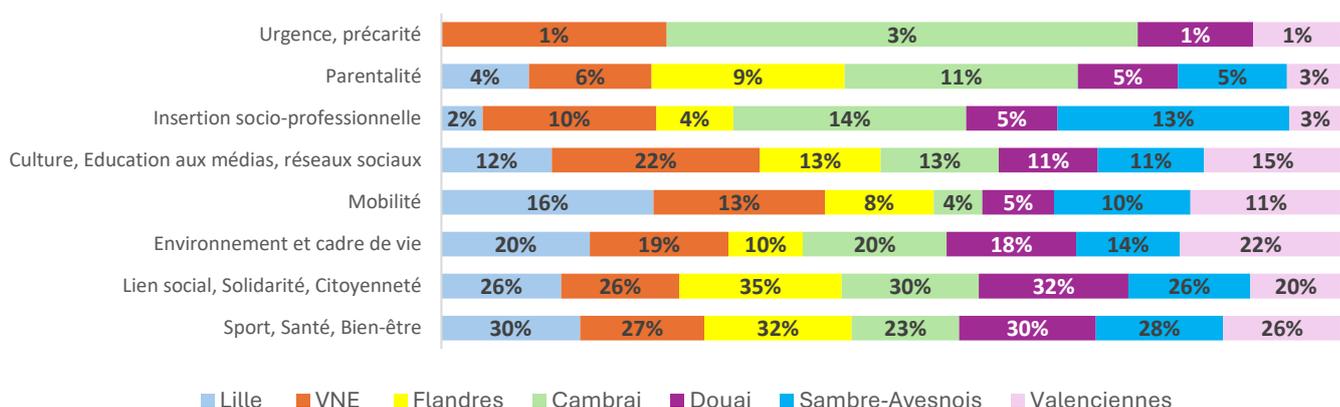
A l'échelle départementale



Ce graphique met en évidence les différentes thématiques abordées dans les actions collectives organisées par la Prévention Spécialisée.

- **Les thématiques les plus fréquentes** sont le **lien social, la solidarité et la citoyenneté (28 %)** ainsi que le **sport, la santé et le bien-être (28 %)**.
- **L'environnement et le cadre de vie** sont également bien représentés (18 %)
- **La culture, l'éducation aux médias et les réseaux sociaux ainsi que la mobilité (11 % chacun)** montrent une volonté d'ouverture et d'accompagnement des jeunes dans leur rapport aux nouvelles technologies et leur autonomie numérique.
- **L'insertion socio-professionnelle (7 %) et la parentalité (5 %) sont moins présentes** mais restent des enjeux essentiels pour la Prévention Spécialisée qui sont plutôt travaillées en accompagnement individuel.

A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



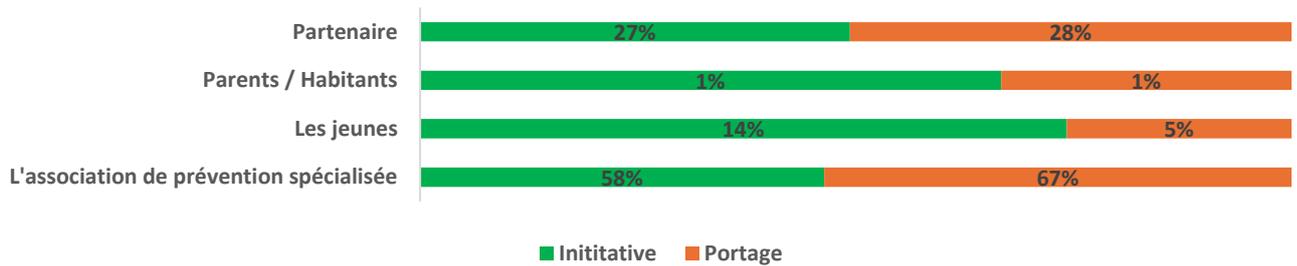
Si le **lien social, la solidarité et la citoyenneté**, ainsi que le **sport, la santé et le bien-être** sont des priorités transversales sur tous les territoires, leur proportion varie.

D'autres thématiques présentent des disparités encore plus marquées, comme **la mobilité, fortement travaillée sur les territoires de Lille (16 %) et du VNE (13%), mais beaucoup moins ailleurs**, ou encore **l'insertion socio-professionnelle, plus présente à Cambrai (14 %) et Sambre-Avesnois (10 %)**.

Sur les deux graphiques, le total dépasse 100 %, ce qui indique que plusieurs thématiques peuvent être abordées au cours d'une même action collective. Une sortie ou un atelier peuvent ainsi travailler simultanément sur le lien social, la santé, la citoyenneté et l'environnement, reflétant une approche transversale et globale.

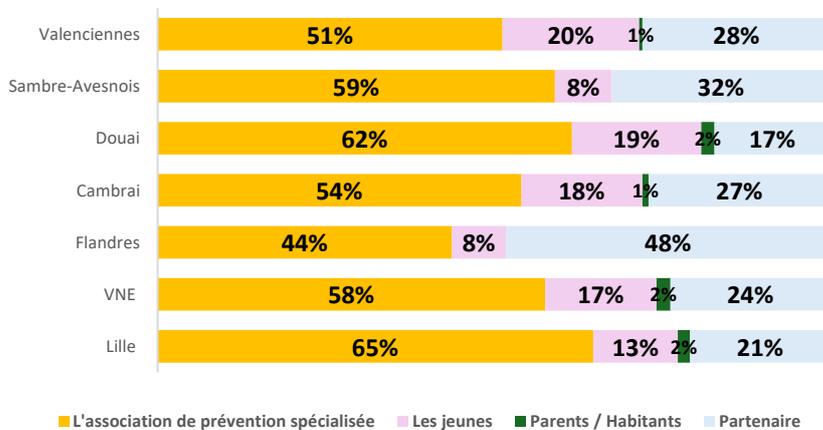
4.1.3 Les acteurs à l'initiative et porteurs des actions collectives ponctuelles

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Les acteurs à l'initiative de l'action



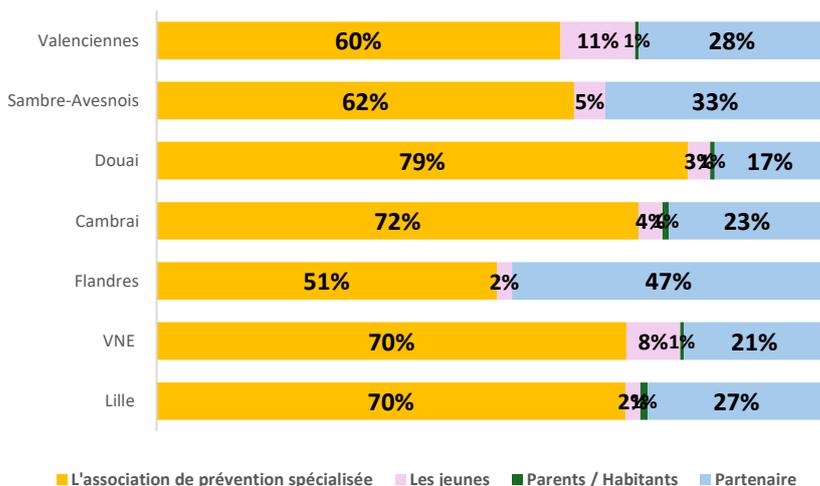
En ce qui concerne les acteurs à l'initiative des actions collectives ponctuelles :

L'association de prévention spécialisée est le principal initiateur des actions. Son rôle est particulièrement prépondérant à **Lille (65 %)** et **Douai (62 %)**.

À l'inverse, sur les territoires des Flandres, les partenaires occupent une place plus importante dans l'initiative de l'action (**44 %**).

L'implication des jeunes dans l'initiative des actions est plus marquée à **Valenciennes (20%)** et à **Douai (19%)**.

les acteurs porteurs de l'action



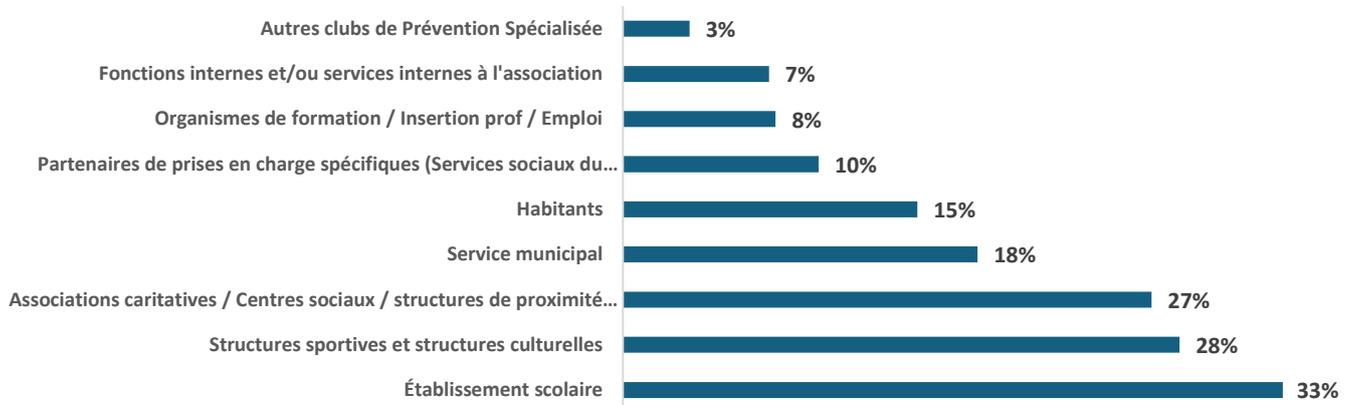
Les **partenaires** occupent une place plus ou moins importante selon les territoires. Ils sont les plus présents dans **les Flandres (48 %)** et à **Sambre-Avesnois (32 %)**.

En ce qui concerne les acteurs porteurs des actions ponctuelles.

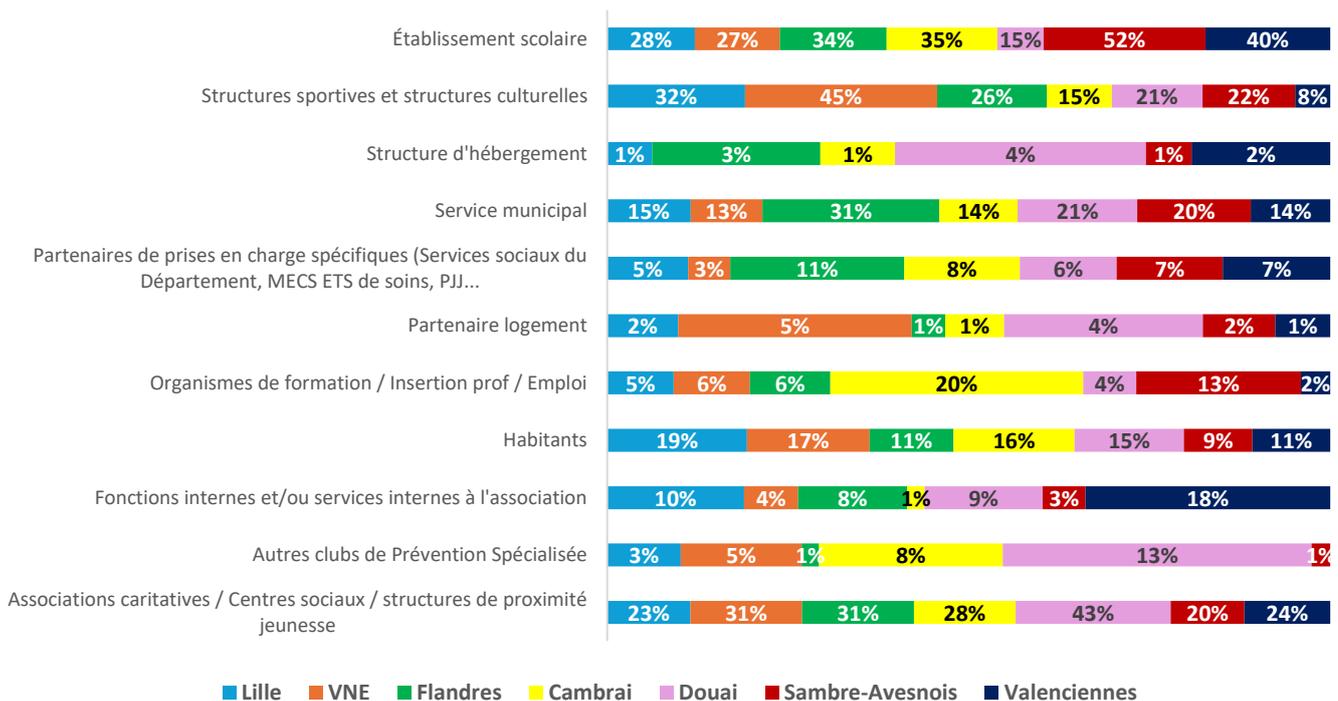
L'association de prévention spécialisée est le principal porteur des actions ponctuelles. Son rôle est encore plus marqué ici : dans certains territoires, son implication augmente significativement par rapport à son rôle d'initiateur, notamment à **Douai (79 % contre 62 %)** et à **Cambrai (72 % contre 54 %)**.

4.1.4 Les partenaires aux actions collectives ponctuelles

A l'échelle départementale



A l'échelle Des directions déléguées de territoire



Ces graphiques illustrent la répartition des **partenaires impliqués dans les actions collectives**.

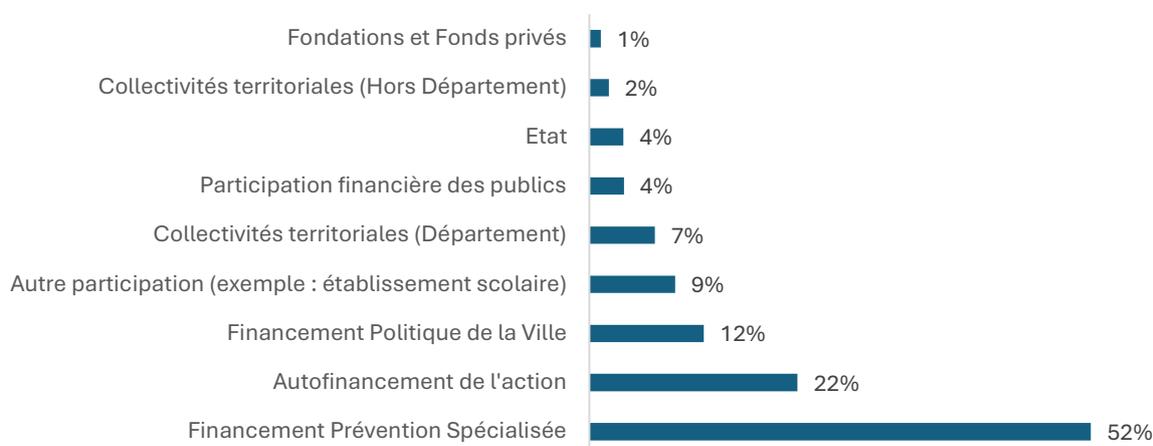
Les partenaires

les plus impliqués selon les territoires sont :

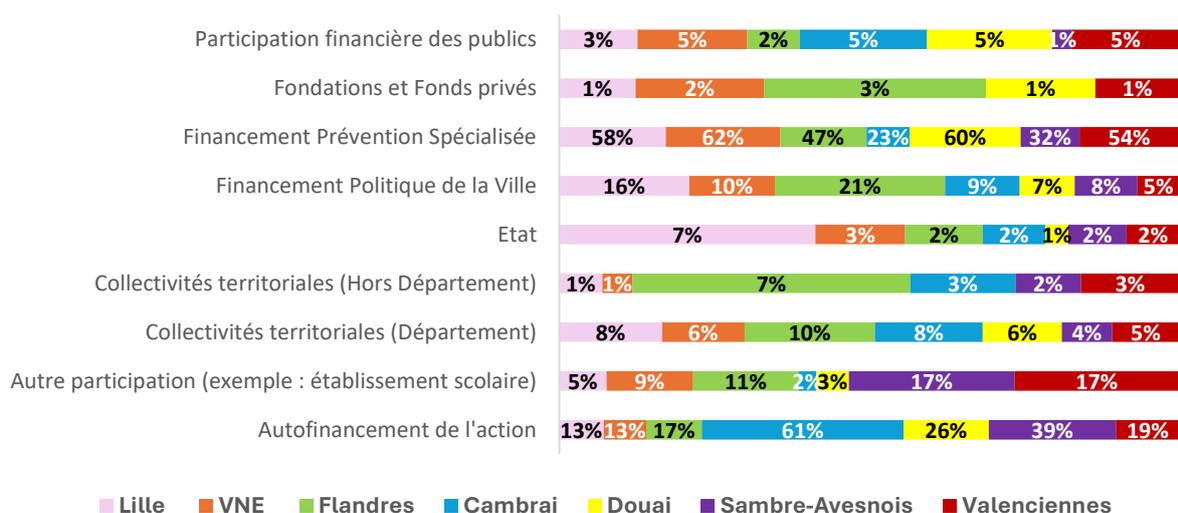
- **Les Établissements scolaires** qui sont très impliqués dans les actions collectives, notamment dans la Sambre-Avesnois (52 %) et sur les territoires de Valenciennes (40 %).
- **Les structures sportives et culturelles**, qui sont très impliquées également notamment sur les territoires de Lille (32%) et sur le VNE (45%).

4.1.5 Les modes de financement des actions collectives ponctuelles

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



Ces graphiques présentent la répartition des différentes sources de financement des actions collectives ponctuelles

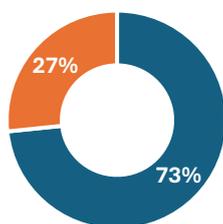
Nous pouvons constater une forte dépendance aux financements de la Prévention Spécialisée : Ce mode de financement représente la plus grande part des financements pour l'ensemble des territoires exceptés pour les territoires de Cambrai et de la Sambre Avesnois. **En effet sur ces territoires c'est l'autofinancement qui prend la première place.** Les financements «

Politique de la Ville » sont significatifs dans plusieurs territoires notamment dans les Flandres (21%).

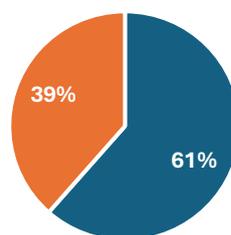
Les financements « Etat » restent relativement faible, tandis que les "autres participations" (établissement scolaire) sont plus importantes et varient selon les territoires.

En résumé, le financement des actions collectives repose principalement sur la Prévention Spécialisée mais peut être complété de manière variable selon les territoires par l'autofinancement et d'autres sources de financements publics.

4.1.6 Les moyens de communication



- Actions sans communication externe
- Actions avec communication externe



- Diffusion sur Internet, réseaux sociaux
- Production papier (plaquette, flyer)

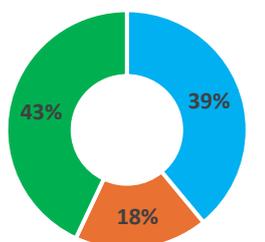
27% des actions collectives ponctuelles ont fait l'objet d'une communication externe et la valorisation s'effectue via internet et les réseaux sociaux à hauteur de 61 %.

4.2 Les actions collectives intégrées à un projet ou à un dispositif

4.2.1 Le nombre d'actions collectives intégrées à un projet

A l'échelle départementale

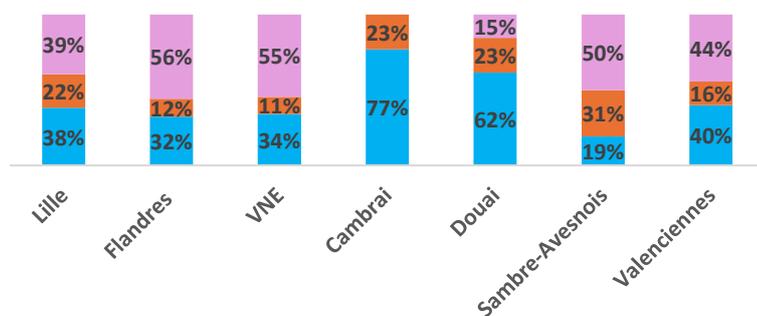
Nombre d'actions par projet



- 1 ~ 5
- 6 ~ 9
- 10 ou +

A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Nombre d'actions par projet



- 1 ~ 5
- 6 ~ 9
- 10 ou +

Le nombre d'actions collectives réalisées dans le cadre des projets dépend de l'ampleur du projet et de son (ses) financement (s).

Sur les territoires de Cambrai, une très large majorité des projets (77 %) comportent entre **1 et 5 actions**.

Sur les territoires des Flandres et du VNE, les projets avec **10 actions ou plus** sont dominants (55 % et 56 %).

Nous pouvons conclure de la manière suivante :

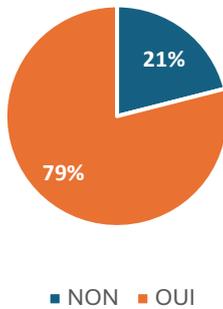
Sur certains territoires, les associations de Prévention Spécialisée semblent concentrer leurs efforts sur un nombre restreint de projets avec une large envergure.

Sur les territoires de Douai et Cambrai, les associations privilégient un plus **grand nombre de petits projets**, peut-être pour mieux couvrir certains besoins locaux.

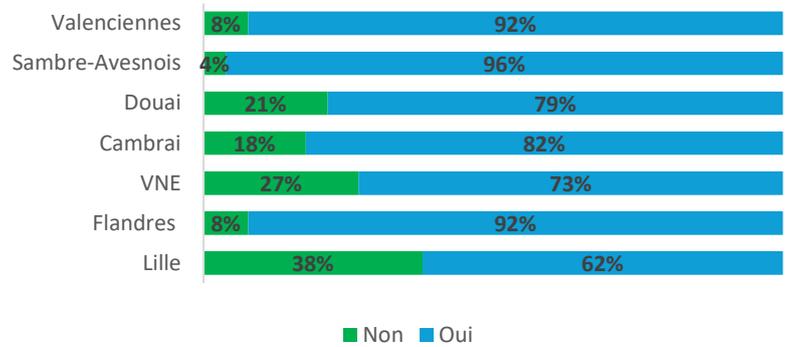
Ces variations entre les territoires peuvent refléter des **stratégies d'intervention différentes selon les territoires** et selon les financements disponibles et accordés.

4.2.2 Mixité géographique

A l'échelle départementale

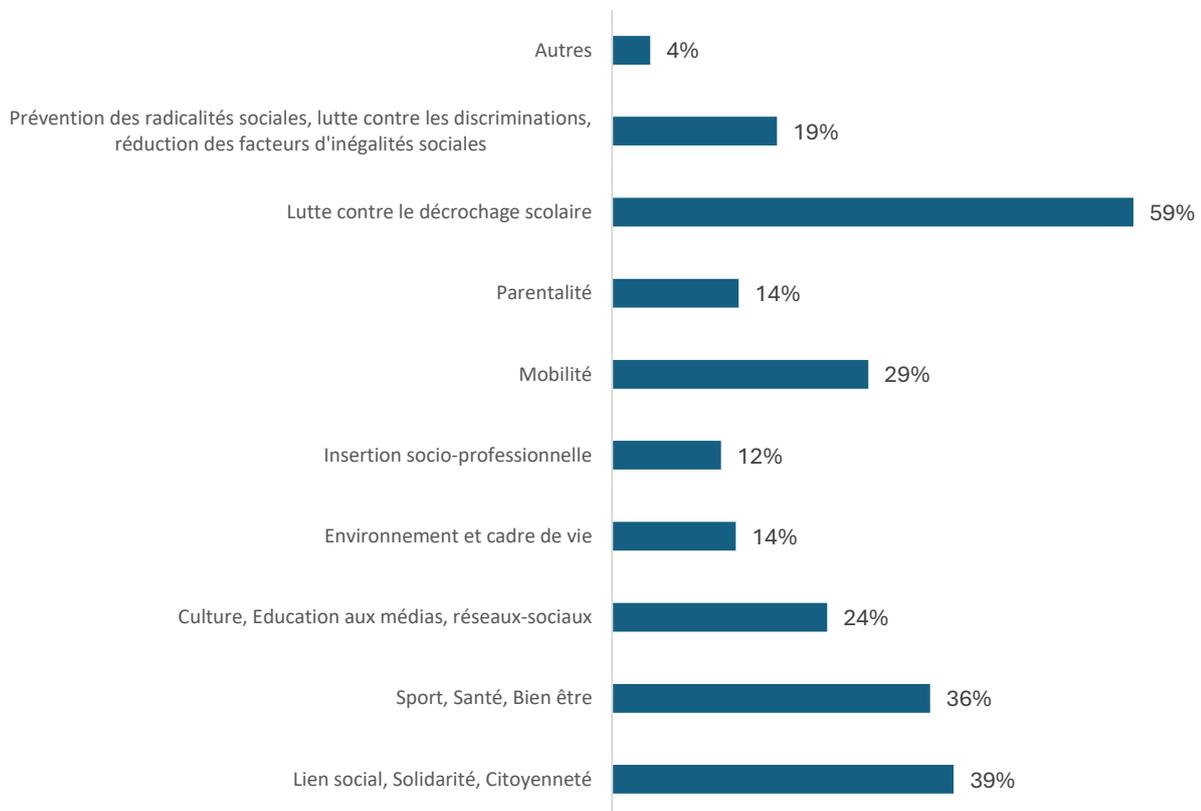


A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

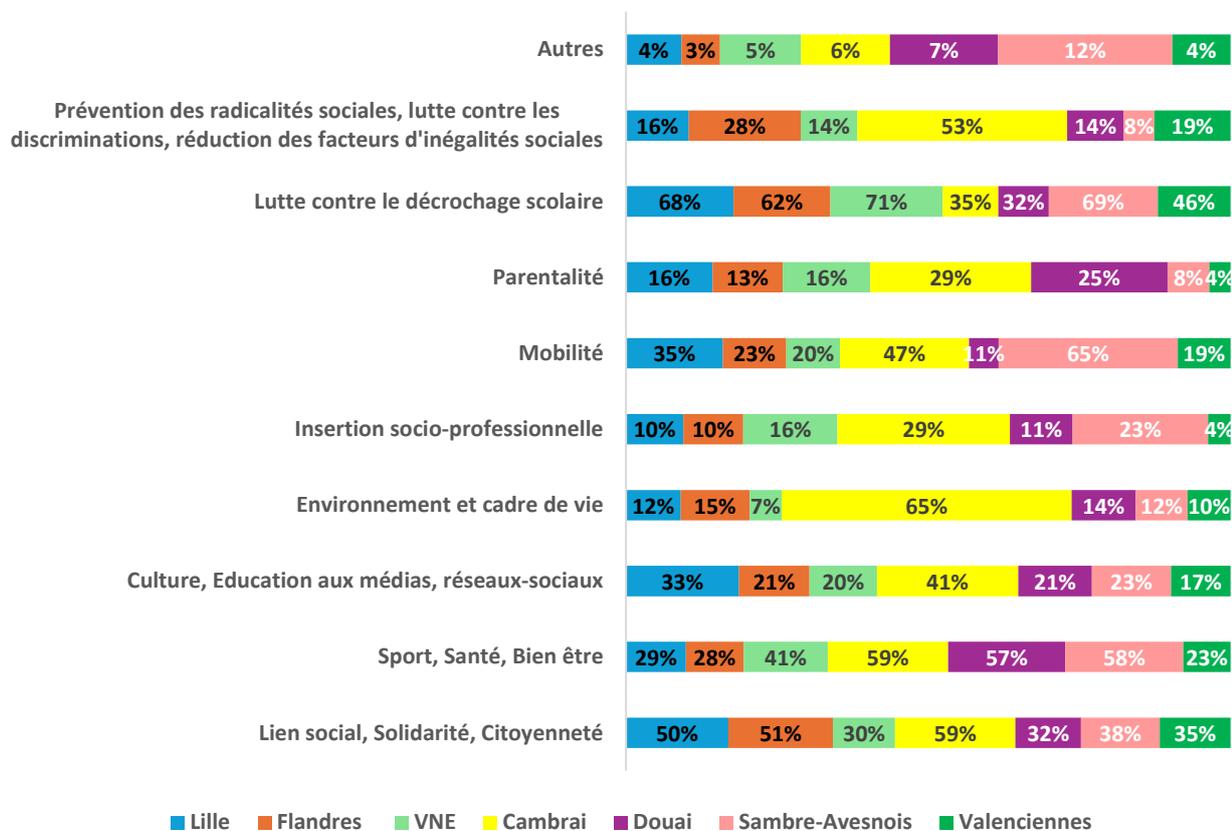


4.2.3 Les thématiques des projets d'actions collectives

A l'échelle départementale



A l'échelle des Directions Déléguées de Territoires



Plusieurs thématiques peuvent être travaillées dans un même projet.

A travers ces graphiques, nous pouvons observer les tendances suivantes :

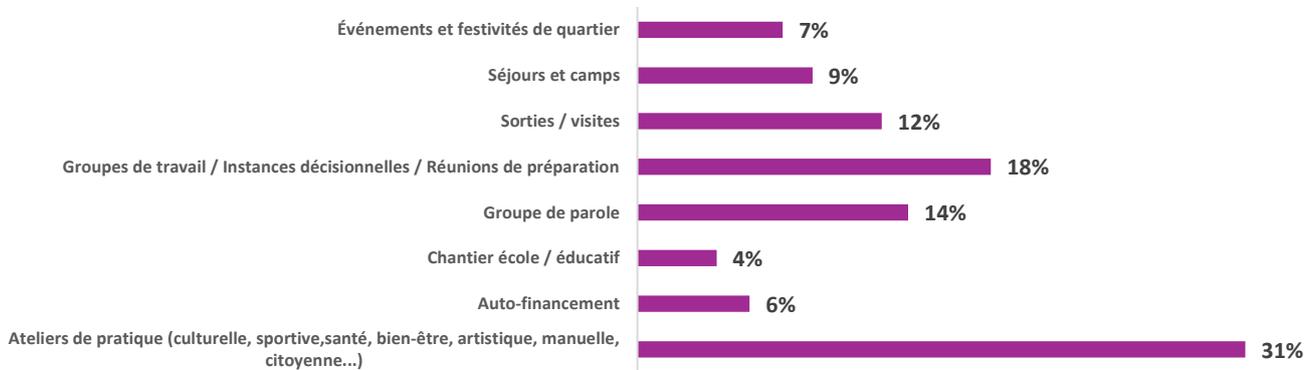
Une forte priorité donnée à la lutte contre le décrochage scolaire, au lien social, solidarité, citoyenneté, au sport, santé, bien-être et à la culture, l'éducation aux médias et aux réseaux sociaux.

La lutte contre le décrochage scolaire est une thématique clé, particulièrement sur les territoires de **Lille (68 %) et de la Sambre-Avesnois (69 %)**.

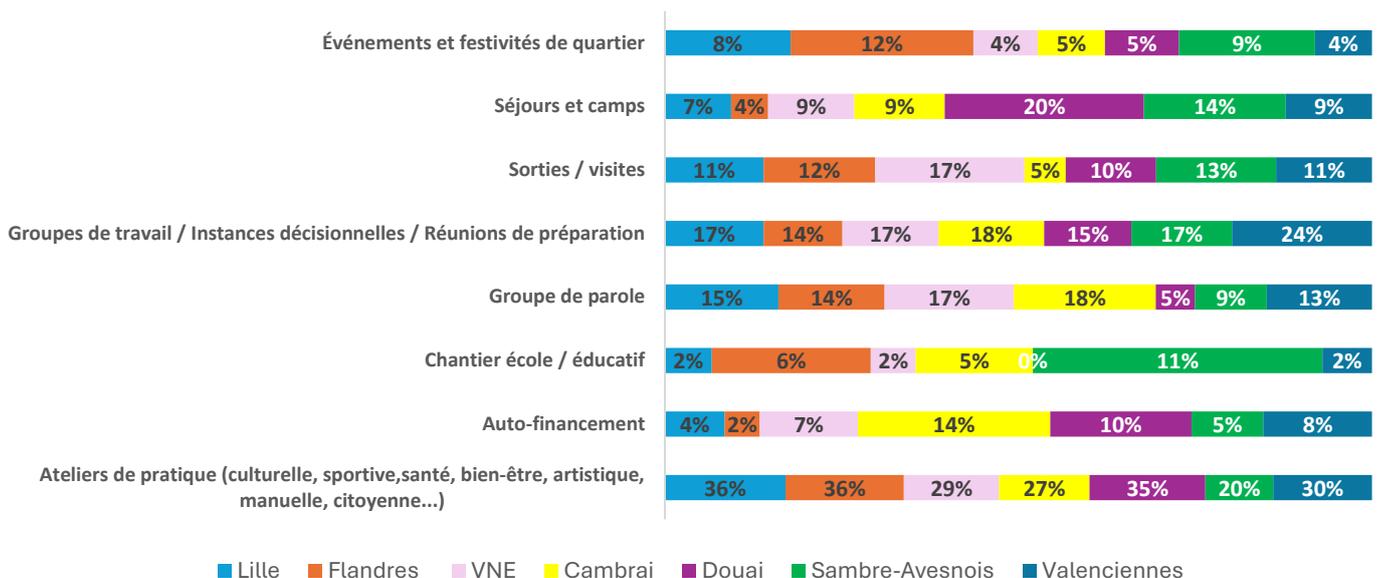
Le lien social, la solidarité et la citoyenneté est également une thématique travaillée importante sur l'ensemble des territoires.

4.2.4 Les supports mobilisés

A l'échelle départementale



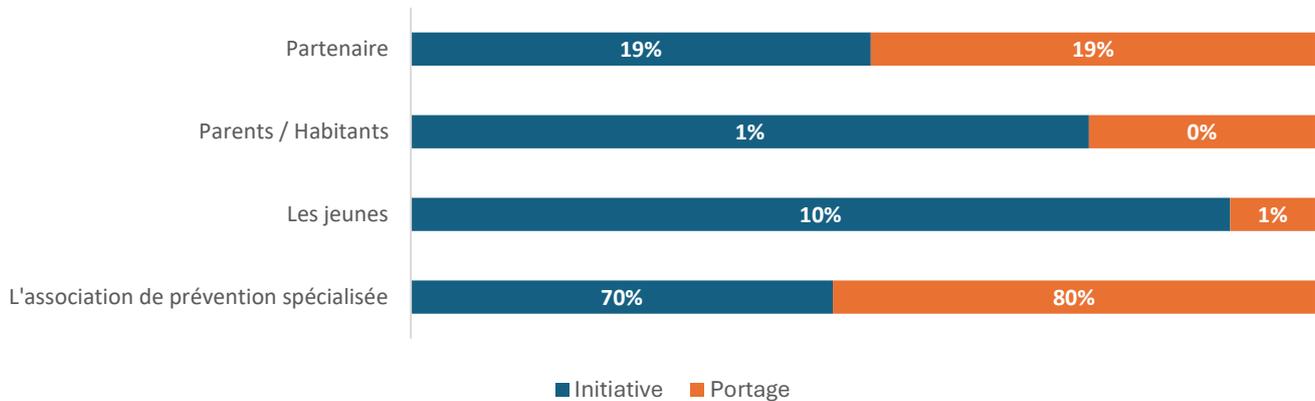
A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



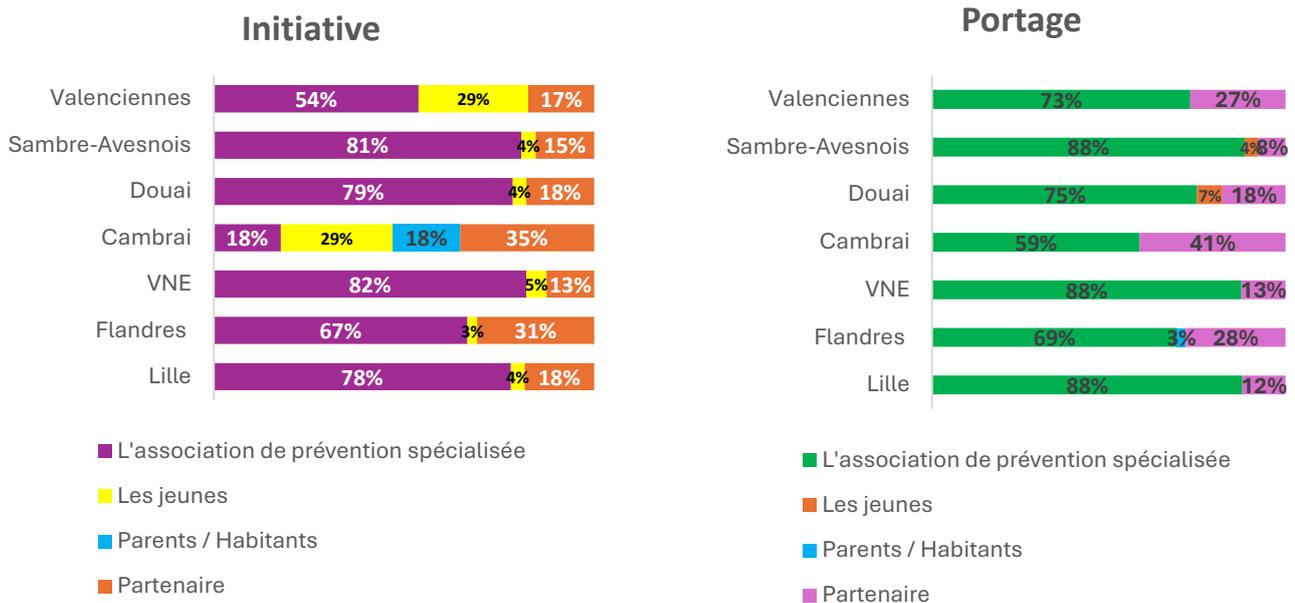
- **Les ateliers de pratique (culturelle, sportive, santé, bien-être, artistique, etc.) sont massivement mobilisés** sur tous les territoires. Cela montre un fort engagement dans **des activités concrètes** qui favorisent la participation active des jeunes accompagnés.
- **Les sorties et visites : un usage modéré mais présent.** Ce support permet de compléter les projets et d'offrir **des expériences et des découvertes extérieures.**

4.2.5 Les acteurs à l'initiative et le portage des projets d'actions collectives

A l'échelle départementale



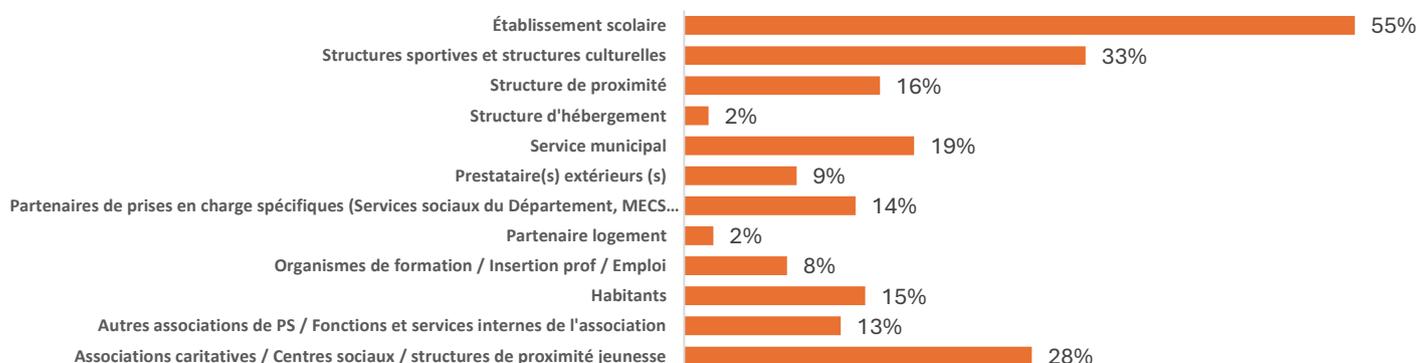
A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



- Les associations de prévention spécialisée dominent à la fois dans l'initiative et le portage des projets.
- Les jeunes ont plus de place dans l'initiative des projets que dans leur portage.
- Les partenaires sont à l'initiative des projets à plus ou moins grande échelle sur l'ensemble des territoires.
- Les jeunes initient des actions dans plusieurs territoires (jusqu'à 29 % à Valenciennes et à Cambrai).
- Les parents/habitants sont présents dans l'initiative sur les territoires de Cambrai (18 %).
- Sur les territoires de Cambrai, on remarquera également une implication des partenaires plus importante, aussi bien dans l'initiative (35 %) que dans le portage (41 %).

4.2.6 Les partenaires participant aux projets d'actions collectives

A l'échelle départementale



Plusieurs participants peuvent être impliqués dans un même projet. Ce graphique montre la multitude de partenaires de la Prévention Spécialisée et leur facilité à impliquer d'autres acteurs dans des projets.

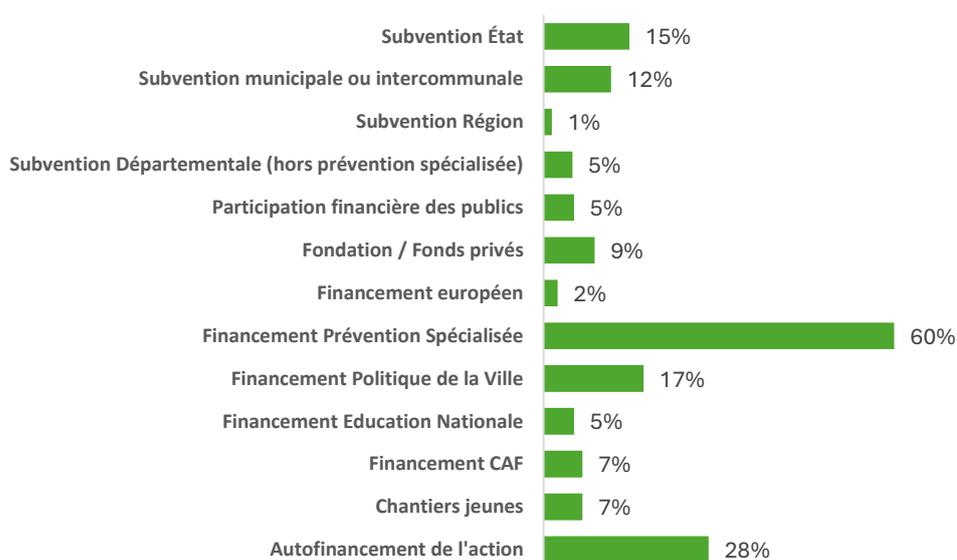
Les établissements scolaires sont les plus représentés (55%), ce qui suggère que les projets impliquent fortement les collèges, probablement en lien avec la présence des éducateurs spécialisés au sein des collèges (A.L.S.E.S).

Les structures sportives et culturelles (33%) et les associations caritatives/centres sociaux/structures de proximité (28%) jouent également un rôle important, montrant une implication significative des acteurs locaux dans des actions de cohésion sociale ou d'animation territoriale.

Les services municipaux (19%) et les structures de proximité (16%) sont aussi bien représentés, ce qui indique un ancrage local fort des projets et une collaboration avec les collectivités.

4.2.7 Les modes de financement des projets d'actions collectives

A l'échelle départementale



Pour 60% des projets, un **financement Prévention Spécialisée** est mobilisé. Cependant d'autres fonds peuvent être mobilisés.

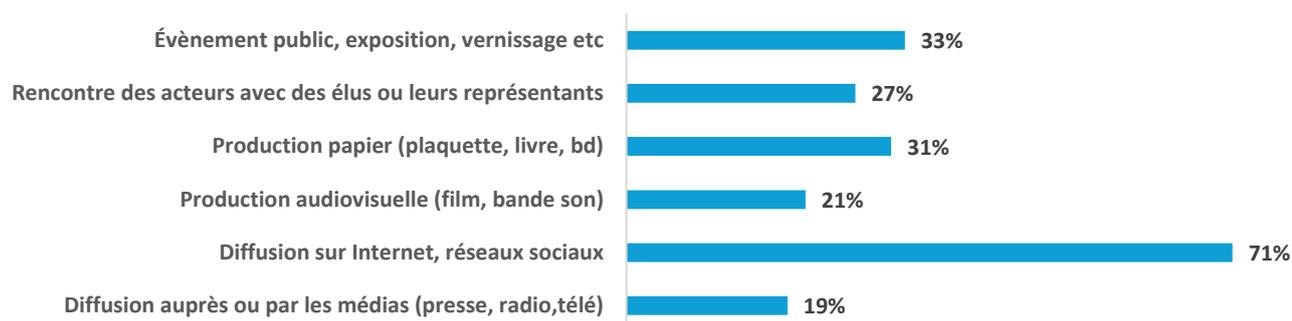
Autres contributions significatives : Autofinancement de l'action (28 %) est la deuxième source de financement en importance,

Les Financements Politique de la Ville (17 %) sont également importants dans le financement des projets.

Les subvention État (15 %) et les subventions municipales ou intercommunales (12 %), et Fondation / Fonds privés (9 %) sont moins représentées mais restent des soutiens considérables.

4.2.8 La promotion et la valorisation des projets d'actions collectives

A l'échelle départementale



L'analyse de ce graphique met en évidence les modes de valorisation et de communication privilégiés pour les actions collectives intégrées à un projet.

La diffusion sur Internet et les réseaux sociaux domine largement (71 %). C'est le moyen de communication le plus utilisé, soulignant l'importance du numérique pour toucher un large public, notamment les jeunes. Cela peut s'expliquer également par l'accessibilité et la rapidité de diffusion des contenus en ligne.

Les événements publics (33 %) et la production papier (31 %) sont également des formats courants.

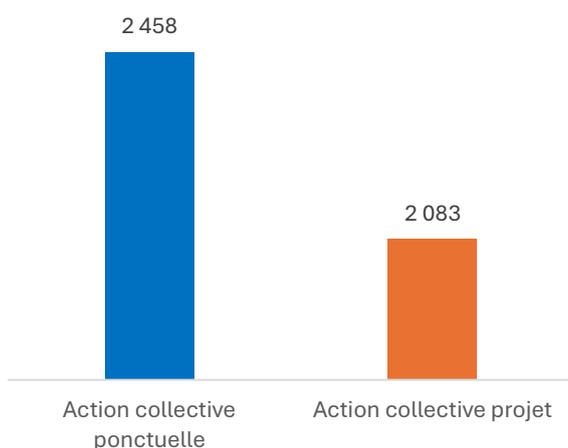
Les rencontres avec des élus (27 %) et la production audiovisuelle (21 %) sont moins fréquentes.

Bien que la rencontre avec des acteurs institutionnels puisse apporter de la visibilité et du soutien, elle semble moins systématique. La production audiovisuelle (films, bandes sonores) demande plus de ressources et de compétences techniques, ce qui peut limiter son usage. La forte utilisation des réseaux sociaux montre une adaptation aux nouvelles pratiques de communication, particulièrement chez les jeunes.

4.3 Les publics accompagnés qui participent aux actions collectives

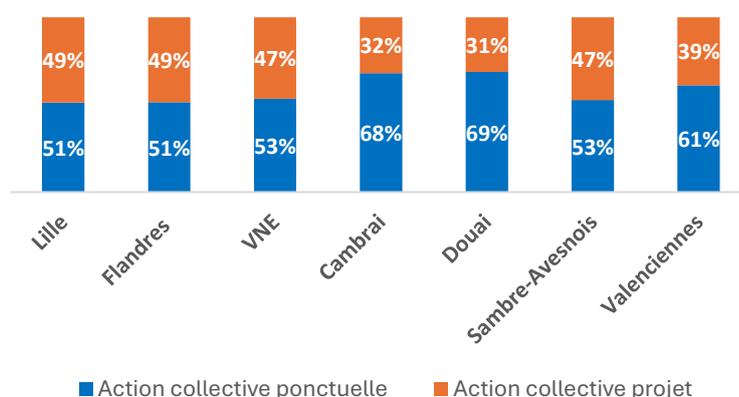
A l'échelle départementale

Nombre de jeunes accompagnés qui participent à des actions collectives



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Répartition des jeunes accompagnés qui participent à des actions collectives

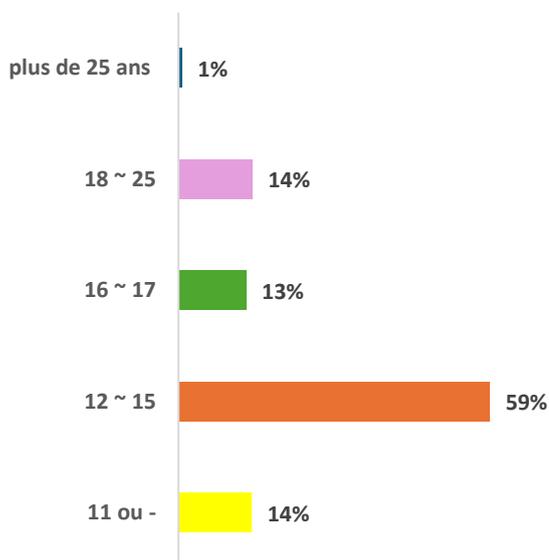


La part des jeunes engagés dans une **action collective ponctuelle** varie selon les territoires, allant de **51 % dans les Flandres à 69 % à Douai à 69 %**

La part des jeunes engagés dans une **action collective projet** est moins importante sur l'ensemble des territoires mais significative. Cependant on observe que sur les territoires de Lille, des Flandres et de Douai les proportions sont plutôt équilibrées entre les deux types d'actions collectives.

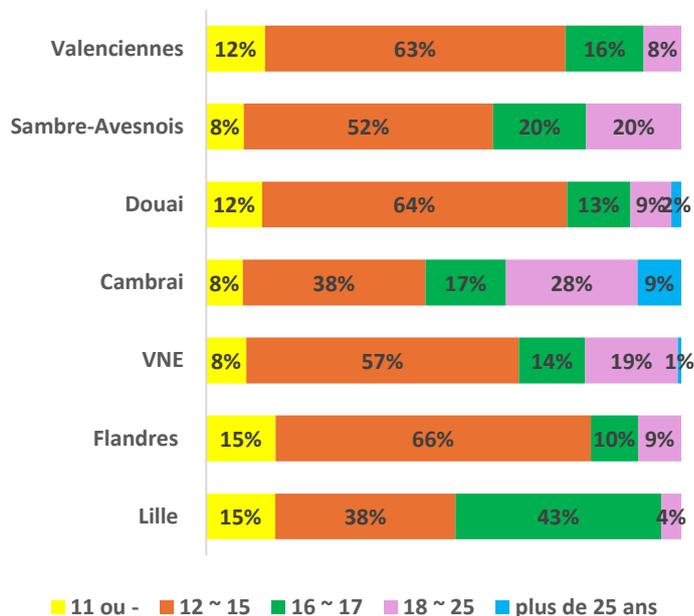
A l'échelle départementale

Jeunes accompagnés qui participent aux actions collectives ponctuelles et intégrées à un projet par tranche d'âge



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire

Jeunes qui participent aux actions collectives ponctuelles et intégrées à un projet par tranche d'âge



A l'échelle départementale :

- Les **12-15 ans** sont majoritaires avec **59 %** des participants
- Les **11 ans et moins** et les **18-25 ans** représentent chacun **14 %**, ce qui montre une certaine implication des plus jeunes et des jeunes adultes.
- Les **16-17 ans** sont légèrement en retrait avec **13 %**.
- Les **plus de 25 ans** ne représentent que **1 %**, ce qui est logique, car les actions collectives sont principalement destinées aux jeunes.

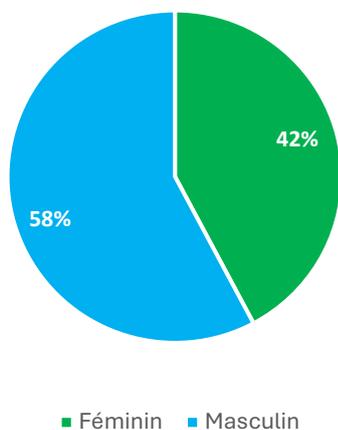
A l'échelle des différents territoires :

- Les **12-15 ans** sont la catégorie dominante sur l'ensemble des territoires exceptés sur les territoires de Lille, avec une proportion de 38% et une majorité de 16-17 ans (**43%**).
- Les **18-25 ans** participent de manière plus importante à Cambrai (**28 %**), VNE (**19 %**) et Sambre-Avesnois (**20 %**).
- Les **plus de 25 ans** sont très peu représentés, n'apparaissant qu'en minorité à Cambrai, VNE et Douai.
- Les **11 ans et moins** sont davantage présents à Flandres (**15 %**) et Lille (**15 %**).

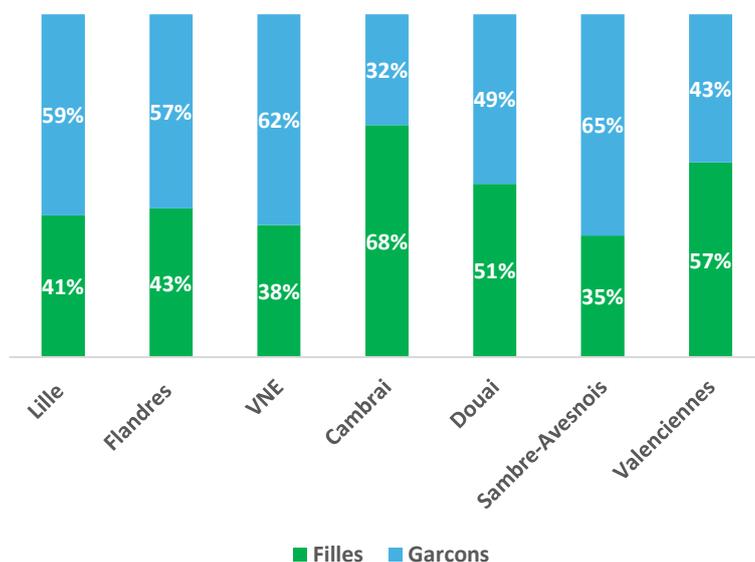


A l'échelle départementale

Jeunes accompagnés qui participent aux actions collectives ponctuelles ou intégrées à un projet par sexe



A l'échelle des Directions Déléguées de territoire



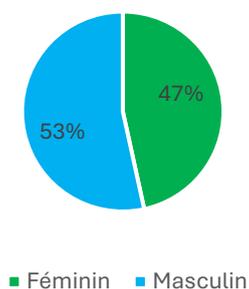
A l'échelle départementale, **58 % des participants sont des garçons**, contre **42 % de filles**.

Globalement, **les garçons participent davantage** aux actions collectives que les filles.

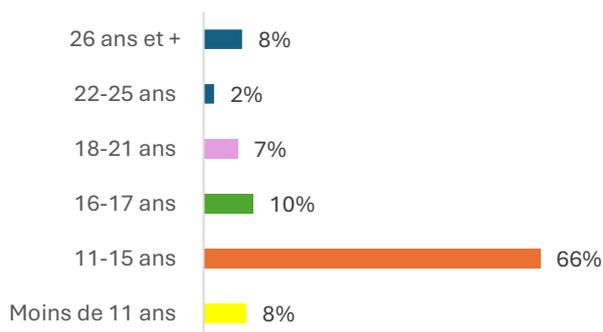
Cependant, la répartition varie selon les territoires, avec une représentation des filles très importante sur les territoires de Cambrai (68%). A l'inverse sur les territoires du VNE et de la Sambre Avesnois, les garçons sont majoritaires.

A l'échelle départementale

Sexe / Autres participations (jeunes -familles)



Age / Autres participations (jeunes - familles)



La répartition est relativement équilibrée, avec une légère majorité d'hommes (+6 points de pourcentage).

66 % des participants sont âgés de 11 à 15 ans, ce qui montre une forte concentration des jeunes dans cette tranche d'âge.

La présence des **26 ans et plus** peut indiquer une participation des parents ou encadrants.

VIGNETTES DE TERRAIN

« La PASSERELLE »

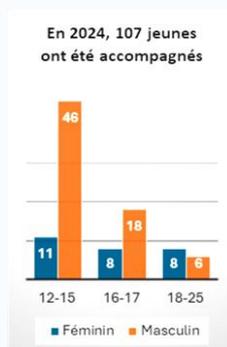
Association CAPEP

Le contexte de mise en place :

Depuis 2018, le projet « Passerelle » favorise l'accrochage social/scolaire, la réussite éducative de collégiens (4ème/3ème), de NEET de 16 à 25 ans. Il s'appuie sur des ateliers permanents de remobilisation se fondant sur la construction de projet individuel et/ou collectif, de coaching de réussite éducative, de temps de sophrologie, entretien avec le psychologue, groupe de parole, etc.

Le dispositif est développé et encadré par une équipe pluridisciplinaire, à laquelle sont associés les parents, les partenaires (participation possible de façon ponctuelle aux temps d'ateliers, etc.). Il s'adresse à un public âgé de 11 à 25 ans issus des QPV de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et La Porte du Hainaut. Il est financé dans le cadre de la politique de la Ville. Les accueils des jeunes se réalisent tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (sauf les Mercredis matin).

Lorsqu'un jeune adhère aux propositions de l'équipe, des ateliers pédagogiques lui sont proposés :



- Des ateliers de construction technique : Menuiserie, Soudure, Mécanique, cuisine, tec
- Des ateliers de coaching individuel et/ou collectifs : Jeux de collaboration, RECTEC, entretien individuel
- Des ateliers favorisant l'apprentissage à la mobilité : Action Bound, Visite de site de formation
- Des ateliers de lutte contre la fracture numérique : apprentissage des outils, groupe de travail sur les problématiques liées au numérique (FakeNews, réseaux sociaux, « cyberharcèlement »)

Lorsque le jeune exprime le souhait d'intégrer le dispositif, un emploi du temps est construit en collaboration avec les acteurs gravitant autour de sa situation afin de s'appuyer sur l'engagement qu'il souhaite y mettre. Cela peut aller d'une ½ journée par semaine à 8 x ½ journées par semaine.

Tout au long de son parcours, le jeune, avec l'équipe du dispositif, alimente un livret d'accompagnement pour organiser dans son projet, mettre en avant ses compétences et ses appétences et de s'en saisir lors des bilans intermédiaires pour évaluer les objectifs éducatifs fixés.

Observations qualitatives

Pour l'ensemble des jeunes, nous remarquons un effet de remobilisation globale. En effet, le fait d'inscrire le jeune sur un dispositif avec un emploi du temps modulable selon la mobilisation du jeune, lui permet de pouvoir essayer sans incidence directe sur son inscription.

De fait, leur implication dans une construction au sein d'un atelier durable, les invitent à donner un sens, un objectif à leur journée, leur semaine, leur projet. Nous travaillons ainsi sur les rythmes de vie ou les habitudes, qui impactent leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Pour le public collégien, les jeunes sortent du dispositif avec une meilleure connaissance de leurs compétences psychosociales et techniques. Ils reprennent confiance en eux et redonnent du sens à la scolarité. Des réorientations scolaires peuvent être préconisées auprès de l'établissement, avec l'accord des jeunes et des familles.

VIGNETTES DE TERRAIN

« ATLASS : Accueil Temporaire Local d'Accompagnement Scolaire et Social »

Association AVANCE

Le dispositif ATLASS a été conçu en partenariat avec les collèges du territoire, l'Éducation nationale, pour son soutien financier, et le club de prévention spécialisée, en charge de l'accompagnement des jeunes.

Son objectif est de proposer une prise en charge temporaire pour des collégiens en difficulté, en combinant des ateliers éducatifs, sportifs et culturels, en lien avec les partenaires locaux.

Le public cible se compose de huit collégiens de 6^e et 5^e âgés de 12 à 13 ans, rencontrant des difficultés comportementales impactant leurs apprentissages.

Après présentation du projet aux familles, l'intégration des jeunes repose sur le principe de libre adhésion. Un planning collectif a été élaboré en concertation avec les différents intervenants afin d'optimiser l'organisation des ateliers. Les matinées sont consacrées aux apprentissages scolaires, encadrés par des CPE, enseignants et éducateurs, tandis que les après-midis sont dédiés à des activités extérieures menées par des intervenants spécialisés (équithérapie, sport, intervention de la police, etc.).

Le programme s'étend sur six semaines, avec des horaires classiques de 8h30 à 17h. Pour assurer un suivi individualisé, des visites à domicile sont organisées en cours de session afin de faire le point avec l'élève et sa famille.

De plus, des entretiens individuels permettent au psychologue de rue d'établir un premier bilan avec chaque jeune. L'accompagnement éducatif est renforcé afin d'instaurer une relation de confiance avec les familles et de préparer un retour progressif en classe, sous le suivi du référent de l'association.

L'objectif principal du dispositif est d'aider les adolescents à retrouver du sens dans les apprentissages, à améliorer leur comportement en classe et à faciliter la communication avec leur entourage (collège, famille, éducateurs).

Le bilan de cette initiative montre que les jeunes développent une plus grande aisance sociale, une meilleure capacité à exprimer leurs besoins et à trouver des solutions adaptées à leurs difficultés.

Ce travail collaboratif permet également aux professionnels et aux familles d'orienter les élèves vers les dispositifs adaptés (PRE, AFEV, psychologue de rue, etc.), favorisant ainsi leur stabilisation tant dans le cadre scolaire que familial.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Espace Educatif ASI : Arrêt Sur Image Collège »

Association HORIZON 9

"Arrêt Sur Image" (ASI), lancé en 2019, a pour mission de soutenir les jeunes en décrochage scolaire ou à risque, en leur offrant un cadre d'accompagnement personnalisé. Cet espace éducatif a accueilli 104 jeunes en 2024 dont 63 sont originaires de Roubaix, 8 de Hem, 3 de Lys-lez-Lannoy, et 30 de Wattrelos. Ces jeunes rencontrent divers défis, notamment l'absentéisme, la souffrance psychique, des comportements problématiques, ou des exclusions scolaires. L'action se distingue par son approche innovante et complémentaire aux dispositifs éducatifs existants. Elle repose sur des interventions éducatives adaptées aux besoins de chaque élève.

Ils ont bénéficié d'une prise en charge pluridisciplinaire qui comprend l'accompagnement scolaire, psychologique et comportemental. L'accent a été mis sur l'autodétermination des jeunes, en les aidant à surmonter leurs difficultés émotionnelles et à se réengager dans leur projet scolaire. Les ateliers proposés ont permis aux jeunes de travailler sur la régulation émotionnelle, la gestion du stress et des conflits, ainsi que sur le développement de compétences psychosociales.

Ateliers et suivi personnalisé :

- **Soutien scolaire** : Les jeunes ont pu maintenir leur niveau d'apprentissage grâce à des soutiens personnalisés, facilitant ainsi leur réintégration scolaire.
- **Psychologie** : Un suivi psychologique régulier a permis de traiter des problématiques de souffrance psychique et d'anxiété. Cela a contribué à une meilleure gestion des émotions et une approche plus sereine du parcours scolaire.
- **Activités pratiques** : Des ateliers de régulation des émotions, des ateliers manuels, des ateliers sportifs et des jeux de rôle ont renforcé la confiance en soi et l'esprit d'équipe. Ces expériences ont permis aux jeunes de redécouvrir leur potentiel et de se projeter positivement dans l'avenir.

Impact sur le jeune :

- **Exclusion temporaire** : 90 % des 59 jeunes accueillis dans ce cadre ont montré un réel investissement, une amélioration de leur ponctualité, et ont apprécié les ateliers. Cela a conduit à une meilleure régulation des comportements.
- **Exclusion définitive** : Les 12 jeunes exclus définitivement ont bénéficié d'une continuité pédagogique, ce qui a permis de réfléchir sur leurs comportements et de proposer des alternatives pour éviter de futures ruptures.
- **Allègement d'emploi du temps** : 28 jeunes en allègement ont réintégré progressivement leur parcours scolaire, notamment en travaillant sur leur rapport à l'autorité et à la règle, ce qui a facilité un retour plus apaisé dans leur établissement.
- **Les aides spécifiques** : 3 élèves de 3ème ont mené un travail sur leur projet professionnel grâce à des ateliers pratiques, tandis que 2 autres ont amélioré leurs résultats scolaires grâce à un soutien méthodologique personnalisé

Jeune 1 : « J'ai participé à un atelier sur les compétences psychosociales et cela m'a aidé à faire du lien avec mon métier d'avenir. Les éducateurs m'ont aidé à travailler mon projet professionnel, du coup ça me donne envie de faire des efforts »

Jeune 2 : « Harceler était un moyen de faire remarquer ma présence et de me sentir fort... Après mon passage sur ASI, j'ai appris à me mettre en avant avec le sport et j'ai compris que le harcèlement c'est mal. »

De nombreux jeunes souffrant de troubles anxieux ou de troubles dépressifs ont pu bénéficier de 'une prise en charge grâce à un suivi psychologique. Pour certains, ce dispositif a permis une orientation vers des soins en santé mentale, notamment en centre médico-psychologique, contribuant à améliorer leur bien-être général.

Impact sur les familles :

Les retours des familles ont été largement positifs. Plus de deux tiers des familles ont été impliquées dans le dispositif, avec un soutien dans leur rôle éducatif. Le travail de régulation émotionnelle et de gestion des conflits a permis aux parents de mieux comprendre et accompagner leurs enfants. Cela a réduit leur sentiment de culpabilité et amélioré leur relation avec l'adolescent.

Parent 1 : « J'ai remarqué que B. avait moins d'absence et de remarques négatives après son passage sur ASI » ; **Parent 2 :** « On se parle beaucoup plus »

Impact sur les établissements scolaires :

Les établissements scolaires ont constaté un réel progrès chez les jeunes pris en charge par ASI. Ces derniers ont été plus impliqués et moins en conflit après leur passage dans le dispositif. 80 % des jeunes ont montré un meilleur investissement scolaire et une attitude plus respectueuse du cadre scolaire.

CPE collègue : « K. est revenu au collège plus serein et avec les idées claires »

Principal collègue : « l'accueil sur ASI est vraiment complémentaire, on voit revenir des élèves qui prennent conscience des actes qu'ils ont posé, ça permet de dénouer des tensions. »

L'espace éducatif « Arrêt Sur Image » permet aux jeunes de retrouver un sens à leur parcours scolaire, de se réengager dans un processus éducatif et de lutter contre les déterminismes sociaux. Grâce à une approche personnalisée et pluridisciplinaire, ASI contribue à leur épanouissement personnel et à la construction de leur projet de vie.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Séjour déconnecté en Vercors »

Association AJA

L'addiction des jeunes aux téléphones portables est un phénomène croissant qui a des répercussions sur leur santé mentale, leur bien-être et leurs relations sociales. Face à ce constat, il est essentiel de proposer des solutions innovantes pour aider les jeunes à se déconnecter des écrans et à renouer avec des activités plus saines et enrichissantes.

C'est dans cette optique que nous avons décidé de mettre en place un séjour sans téléphone en montagne, en répondant à un appel à projet (AMI) de la Ville/L'État. Ce projet vise à offrir aux jeunes une opportunité unique de se déconnecter du monde numérique et de se reconnecter avec la nature, eux-mêmes et les autres.

Pendant ce séjour, les participants ont profité à explorer les merveilles de la montagne, à participer à des activités de plein air et à développer des compétences essentielles pour leur bien-être et leur épanouissement personnel.

Choix et profil des jeunes : les éducateurs du service ont détecté cette problématique chez 20 jeunes (10 garçons et 10 filles)

- **Âge :** Adolescents âgés de 12 à 16 ans.
- **Addiction au téléphone :** Jeunes montrant des signes d'addiction ou de dépendance excessive aux téléphones portables (+ de 5 h de connexion par jour).
- **Motivation :** Participants motivés à se déconnecter et à vivre une expérience immersive en nature.
- **Ouverture d'esprit :** Jeunes prêts à participer à des activités et à découvrir de nouvelles compétences.
- **Problèmes de santé :** Absence de problèmes de santé majeurs pour l'activité physique en montagne.
- **Encadrement :** Présence d'éducateurs ou de moniteurs formés pour encadrer et soutenir les jeunes.

Ateliers avant le séjour : sensibiliser dangers des réseaux sociaux, à l'addiction et à la socialisation.

- **Sensibilisation aux réseaux sociaux :** Informer les jeunes sur les risques liés à l'utilisation excessive des réseaux sociaux, tels que la cyberintimidation, la désinformation et la perte de vie privée.
- **L'addiction numérique :** Discuter des signes de l'addiction aux téléphones et aux réseaux sociaux, et proposer des stratégies pour réduire leur utilisation.
- **Communication et socialisation :** Encourager les jeunes à développer des compétences en communication interpersonnelle et à renforcer leurs relations sociales en face à face.
- **Gestion du temps :** Apprendre aux jeunes à gérer leur temps de manière équilibrée entre les activités en ligne et hors ligne.
- **Ateliers d'activités physiques :** pour préparer nos jeunes à être prêt physiquement et mentalement nous avons organisé (des sorties randonnées pédestres — vélo — jeux collectifs).

Pendant le séjour :

Durant le séjour plusieurs activités ont été proposées aux jeunes afin de se déconnecter des écrans, de se reconnecter avec la nature et de développer des compétences essentielles pour leur bien-être et leur épanouissement personnel.

Activités sportives :

- **Randonnées** : Explorer les sentiers de montagne et profiter des paysages naturels.
- **Escalade** : Apprendre les bases de l'escalade sur des parois adaptées aux débutants.
- **Vélo et Course d'orientation** : Organiser des sorties vélo et courses d'orientation pour développer les compétences physiques et le sens d'orientation.

Visites et découvertes :

- **Visite de grottes** : Explorer des grottes locales et découvrir leur histoire géologique.
- **Visite de fermes** : Rencontrer des agriculteurs et apprendre sur les pratiques agricoles et l'élevage.

Echanges et socialisation :

- **Ateliers de discussion** : cercles de discussion pour échanger sur des sujets variés et renforcer les liens entre les participants.
- **Jeux de groupe** : encourager la coopération et l'esprit d'équipe.

Participation aux tâches journalières :

- **Cuisine collective** : Impliquer les jeunes dans la préparation des repas pour apprendre des compétences culinaires et favoriser la collaboration.
- **Entretien du camp** : Répartir les tâches d'entretien du camp pour responsabiliser les participants et renforcer le sentiment de communauté.

Après le séjour :

- **Réunion de bilan** : avec les jeunes participants pour discuter de leurs expériences, des défis rencontrés et des leçons apprises.
 - o **Évaluation des objectifs** : Comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés avant le séjour pour évaluer l'impact du projet. [à travers un questionnaire]
 - o **Feedback des jeunes** : Recueillir les impressions et les suggestions des jeunes pour améliorer les futurs séjours.
- **Réunion avec les parents** : une réunion avec les parents ou nous leur avons présentation du rapport et discussions autour des progrès de leurs enfants.
- **Témoignages** : Nous avons invité les jeunes à partager leurs témoignages et leurs expériences avec leurs parents.
- **Recommandations** : auprès des parents pour aider leurs enfants à maintenir les bonnes habitudes acquises pendant le séjour.

VIGNETTES DE TERRAIN

« *Projet Effet Papillon* »

Association AAE

Le projet Effet Papillon porté par l'Association Papillons Blancs s'inspire du concept « Fab Lab. » qui consiste à créer des ateliers autour du site des Papillons Blancs et du quartier Degroote. Ce projet est accompagné de partenaires, dont « l'association Territoire Europe », qui répondent aux besoins des habitants et à la préservation de l'environnement.

Ce projet ambitieux vise à :

- Ouvrir un chemin qui relie les habitants des quartiers de Téteghem et les Papillons Blancs pour assurer un meilleur accès sur site et une visibilité de nos actions entreprises.
- L'appropriation citoyenne des espaces naturels, des ressources, des espaces publics sous-tend le projet à travers une gouvernance partagée entre Papillons Blancs, Associations, porteurs de projets culturels, sociaux et économiques et collectivités.

Outre les perspectives d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des papillons blancs, il apparaît clairement au travers de ce projet un raisonnement nouveau pour permettre la rencontre avec l'environnement extérieur. Il s'agit ici de faire venir les autres au sein de la structure des papillons blancs afin de casser les codes, les préjugés et les « ghettos ».

A ce titre, nous partageons depuis le printemps 2021 divers chantiers en plein air dans l'immense structure et jardins des papillons blancs. Ensemble, nous permettons l'échange, la démystification du handicap et le travail solidaire via nos chantiers participatifs.

Nos expérimentations en matière de chantiers participatifs dans le cadre de nos missions de prévention spécialisée nous ont démontrés, à maints égards, toute la richesse et les plus-values personnelles pour chacun des jeunes accompagnés participants.

Ces ateliers/chantiers sont un outil, une expérience pertinente pour toutes personnes rencontrées, ils permettent à chacun de s'inscrire dans une dynamique de l'effort et de la rigueur au travail. Cet environnement permet de développer une cohésion de travail, d'asseoir des compétences et d'évoluer en équipe.

Outre les apports techniques et pratiques, nous soulignons la dimension narcissique à travers un gain de confiance et d'estime de soi via la valorisation concrète que renvoie la construction : « Qui construit, se construit ».

Par ailleurs ce projet permet également de :

- Valoriser les savoirs expérientiels des jeunes des QPV, de développer le pouvoir d'agir des jeunes.
- Lutter contre la marginalisation et favoriser les liens sociaux dans et hors des quartiers.
- Permettre aux jeunes du quartier de développer des appétences professionnelles au contact de professionnels d'horizons diverses : architectes, artistes, personnels.

Nous mettons en avant le travail autour du regard de l'autre au travers la différence, le handicap, la maladie... Nous établissons des ponts, des liens des échanges avec ceux de « l'autre monde », toutes ces personnes définies par leur handicap dans leur propre microcosme.

Les jeunes accompagnés n'arrivent pas en terrain conquis, sur leur territoire, dans leur quartier... Ils traversent ce mur de verre où les codes et les rythmes sont différents, où la communication est à réapprendre, où les évidences ne le sont plus...

Dans l'enceinte des Papillons Blancs, le handicap est chez celui qui vient de l'extérieur, et ils font tout pour accueillir dignement. Juste pour pouvoir te parler, porter une planche avec toi ou creuser un trou ensemble. Les constructions bois sont des domaines de prédilections. Poncer ensemble toutes ces planches pour y construire ensuite estrades et assises ergonomiques. Croiser les regards pour enfin regarder dans la même direction, cette scène qui mettra en valeur tout le travail artistique, tous les jeunes artistes des quartiers voisins.

Notre rôle d'éducateur spécialisé :

Les chantiers éducatifs permettent aux éducateurs qui vont à la rencontre des jeunes de leur proposer une activité. Ces jeunes sont parfois dans des situations très compliquées. Ils ne sont inscrits dans aucun dispositif de droit commun et n'ont pas de projet professionnel.

Les chantiers sont un lieu d'expérimentation où le jeune peut être valorisé, acquérir des codes, reprendre confiance en lui-même en travaillant à son projet professionnel. Impliquer les jeunes dans des missions concrètes est positif à plus d'un titre et redonne des perspectives. C'est à travers des relations, des activités et des tâches de tous les jours que nous réalisons nos missions.

La mobilisation sur une période avec des échéances pré établies avec le jeune nous permet de l'évaluer concrètement et de pouvoir mesurer l'adhésion. C'est un moyen complémentaire pour entrer en relation avec notre public ou pour renforcer un lien déjà existant.

En outre, nous apportons par le biais d'une dynamique d'équipe l'occasion de découvrir les codes implicites du travail, de modifier leurs représentations négatives du travail, de découvrir des situations professionnelles et d'expérimenter des comportements de solidarité dans les tâches, la convergence vers un but commun, la responsabilité et l'engagement.

Ces chantiers constituent également un moyen de valorisation narcissique : par la satisfaction de l'acte accompli, par la reconnaissance des autres interlocuteurs, par l'image gagnée auprès des proches et des familles.

Bénéficiaires du projet :

Les bénéficiaires du projet sont des jeunes âgés de 11 à 25 ans et leurs familles. En effet, l'ensemble des jeunes des quartiers ont la possibilité de participer à des chantiers et ateliers collaboratifs. En fonction des dates des chantiers, des animations, des élans de jardinage et de botanistes en herbe.

Nous avons pu également ouvrir cet espace pour les jeunes exclus qu'accompagnent nos collègues ALSSES. Nous ciblons principalement un public de mineurs en rupture de scolarité ou d'apprentissage, afin de leur proposer, de manière ponctuelle, des mises en situation de « travail » de courte durée. Les jeunes majeurs en grande difficulté sont également un public cible, ce afin de contribuer à la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, lors des différents chantiers, nous accueillons les jeunes qui sont encadrés par les membres des associations d'architectes « les ateliers CIR » et « les Saprophytes », sous la responsabilité de l'association « Territoire Europe ».

Ainsi plus de 10 périodes de chantiers ont été organisées cette année, près de 50 jours :

Ces chantiers ont permis la création d'une serre, d'une galerie d'art, d'un espace de convivialité, de structures artistiques... C'est près de 70 jeunes qui ont participé avec intérêt et enthousiasme à tous ces jours de chantier, notamment avec le soutien des jeunes issus de L'AFEV, de nos structures internes à notre association, des jeunes des quartiers (QPV), des jeunes des collèges Deconnink et Robespierre.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Médiation Box'Happy »

Association FCP

Le projet Médiation Box' Happy s'adresse à l'ensemble des territoires de nos agréments et articule deux composantes : une action de boîte éducative et thérapeutique et une action de médiation familiale. Adressé prioritairement à des collégiens en situation de décrochage scolaire, voire de déscolarisation, et à leur famille, la finalité de cette action est de « réconcilier le collégien avec sa scolarité » au moyen d'une intervention boîte psycho-éducative et psychologique et/ou une intervention de médiation familiale. Le projet a été financé par la CAF et le Département.

La médiation familiale parents/ados au FCP s'adresse aux bénéficiaires orientés par l'action BOX'HAPPY et le Pôle de Lutte contre le Décrochage du FCP. Cette action de Médiation familiale repose sur la distinction entre conjugalité et parentalité. Les conjugués peuvent être présents simultanément dans la salle de la médiatrice. Séparés ou non, c'est en tant que parents d'un ou d'une jeune qu'ils sont amenés à s'exprimer et à dialoguer.

40 personnes (9 familles recomposées, 31 familles mono parentales, 4 couples mariés, 1 célibataire et 2 en concubinage) ont été orientées et ont été reçues pour un entretien d'information préalable. 3 familles n'ont pas souhaité s'engager à la suite de l'entretien d'information préalable. **32 jeunes de 7 à 21 ans sont concernés : • 12 filles, • 20 garçons. Une centaine de séances ont été programmées.**

L'action Boîte Happy cible plus particulièrement les élèves bénéficiant du dispositif 3R (Remotiver, Réapprendre, Rebondir) du FCP qui a pour objectif d'apporter des solutions adaptées aux collégiens en voie de « décrochage scolaire », décrocheurs ou déscolarisés, ainsi qu'à leur famille. **8 séances ont été programmées, 9 jeunes ont pu participer à ces séances (5 garçons et 4 filles) et 9 mères.**

L'organisation des séances Box'Happy :

1. L'accueil : s'autoriser à

2. L'avant-séance : prendre soin

Après une présentation de chacun, nous avons commencé par mettre le matériel nécessaire pour permettre une pratique sans danger. C'est donc une paire de bandes et une paire de gants pour le fils et son père. Le but est à travers cet équipement de permettre aux deux personnes de se mettre en condition et « d'appréhender » la séance. Se préparer physiquement, mais surtout mentalement le tout en alliant les silences et les mots de l'éducateur, ici dans un rôle de « coach ».

3. La séance de Boîte

La séance va vite se transformer en un lieu d'échange constructif entre un le parent et l'adolescent. Un dialogue va (re)naître et des pistes pour favoriser une communication vont apparaître. Alors même si aucune formule magique n'existe pour aider à rétablir une communication entre les individus, il est certain que ce jeudi après-midi nous avons eu la chance de vivre des émotions très intenses, ...

4. La fin de la séance : se dire au revoir

À la fin de la séance, les participants peuvent revenir sur différents points avec le psychologue qui est en observation et qui apporte son expertise. À la demande du parent et de l'ado, nous avons été sollicités pour effectuer une seconde séance dans quelques mois pour voir les effets. Chaque séance sera évidemment différente en fonction de la situation du jeune.

5. Propositions éducatives et thérapeutiques

À la suite d'une séance, et selon le diagnostic de l'éducateur et du psychologue présent, seront proposées avec acceptation du jeune et de sa famille :

- Séance supplémentaire de Box'Happy
- Séance de suivi psychologique (Loïc PINCHON)
- Séance de médiation parent(s)/ado (Karima HADID)

Points forts d'une Action Boxe psycho-éducative :

Nos observations ainsi que les différents entretiens mettent en évidence que l'action est cohérente, construite dans l'ordre de la pensée et offre un cadre contenant pour les jeunes, leurs parents et les professionnels. La pratique de la boxe éducative et thérapeutique (ou psycho-éducative) est sécurisante pour les personnes, jeunes et parents, qui y participent.

Pour l'essentiel, les professionnels remplissent un rôle de tiers dans la relation parent-adolescent. C'est très précisément cette place particulière qui permet aux jeunes et à leur parent de sortir de la relation en miroir qui les conduit sur les voies de l'agression mutuelle.

Elle favorise encore les séparations indispensables à l'individuation du jeune, quand la relation parent-jeune est trop fusionnelle. Les facteurs de réussite ont été :

- L'adhésion et l'implication des parties prenantes--La construction de la démarche avant (accueil, prendre soins, la mise en lien avec la famille, travail relationnel) / pendant (topographie de la séance) et après (la mise en lien avec des professionnels, évolution de la relation (jeunes/parents, parents / équipe) ;
- La cohérence dans la prise en charge globale du jeune ;
- Intervention de deux professionnels qualifiés ; Espace sécurisé pour l'expression des émotions ;
- La médiation parents/ado : L'action répond à une demande évidente, en effet, d'emblée le maillage entre les travailleurs sociaux de Box'happy et la médiatrice familiale s'est réalisé sans difficulté.

L'action initiée est absolument essentielle dans la prise en charge de l'adolescent car elle permet aux éducateurs de se dégager des conflits complexes existants pour un accompagnement plus serein.

Le nombre des demandes de médiation est en augmentation et l'adhésion et l'investissement des familles sont significatifs.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Action parent'aise Val de Sambre »

Association AEP

La mise en place du dispositif SACE (Service d'Accueil des Collégiens Exclus) amène les postes ALSES du territoire à entrer en relation avec les parents des élèves accueillis. Ces derniers font souvent état de difficultés de prise en charge, de difficultés relationnelles, de manque de ressources ou d'informations, voire d'une forme de démission.

Dans ce cadre, soutenus par les Cités Educatives de Louvroil Hautmont Neuf Mesnil et de Jeumont, nous expérimentons pour l'année scolaire 2024/2025 l'action « Parent'Aise » à destination des parents des collégiens accompagnés sur le territoire.

Afin d'apporter soutien et accompagnement aux parents visés, le service développe, en partenariat avec les établissements du territoire, 3 types d'action :

Des actions de sensibilisation

Nous remobilisons des parents en proposant mensuellement des rencontres thématiques, support de discussion et de création de lien pouvant aboutir à des accompagnements individualisés par les éducateurs et/ou la psychologue du service : café débat, atelier culinaire, sensibilisation aux dangers du Web et des réseaux sociaux, séance de sophrologie, rencontre du planning familial, rencontre du CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

Des activités partagées parents/ados accompagnées

Des activités spécifiques permettent d'une part, de partager en famille des activités ludiques, culturelles, artistiques ou sportives (bowling, escalade, atelier créatif au Musée, atelier numérique...) lorsque ces temps ne sont pas proposés habituellement, d'autre part de permettre aux éducateurs d'observer les interactions intrafamiliales et de pouvoir proposer des pistes d'évolution des relations parents/ados. Les activités ont vocation à mettre à contribution la solidarité, les compétences individuelles, le partage, la complémentarité, le plaisir.

Des projets de séjours familiaux

Dans une démarche de projet, nous envisageons d'accompagner les familles les plus précaires à l'organisation de séjours de vacances sur la période estivale. En fonction des profils de familles, nous proposerons d'ici l'été 2025 l'accompagnement à la mise en place de séjours semi-autonomes (en proximité pour permettre aux éducateurs d'être présents ponctuellement durant le séjour à destination de 4 familles pour la première année.

Les projets sont travaillés sur plusieurs mois afin de trouver des financements, mobiliser les familles concernées dans l'organisation, les choix de lieux, de type de séjours, d'activités.

Différents dispositifs seront mis à contribution : Vacances Ouvertes, VACAF, Bourse Solidarité Vacances.

VIGNETTES DE TERRAIN

« PUNCH'CAM – Festi'Prév de la Rochelle »

Association APSM AZIMUTS

Contexte du projet : "Punch Cam" est un projet collectif qui a pour but de proposer des ateliers d'initiation - à des jeunes identifiés – sur bases des techniques de la prise de vue, du son et du montage vidéo de reportage afin qu'ils puissent réaliser une vidéo sur une thématique préalablement choisie.

C'est un projet déposé et financé en partie dans le cadre des contrats ville.

Les jeunes mobilisés qui sont pleinement acteurs et auteurs du projet. Ils sont accompagnés pour la technique par un journaliste reporter. Pour la deuxième session de Punch Cam, les jeunes ont réalisé 4 productions audiovisuelles sur des thématiques choisies (Reportages, podcast..).

Public visé et objectifs du projet : des jeunes du projet de 16 à 22 ans "éloignés" et/ou "invisibles" aux yeux des structures de droit commun.

Ce projet constitue ainsi un moyen de travailler conjointement avec les autres structures du territoire, notamment la Mission Locale dans le cadre des parcours individuels d'insertion socioprofessionnelle. Pour ces jeunes, les professionnels du club de prévention spécialisée Azimuts représentent en effet "des ponts" entre ces jeunes sortis des radars institutionnels et les autres acteurs du territoire. Chaque session est composée de 6 jeunes, ce qui favorise à la fois le travail collectif mais également le travail individuel.

Ce projet a permis :

- d'inscrire et de (re)mobiliser les jeunes dans une logique positive et épanouissante (la mobilisation des publics éloignés n'est pas évidente et nécessite un travail éducatif par les éducateurs spécialisés).
- de développer des compétences valorisables dans leur CV (tous les plans ont en effet été réalisés par les jeunes et le montage fut réalisé collectivement. Ils ont pu aussi visiter les locaux de la chaîne WEO).
- de contribuer au développement de la curiosité et de l'esprit critique (cette démarche contribue en effet à l'ouverture d'esprit et à concourir à l'ouverture culturelle et sociale dans sa globalité. De plus, la pleine liberté accordée dans le choix de la thématique leur offre la possibilité d'étayer leurs connaissances au travers des recherches effectuées et des interviews réalisées).

Il a permis d'impulser des accompagnements individuels centrés sur les ressources et difficultés de chaque jeune (les éducateurs spécialisés accompagnent encore aujourd'hui ces jeunes dans le cadre de leur projet de vie/professionnel et en lien avec les structures de droit commun).

En 2024, le groupe a organisé deux événements de restitution des films produits et a candidaté en tant que « réalisateurs du reportage « Les addictions ! » » au festi'prev 'de La Rochelle. Contre toute attente, la candidature a été retenue dans la « Sélection Nationale » parmi les 145 réalisations reçues cette année. Les jeunes se sont de nouveau rendu à ce Festival en mai 2024...mais là en tant que jeunes-réalisateurs !

Autour du festival les éducateurs ont souhaité organiser un séjour avec les jeunes afin d'exploiter et capitaliser ce moment de valorisation.

Suite du projet : Parmi les différents groupes de jeunes, plus de la moitié d'entre eux poursuivent l'utilisation des techniques vidéo et de montage soit dans une perspective professionnelle soit en loisir. Les jeunes se sont tous engagés dans un parcours d'insertion scolaire ou professionnelle.

Certains ont émis l'idée de créer une association audiovisuelle sur la commune de Mons-en-Barœul afin que les plus jeunes puissent aussi en bénéficier. Des temps de partage d'expériences avec des collégiens (qui participent à d'autres projets d'expression) sont programmés.

VIGNETTES DE TERRAIN

« Créer le lien par le jeu et le sport ! »

Association ITINERAIRES

Dans le cadre de nos observations de terrain, nous avons identifié des jeunes en situation de fragilité, caractérisée par un isolement social, un manque de fréquentation des structures jeunesse de la ville et, pour certains, une exclusion de ces dispositifs.

Face à ce constat, nous avons mis en place des activités sportives et ludiques ouvertes à tous, avec un accent particulier mis sur ces jeunes en difficulté.

L'objectif principal de ces activités est de :

- **Créer un espace d'échange et de socialisation**, pour des jeunes qui sortent peu et interagissent difficilement avec leurs pairs.
- **Favoriser l'inclusion**, en ouvrant ces activités à tous les jeunes, tout en portant une attention particulière aux plus vulnérables.
- **Offrir un cadre structurant et bienveillant**, propice à la prise de confiance en soi et à l'engagement progressif dans un collectif.
- **Utiliser ces temps comme un outil d'observation et d'accompagnement**, permettant d'identifier les atouts et les difficultés de chaque jeune, afin de proposer un suivi plus individualisé si nécessaire.

Depuis six mois, nous avons organisé différentes sessions **d'activités sportives et ludiques**, touchant près d'une trentaine de jeunes, certains de manière régulière, d'autres de façon plus ponctuelle. Ces rencontres ont permis :

- De créer un cadre de confiance où ces jeunes, souvent en retrait, osent davantage s'exprimer et interagir.
- D'observer et d'évaluer les forces et fragilités de chacun, facilitant ainsi un travail individualisé en dehors des activités collectives.
- D'encourager une dynamique d'insertion progressive vers d'autres dispositifs (structures jeunesse, associations sportives, ateliers éducatifs).

Afin de pérenniser et d'enrichir cette initiative, nous envisageons de :

- **Diversifier les activités proposées**
- **Travailler sur des passerelles avec d'autres dispositifs locaux**
- **Renforcer le suivi individuel**
- **Créer un projet éducatif**

Ces activités sportives et ludiques confirment leur rôle essentiel en tant que levier d'inclusion et de remobilisation. En maintenant une approche bienveillante et adaptée, nous espérons continuer à toucher et accompagner ces jeunes vers plus d'ouverture et d'engagement social.

VIGNETTES DE TERRAIN

« La Parenthèse »

Association AAPI

La Parenthèse est lieu d'accueil financé dans le cadre des Cité Educatives, à destination de jeunes (11-18 ans) en situation de décrochage scolaire ou en voie de l'être, présentent des conduites à risques, des ruptures dans les apprentissages ou des attitudes sévères de retrait.

Une convention de partenariat est établie entre La Parenthèse et les collèges Pierre Mendès France, Albert Roussel et les lycées Colbert et Sévigné. D'autres partenaires du territoire (Espace Tom, AEMO, PJJ, MECS etc.) peuvent également orienter des jeunes au sein du lieu d'accueil.

En lien avec l'établissement scolaire d'origine et les familles, l'équipe pluridisciplinaire (coordinatrice, éducateurs spécialisés dont les postes ALSES, médiateur lycée, psychologue de rue) propose d'accueillir ces jeunes dans le but de redonner du sens à sa scolarité ou à son projet professionnel et de favoriser un retour en classe constructif et apaisé.

La Parenthèse a également pour but d'éviter toute rupture de parcours en accompagnant le jeune et sa famille au-delà de son temps d'accueil, en lien avec l'équipe de prévention spécialisée et les partenaires du territoire.

La durée d'accueil est préalablement définie en accord avec l'établissement scolaire, le jeune et sa famille.

Le lieu est ouvert pendant les périodes scolaires, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, au sein de l'annexe du collège Pierre Mendès France de Tourcoing.

La Parenthèse propose à la fois un accompagnement individuel (éducateurs, psychologue) mais aussi collectif au travers d'ateliers de remobilisation (sport, ouverture artistique et culturelle etc.).

Divers partenaires sont également engagés dans le projet, concernant l'insertion professionnelle, le développement des compétences psycho-sociales, l'obligation de formation des 16-18, l'accompagnement et le soutien à la parentalité.

Pour l'année scolaire 2023-2024, La Parenthèse a accompagné 53 jeunes, dont 9 lycéens, 39 collégiens et 5 jeunes déscolarisés. Parmi eux, 42 sont des garçons et 11 des filles.

5 CONCLUSION

Ce rapport départemental présente l'activité des associations de Prévention Spécialisée sur l'année 2024. Nous avons fait le choix d'articuler le quantitatif et le qualitatif afin de donner plus de profondeur à l'analyse et ainsi favoriser la compréhension du vécu professionnelle. Les données statistiques et les vignettes présentées dans ce rapport témoignent de l'accompagnement global mené par les associations de Prévention Spécialisée du Nord.

L'implication des Associations de Prévention Spécialisée a été particulièrement marquante tout au long de l'année 2024. Leur engagement, leur expertise et leur proximité avec les jeunes permettent d'établir un climat de confiance indispensable à la réussite des missions de la Prévention Spécialisée. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance envers les Associations qui, par leur travail quotidien, contribuent à la protection de la jeunesse et à la construction de solutions pérennes en matière de prévention et d'insertion.

L'évaluation continue de l'activité ainsi que les séminaires d'analyse des données que l'APSN anime, sont des éléments clés pour donner à voir le rôle essentiel occupé par les Associations de Prévention Spécialisée sur les territoires de vie auprès des jeunes, de leurs familles et des partenaires. Nous remercions vivement toutes les Associations de Prévention Spécialisée, les éducatrices et éducateurs pour leur implication dans l'élaboration de ce rapport 2024.

Enfin, il convient de souligner que la prévention spécialisée est particulièrement malmenée en cette fin d'année 2024 par des logiques financières et politiques qui viennent impacter sa raison d'être, ses fondements. Ici l'injonction impose de continuer à faire toujours plus avec toujours moins de moyens, tout en bénéficiant d'une reconnaissance souvent insuffisante pour l'ampleur du travail accompli sur le terrain.

Gageons que ce rapport base de données commune 2024 puisse apporter des réponses concrètes à une interrogation redondante : que fait la prévention spécialisée ? Les acteurs de la prévention spécialisée sont en veille constante sur les quartiers. Ils favorisent et tissent des liens afin de permettre de se rejoindre, de faire sens commun, de créer de la mémoire collective. Cela est essentiel et une nécessité pour faire vivre le pacte social et humaniste d'une société inclusive.

Je souhaite enfin remercier Djamilia Aouni, administratrice de la base de données commune qui œuvre depuis plusieurs années auprès des Associations de prévention spécialisée, qui apporte un soutien technique de qualité et réactif à l'ensemble des acteurs. Son implication et son travail méritent d'être mis en avant.

Johnny Herbin, Directeur de l'APSN

